

**PNR Economie  
(2001/2004)**



**Rapport Final**

**Projet**

**Secteur informel en milieu urbain en Algérie**

*Présenté par*  
**MUSETTE Mohamed Saib,**  
*Chef de Projet*

Centre de Recherche en Economie  
Appliquée pour le Développement

**CREAD**

**DOCUMENTATION**

DATE D'ENTRÉE

N° D'ORDRE

RPT/1123

**Alger, septembre 2004**

ANNEXES

**ARTICLES NON-PUBLIES**

## **L'activité informelle des femmes d'Alger et son rapport à la famille : récits de vie**

BELHOUARI-MUSETTE Djamila  
Sociologue - Chargée de Recherche  
CREAD - ALGER

L'entrée des femmes sur le marché de l'informel obéit-elle à une stratégie individuelle de réalisation de soi par l'accès à l'autonomie financière ou serait-elle le produit d'une stratégie familiale de lutte contre la pauvreté et/ou de promotion sociale ? Quelle que soit la cause, dans quelle mesure cette activité affecte-t-elle la construction d'identités féminines particulières et la reproduction de la famille ?

La méthode biographique est utilisée pour explorer ce champ de recherche<sup>(1)</sup>. Il s'agit de rendre compte du processus qui traverse les trajectoires des individus. Dans ce papier, je propose quelques éléments expliquant :

- l'entrée sur le marché de l'informel ;
- le champ de déploiement de l'informel ;
- les figures selon les gains : activité de survie et celle de l'aisance matérielle ;
- les perspectives de ces travailleuses ;
- Et, pour conclure, l'impact de l'informel féminin sur la famille et la condition féminine.

A travers les 30 récits de vie effectués en 2001/2002 dans un espace urbain, l'Algérois et sa périphérie, j'observe les effets directs de plusieurs phénomènes sociaux sur les familles : la baisse du pouvoir d'achat, la grande période de l'accroissement des divorces ou encore l'affaiblissement de la solidarité familiale et de l'apparition d'autres valeurs.

### **I / L'entrée des femmes sur le marché de l'informel**

Les histoires de vie des 30 travailleuses du secteur informel, dans l'Algérois, racontent des histoires de familles, insérées dans un contexte historique de l'Algérie des années 1980 et 1990, marqué par la réduction des recettes extérieures. L'Etat n'a plus d'argent, la débrouille s'organise. Face à la montée du chômage et à la baisse du pouvoir d'achat des ménages, on assiste à la mobilisation de toute la force de travail familiale, quelque soit l'âge et le sexe. Dans ces conditions, le déploiement de l'activité féminine dans l'informel aurait une cause structurelle - la même que celle des jeunes ou du travail des enfants, des retraités et des hommes en général. Il s'agit de la crise économique et des effets du Plan d'Ajustement Structurel ( ? **références rapides**) sur la création d'activités et de la paupérisation ambiante.

### *Conditions et situations féminines*

Mais si cette raison est dominante, il ne faut pas ignorer l' impact d' une autre situation qui concerne spécifiquement les femmes : le contexte des années 90, marqué par un discours à coloration religieuse. Il mettait en valeur le retour de la femme au foyer et le travail à domicile, en cas de besoin. Ce qui ne rentre pas en contradiction avec le contexte économique. L' emploi féminin, étant plus important dans le secteur public, l' arrêt de recrutement et le licenciement obligent la force de travail féminine à se déployer en dehors de cette sphère.

Par ailleurs, le Code de la Famille de juin 1984 en facilitant le divorce décrété par l' époux, sans protection matérielle de l' épouse, a permis l' accroissement des ~~taux~~ divorces et la transformation des mères divorcées en chef de famille par nécessité et obligation. Face à la faiblesse d' opportunité d' emploi dans le secteur moderne, le premier recours pour les divorcées est l' activité informelle.

Une autre caractéristique du contexte historique a agit comme facteur d' émergence de l' informel féminin et apparaît dans les récits de vie. Il s' agit de l' effet du terrorisme sur la dislocation des familles.

Enfin, la faiblesse de la solidarité entre les membres de la famille élargie et l' apparition de nouvelles valeurs, bien qu' elles soient aussi observées dans les récits des veuves et des divorcées, sont surtout relatées dans un récit, celui d' une vieille travaillant comme femme de ménage.

Le fil conducteur de ma première lecture des biographies de ces travailleuses a été une question que je me suis posée : A quel moment ces femmes, aux statuts différents, sont venues sur le marché de l' informel ? L' analyse a mis en relief deux groupes : les mères (mariées, veuves et divorcées) et les célibataires.

Dans le premier cas, les célibataires viennent vers le marché informel à la sortie d' une formation professionnelle, dispensée dans les centres souvent publics ou fournie encore par le circuit informel (voisine, famille, école non agréée par l' Etat...). Etant plus jeune, leur niveau d' instruction est plus élevé que les travailleuses mariées et qui sont principalement mères. Elle ont, pour la majorité, un niveau allant du moyen au secondaire. Tout en travaillant pour préparer leurs trousseaux de mariage, ces jeunes filles contribuent à la satisfaction des besoins familiaux et améliorent le niveau de vie de la famille (par l' achat de meubles, de vêtements...) avec leur revenu. Elles accèdent, par là, à un pouvoir qui remet en cause celui du frère, quand celui-ci est surtout chômeur.

Quelques rares filles rencontrées exercent dans ce circuit informel pour juste reproduire la tradition familiale, particulièrement, dans la broderie et la couture. Situation qui leur permet tout de même l' autonomie financière. Quelques universitaires se retrouvent aussi dans une activité informelle sans relation avec leur formation : c' est une force de travail qualifiée qui transite par ce secteur.

L' on peut donc affirmer que la raison principale de la venue des célibataires vers ce marché est strictement liée aux causes sous-jacentes au chômage des jeunes filles.

Pour le deuxième cas, au départ de chaque histoire d' une mère qui se met au travail, il y a le besoin matériel à satisfaire. C' est toujours l' histoire d' une femme qui, au cours de sa vie, change de vécu par la force des événements, liés à sa condition féminine ou en rapport avec l' histoire du pays.

Il s' agit souvent de femmes sans aucun soutien financier familial à cause du chômage de l' époux ou de son absence: il est alors question de divorce ou d' emprisonnement pour terrorisme ou encore de décès laissant la veuve avec parfois un problème d' héritage... Dans

### *Conditions et situations féminines*

de telles situations, soit l' époux perd son statut de chef de famille en perdant son pouvoir financier et son rôle de nourricier, soit il est tout simplement inexistant dans la cellule familiale. La mère prend la relève.

Mais il existe d' autres situations où le conjoint conserve son statut et l' épouse intervient pour l' aider à améliorer leur condition de vie. Les besoins des familles ayant changé, il est question de vivre correctement ou encore de scolarisation des enfants (accès aux cours particuliers).

Au final, dans ces biographies, ces femmes étaient en majorité femmes au foyer, soit analphabète soit de niveau d' instruction moyen et surtout primaire. Mais pourquoi le choix de l' informel ? Le plus souvent pour elles, il fallait seulement "choisir" de répondre à l' urgence matérielle en faisant appel à leur créativité ! Peut-on alors parler de choix ? Dans la plupart des cas, c' est plutôt une réponse spontanée au problème du chômage et de la pauvreté en recourant à leurs propres ressources, c' est à dire en mobilisant le capital culturel et financier de la famille ou seulement leur force de travail pour celles qui n' ont rien. C' est pourquoi je ferai aussi une deuxième distinction : entre une activité informelle de survie et une activité informelle de l' aisance matérielle, à l' intérieur de chaque groupe féminin.

### **II / Quelques observations sur le champ de déploiement de l' informel féminin**

Les filières de l' informel se manifeste là où le besoin existe et à travers les failles laissées par l' Etat. Ainsi, ce genre d' emploi se déploie d' abord dans des "spécialités" propres à l' économie domestique en prenant des formes diverses et en la dépassant.

Une première catégorie de femmes trouve à s' employer comme nourrice ou femme de ménage. Ce travail de nourrice ou de femme de ménage est généré par le fait que certaines femmes sous-traitent une partie de leur activité domestique, du fait de la perte de la solidarité familiale qui permettait une main d' œuvre gratuite.

Dans une deuxième catégorie, se situent les femmes qui professionnalisent leur compétence dans un rapport d' indépendance ce sont les couturières, les rouleuses de *rechta* [pâte traditionnelle à gâteau], les pâtissières...etc. Ces dernières évoluent en harmonie avec le contexte idéologique et socio-économique des années 80/90, dominé par le discours autour de l' économie de marché où le retour vers l' autonomie et le statut d' indépendant est valorisé par rapport au salariat.

Une troisième et dernière catégorie est constituée spécifiquement de femmes qui se lancent dans des activités informelles relevant de la pathologie économique. Là se situent les trabendistes (contrebandiers), les vendeuses de bijoux, etc.

En conséquence, nous rencontrons :

- des activités traditionnelles, notamment propres à « l' industrie du mariage » : couturières, masseuses dans les bains, laveuses de laine, nourrices, etc. ;
- Une modernisation d' anciennes activités ménagères: les pâtissières, les rouleuses de couscous ou de *rechta* (qui sont trois exemples de fabrication de pâtes traditionnelles)...
- des activités nouvelles : trabendistes, cours privés, Disc Jockey... Il s' agit d' un ensemble de demandes non satisfaites par l' Etat ce qui crée des brèches par où pénètre l' informel

### **III / Le gain et les figures ou types de l' informel**

Nous avons dit que l' apport du travail féminin à la famille varie selon deux figures de l' informel : les activités de survie et celles de l' aisance matérielle. Ces figures forment des



### *Conditions et situations féminines*

types d'activité informelle qui se construisent ici d'après deux traits saillants : le gain des travailleuses et l'investissement qu'il a induit. De ces deux traits, c'est l'investissement qui apparaît être la caractéristique essentielle à chaque type.

#### *A/ Les activités de survie :*

Ces activités de survie se regroupent dans le premier type d'activité informelle, lequel est lié aux stratégies de survie des familles. Elles ont pour dénominateur commun d'être « activité salariale ». En effet, elles concernent généralement les travailleuses qui ne sont pas autonomes et exercent chez un privé sans être déclarées.

##### - 1<sup>er</sup> trait ou caractéristique essentielle : l'exploitation

La caractéristique principale de ce type informel est l'exploitation de ces travailleuses par l'employeur au maximum, leur salaire atteint rarement le salaire minimum garanti ou SNMG ( ??? 000 Da en 2002) et il y a absence de protection syndicale et de couverture de la sécurité sociale. Face au chômage et se trouvant dans le besoin matériel, ces travailleuses s'offrent sans exigence ; et ce faute notamment de moyens, matériel ou culturel, d'exercice d'une activité salariale plus valorisante ou, même, d'une activité indépendante légale ou informelle.

##### - 2<sup>ème</sup> trait : le gain au dessous du SNMG

Le gain des activités de survie ne dépasse pas le SNMG qui, en 2002, était de ? 000 Da. C'est ainsi que, dans ce premier type informel, se rencontrent concrètement :

- les couturières dans un atelier à 8 000 DA/mois ;
- les masseuses dans les bain maures à 6 000 DA/mois ;
- les vendeuses (dans le commerce de textile) avec une rémunération de 4 000 DA à 7 000 DA/mois.
- les femmes de ménage travaillant dans un seul lieu à 5 000 DA/mois ; femmes de ménage payées à la tâche, dans un cabinet de médecin ou d'avocat, avec l'exemple spécifique d'une vieille exerçant dans deux lieux pour atteindre 3 200/DA mois
- les placeuses, dans les bains maures, à 3 000 DA<sup>(2)</sup> pour un bon mois en hiver et à peine 2000 DA/mois durant l'été

Ainsi, une partie de l'accumulation du capital par le secteur privé se fait par le recours à cette main d'œuvre féminine à bon marché.

#### *B/ Les activités de l'aisance matérielle ou de transition vers le capitalisme :*

Dans un autre univers de l'informel féminin, nous avons des activités qui permettent de réaliser l'aisance matérielle. Ce sont ces activités qui se regroupent dans le deuxième type d'activité informelle. Elles ont pour dénominateur commun d'être des activités indépendantes. Toutes les travailleuses, ici, doivent réunir au préalable des moyens pour exercer de façon indépendante. En effet, dans ce deuxième type, des conditions minima sont exigées, à savoir : une formation initiale, un instrument de travail (machine à coudre...), un espace ou seulement une opportunité...

##### - 1<sup>er</sup> trait ou caractéristique essentielle : l'esprit d'entreprise

Le deuxième type informel se caractérise par le fait que les travailleuses exercent leurs activités avec un réel esprit d'entreprise. Elles sont dites indépendantes car il s'agit de toutes celles qui travaillent "seules", au sens où elles sont autonomes et non sous la dépendance d'un patron privé.

### *Conditions et situations féminines*

Au départ, ces femmes se lancent dans plusieurs activités, en recherchant celle qui leur convient le mieux. Et ce, en mettant à profit leur éducation familiale, leur savoir faire, leur formation, leur réseau de voisinage et/ou d'information, l' espace<sup>(3)</sup> où elles habitent, etc. : il existe parfois un canal d' informations entre femmes exerçant le même métier dans un espace proche ; l' architecture de la maison joue un rôle déterminant dans le choix ou, au moins, pour la réussite du métier. On note qu'elles s'y engagent avec un certain esprit de compétition : il s' agit de gagner beaucoup avec un minimum d' investissement en temps, en moyens et en effort.

De même, elles tiennent compte d' une manière intelligente de la concurrence. Après "tâtonnement", elles optent pour le métier le moins exercé dans l' espace géographique où elles habitent. C'est ainsi le cas d' une rouleuse *rechta* qui a le monopole à Cheraga (village situé à la périphérie d'Alger) ; il faut dire que celles qui entrent sur ce marché de la *rechta*, sinon finissent par le quitter, du moins ne gagnent qu' en période de fête.

Le but est de devenir la seule sinon la meilleure sur le marché. Par ailleurs, il existe une forme de publicité verbale réalisée par les clientes.

#### - 2<sup>ème</sup> trait : Le gain extrêmement variable

Celles qui ont la réussite matérielle, ont peur du fisc et refusent de trop parler d' argent. C'est le cas des *trabendistes* (femmes installées dans le circuit de la contrebande) et des vendeuses de bijoux ; mais on peut deviner leurs gains à travers les investissements que ces dernières ont réalisés dans leur "vie d'aisance".

a- Dans le secteur du commerce, je citerai le cas des *trabendistes* et des vendeuses de bijoux anciennes dans le circuit.

Une vendeuse de bijoux, habitant et travaillant à la *Casbah* (Centre d' Alger) a construit une villa avec des locaux en location dans un gros village périphérique d' Alger (Draria). Elle ne souhaite pas quitter la *Casbah*, car c' est son lieu de travail et *"est mieux pour la vente des bijoux"*. Elle refuse d' investir dans une bijouterie.

Une *trabendiste* a créé une véritable entreprise commerciale informelle. Elle se déplace avec dix autres personnes au moins, de préférence des femmes, à l'étranger, pour finir par vendre des produits de contrebande du Moyen-Orient (Syrie et Turquie) aux commerçants de la basse Casbah (rue la Lyre, très connue dans le milieu). Le gain d'une *trabendiste* est fonction de son ancienneté dans le milieu informel.

b- Dans le secteur des services, on relève deux sortes d'activité informelle :

la première est l'activité rentable des femmes dont le travail est centré sur l' école, et ce, avec deux pratiques : celle des femmes qui donnent des cours particuliers et celle des femmes qui assurent la cantine scolaire. Le gain dépend particulièrement de l' espace disponible et, pour les enseignantes, des niveaux scolaires ou lycéens enseignés.

Pour une dame retraitée qui donne des cours en langue française de niveau primaire les après-midi (de 14h à 18h), le gain est estimé à 23 000 DA/ mois.

Pour une enseignante célibataire qui assure des cours à des groupes de 7 à 8 élèves de niveau moyen (quatre fois par semaine dont deux après-midi, à raison de 2h/séance), le gain est estimé à 60 000 DA/mois. Pour le niveau secondaire et dans la même situation, le gain est identique pour une enseignante qui travaille seulement deux après-midi par semaine.

Pour une dame offrant la cantine scolaire à domicile, le gain est estimé à 33 000 DA/mois ; et ce, dans un espace réduit et avec uniquement deux femmes, une mère et sa fille, comme personnel.



### Conditions et situations féminines

La deuxième activité dans le secteur des services est celle des femmes de ménage, dont le gain diffère des salariées non indépendantes et dépend du lieu de travail. Le meilleur gain est celui d'une femme qui opère dans les grands ensembles (cités), en assurant exclusivement l'hygiène des cages d'escalier.

Je citerai le cas d'une femme de ménage de ce type qui travaille dans trois cités, deux demi-journées par semaine. En plus des aides en nature (vêtements, alimentations...) fournies par les habitants eux-mêmes, son gain est estimé à 15 200 DA/mois. Cette organisation du temps de travail lui permet de s'adonner à d'autres activités informelles : rouler le couscous, laver la laine...

c- Dans le textile, le gain dépend de divers facteurs. Et il y a aussi la période *creuse*.

Le gain des couturières dépend des saisons : les fêtes ou les mariages en été, la rentrée scolaire en septembre, le mois de *ramadan*. Pour une "petite" couturière, le gain varie entre 10 000 et 30 000 DA la saison.

Pour les brodeuses, le gain est surtout fonction de la technique : le coût de la broderie dépend des motifs. Les prix varient entre 3 500 DA et 20 000 DA par tenue brodée. Pour ces femmes, les grandes périodes de travail sont les mois de février, mars et avril.

d- Dans l'industrie féminine agroalimentaire, l'activité rentable et valorisante est celle, aussi saisonnière, des pâtisseries, des rouleuses de couscous, des productrices de *rechta*...

Un exemple : le tarif d'une pâtissière pour un mariage (préparation des gâteaux et du repas le jour de la fête) est de l'ordre de 30 000 DA. Cette femme a une commande de cinq mariages, au minimum, durant la saison (été). Dans l'intersaison (le ramadan, surtout), elle fabrique le "*dioul*" (feuille de pâte travaillée traditionnellement et entrant dans les recettes de *bourek* ou *brik*). Son objectif est d'ouvrir une pâtisserie pour le couple et un commerce pour son fils. L'entrée sur le marché formel est donc possible.

Ces divers gains varient aussi en fonction de la relation qui existe entre les activités informelles, puis entre elles et le secteur formel de l'économie moderne.

Ainsi, le gain des pâtisseries, des rouleuses de couscous et des productrices de *rechta* dépend des fluctuations générales de l'économie puisqu'elles sont dans l'obligation de recourir aux grossistes pour l'approvisionnement des matières premières.

Dans le textile, concernant les couturières et les brodeuses, le prix d'une tenue est aussi fixé selon un ensemble de facteurs tels : la dépendance vis-à-vis du circuit officiel pour l'achat du tissu et du fils ou, encore, la concurrence entre les couturières fort nombreuses et, surtout, le prix fixé par les commerçants pour une tenue semblable. Ces derniers ont pignon sur rue et sont approvisionnés par les *porteuses de cabas* (trabendistes). Le prix des *petites mains* (couturières, brodeuses...) dépend donc aussi du commerce informel de contrebande.

Dans le secteur des services, s'agissant du cas de l'enseignement, les cours particuliers sont fonction de la qualité du système scolaire. Mais le gain final dépend aussi de la disponibilité du temps, de l'espace nécessaire, du palier et de la matière enseignée<sup>(4)</sup>.

#### IV. Quelles perspectives pour ces travailleuses ?

Les récits de vie m'ont permis d'observer que dans ce premier type d'activité qui est plus lié aux stratégies de survie, les femmes vivent au jour le jour... sans perspective et rêvent de redevenir femmes au foyer... sans souci matériel : "le fardeau" serait pris en charge par un autre membre de la famille, le frère pour la célibataire ou l'enfant enfin grandi, quelque soit le sexe, pour la mère.

### *Conditions et situations féminines*

Parmi celles qui exercent une activité certes rentable mais pénible et en contradiction avec la norme dominante concernant la conservation de leur féminité, le désir de "renter" au foyer existe, mais une fois la sécurité matérielle atteinte et la promotion sociale réalisée. Tels sont les cas d' une importante trabendiste divorcée, sortante du circuit<sup>(5)</sup>, qui se remarie avec un riche commerçant ou encore de la vendeuse de bijoux qui a construit une villa et garages et qui voudrait se reposer une fois que les enfants auront grandi.

Celles qui vivent aisément par leurs activités informelles n' envisagent pas toutes de l' abandonner. Bien au contraire, elles considèrent leur travail comme une phase d' accumulation d' un capital initial et investissent dans l' immobilier et le commerce, en vue d' améliorer les conditions matérielles de la famille. Ces moyens financiers permettent aussi d' assurer la formation des enfants.

Parmi ces travailleuses, certaines refusent l' entrée sur la marché légal (formel) moderne, quelque soit l' aide octroyée par l' Etat. ..On pourrait penser que la majorité ayant un niveau d' instruction faible (primaire, moyen ou même analphabète), elles protègent leur autonomie et ne veulent pas de tracas avec le fisc, les papiers administratifs, les banques, etc. Cela est vrai seulement pour celles qui réussissent dans l' activité illégale, tel la vente de bijoux en gros<sup>(6)</sup> allant du circuit informel pour approvisionner les bijouteries du secteur moderne... Cette peur de l' activité légalisée concerne ausside fait, celles qui ne se sont pas encore affirmées dans leur domaine. L' invisibilité de leur travail permettrait l' accumulation à l' abri des contraintes et de la concurrence déclarée.

Néanmoins, pour d'autres indépendantes, certaines activités pourraient être une transition vers le capitalisme ..plus tard : d' une part, une fois le premier objectif atteint (l' amélioration des conditions de vie à travers la consommation, la voiture... ; l' investissement dans l' immobilier, dans la formation...) ; d' autre part, après avoir maîtrisé le marché. Ces femmes ne voient plus alors d' obstacles à rentrer dans le circuit formel. Ainsi une productrice *dæchta*, après avoir eu le monopôle de cette activité dans une région de la périphérie d' Alger, voudrait investir dans une usine. C' est aussi le cas d' une couturière qui pense se déployer dans la confection, une autre dans la pâtisserie... Pourtant leur niveau d' instruction n' est pas élevé, il varie du primaire au moyen.

Pour conclure : quel est l' impact sur la famille et la condition féminine ?

L' informel de l' aisance matérielle, lui, réalise la promotion de la famille car rehausse le statut social familial, dans la mesure où ses activités permettent la mobilité sociale. En effet, il est question de création d' emplois pour l' époux ou le fils (tel un commerce), de formation pour les enfants, d' investissement immobilier (villa...). Ainsi, le gain revient d' abord à l' amélioration des conditions de vie de la famille.

Il permet aussi l' épanouissement de la travailleuse et certaines deviennent ambitieuses (rêve d' une usine *dæchta*...). L' assurance que ces indépendantes acquièrent dans le travail, s' étend à la famille. Elles apprennent aussi à gérer minutieusement leurs temps quelque soit l' activité, car elles se considèrent *travailleuses* autant que la salariée et ne vivent pas cloisonnées. Par ailleurs, le pouvoir financier de ces femmes et son impact sur le niveau de vie de la famille modifient la perception de leur entourage sur elles ; ce qui peut leur offrir un pouvoir réel et symbolique dans la mesure où elles savent gérer cette situation<sup>(7)</sup>.

Quant à l' informel de subsistance, il autorise seulement une reproduction de la famille. Il est souvent vécu comme une déchéance notamment pour les mères quand de *femmes au foyer*, elles deviennent *travailleuses exploitées*. Celles-ci considèrent leur activité informelle

### *Conditions et situations féminines*

comme un sacrifice pour la famille. Et c' est pourquoi certaines femmes de ménage cachent souvent leur travail aux voisins et à la famille élargie.

Du point de vue "gestion de la vie active" et ce quelque soit le type informel, il faut souligner que les activités exercées à domicile permettent un gain de temps et l' évitement de l' obstacle *garde des enfants*". Par contre, bien qu'elles jouissent aussi d' une gestion libre de leur temps, celles qui exercent en dehors de l' espace domestique (trabendiste, femme de ménage, vendeuse en magasin ou de bijoux dans la rue..) rencontrent les mêmes difficultés que les salariées.

Encore que ce dernier point (travailler au dehors de son domicile) pèse d'un poids plus lourd pour les travailleuses, exploitées, du premier type d'activité informelle que pour celles, indépendantes, du deuxième type.

---

#### NOTES :

(1) Ce papier (inédit) est tiré d'une recherche sur *L'informalisation de l'économie algérienne*, menée par le CREAD (Alger). Dans ce cadre, j'ai effectué une enquête empirique en 2001/2002 dans la région algéroise sur les femmes dans l'informel.

(2) Pour cet aspect d' activité de survie, une parenthèse a été ouverte sur les mendiantes, non travailleuses par convention. Ces dernières estiment pourtant exercer un travail dans la rue et, même, un travail pénible, car elles sortent chercher la nourriture pour leurs enfants et leur temps est organisé comme les travailleuses. Leur gain avoisine celui des placeuses dans les bains maures.

(3) A propos d' espace et d' activité informelle : une cour est indispensable pour le séchage de *kachta*, pour le couscous ; ou, encore, il faut avoir suffisamment d' espace pour ouvrir une cantine scolaire.

(4) A propos des cours particuliers : la présence d' enfants en bas âge ou scolarisés, l' exigüité du logement peuvent limiter l' investissement de l' enseignante. Pour surmonter cet obstacle, certains enseignants s' organisent en groupe, louant collectivement des locaux qui sont utilisés à tour de rôle. Le fait frappant est que cet espace-travail séparé de l' espace domicile est plus utilisé par le collègue de sexe masculin. L' enseignante, quand elle est mère de famille, préfère rester chez elle car elle rencontre les contraintes de la vie domestique.

(5) Elle dit : "je suis fatiguée de la rue... la sécurité du foyer, c' est mieux...". Cette femme, trabendiste, approvisionnait les commerçants d' Alger Centre vers la Casbah en dirigeant un groupe d' au moins dix femmes lors de ses déplacements à l' étranger.

(6) La vente de bijoux en détail sur le marché informel se situe dans les activités de survie.

(7) Je cite : "mon mari n' a pas intérêt à me parler!" et une autre : " je suis devenue un homme..."

**COLLOQUE INTERNATIONAL**  
**« DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES**  
**ET PRIVATISATIONS EN ALGERIE »**

**Amiens les 16-17 octobre 2003**

**CRIISEA - Amiens**

***FONCTIONNEMENT DU MARCHE DU TRAVAIL EN ALGERIE***

**N. Hammouda N & S.M Musette, CREAD, Alger**

*Draft provisoire*

### Introduction

L'Algérie vit ces dernières d'années une expérience politique, économique et sociale caractéristique d'une phase de transition. Le projet d'édification d'une société socialiste entrepris dès l'indépendance (1962) sur la base d'une organisation économique à planification centrale et le concours des revenus d'importantes ressources en hydrocarbures, a permis la réalisation de grandes transformations dans tous les domaines. Mais sous les effets conjugués de la poussée démographique, des aspirations nouvelles nées des mutations ainsi opérées et des effets de la récession économique issue du choc pétrolier de 1986, le pays va se trouver devant la nécessité de procéder à des réformes en profondeur. Des lois sur les réformes économiques vont être adoptées dès 1988. Le système politique est modifié avec l'adoption d'une nouvelle Constitution (1989) consacrant le multipartisme et la politique sociale sera révisée en 1990.

Un bref regard sur les indicateurs macro-économiques permet de situer les grands défis de stabilisation économique durant cette phase de transition. Le PIB/hab. estimé à 2471 \$EU en 1990 chute à 1457\$EU en 1995 et une reprise légère et lente peut être observée par la suite pour atteindre 1773\$EU en 2001. Le ratio du service de la dette extérieure/exports est passé de 70,9% en 1991, à un niveau acceptable - soit 21% en 2001. De même l'inflation, estimé à 17,9% en 1990, avait atteint 29,8% en 1995 pour baisser ensuite à 4,23% en 2001. Enfin, en terme de réserves de changes, l'Algérie dispose présentement un niveau record estimé à 25,9 milliards de \$EU en mars 2003.

Ces performances de l'économie algérienne ne sont pas encore traduites par effets positifs sur le plan social. Le taux de chômage n'a pas cessé de croître. Il passe de 20% en 1990 à 29% en 1999 et un léger déclin est observé en 2001, avec un taux de 27,2%. La pauvreté aussi a connu une progression sensible durant cette dernière décennie passant de 12% en 1988 à 22% en 1995 et se situerait à 24% en 2000. Ces deux phénomènes (chômage et pauvreté) ont été accompagnés par une informalisation importante de l'économie algérienne.

Le rétablissement des équilibres macro-économiques et la détérioration du social sont apparus dans une conjoncture de conflits politiques d'une violence extrême. Le climat des affaires a été ainsi très perturbé. La fermeture (ou le transfert hors frontière) des

représentations diplomatiques en Algérie a aussi influé négativement sur l'attraction des capitaux étrangers. Puis, l'Algérie a été le dernier des pays maghrébins à signer l'Accord d'Association avec l'Europe et elle reste l'un des derniers pays à ne pas encore adhérer aux Accords de l'OMC. Enfin, les réformes économiques sont loin d'être achevées. L'une des pièces centrales des réformes est celle de la privatisation. Le processus, maintes fois relancé par les autorités algériennes, reste encore à parfaire notamment sur les modalités de mise en œuvre. De même, bien que le secteur privé ait connu une expansion rapide ces dix dernières années, l'essentiel des recettes extérieures (près de 95%) est tiré par le secteur public, avec l'exportation des produits énergétiques.

L'un des principaux problèmes dans cette conjoncture, caractérisée par une aisance financière sans précédente dans l'histoire du pays et par une nette dégradation du social, est la crise de l'emploi ! Le marché du travail est au cœur d'un séisme dont les répliques semblent devenir de plus en plus fortes. Le secteur privé domine présentement le monde du travail mais le secteur public reste encore le premier pourvoyeur d'emploi salarié permanent, durable et décent. L'analyse de la dynamique du marché du travail n'est pas aisée du fait de la nature des données disponibles. En effet ses derniers ne sont ni régulières ni exhaustives. Elles proviennent le plus souvent d'enquêtes auprès des ménages sur des échantillons relativement réduits et renouvelés totalement ce qui ne permet pas de mesurer les évolutions de façon précise. Les enquêtes auprès des établissements n'ont renouvelé leur méthodologie et se contentent d'observer uniquement le secteur industriel de plus de dix salariés.

## **EVOLUTION DU MARCHE DU TRAVAIL EN ALGERIE**

Pour situer l'évolution du marché du travail en Algérie, il nous semble indispensable de faire le point d'abord brièvement sur la population algérienne et la population active (§1). L'emploi proprement dit est présenté selon les grandes branches d'activité économique, et la contribution à la valeur ajoutée de chaque branche selon le secteur juridique (§2). Puis, pour entrer dans le vif du sujet en esquissant les grands traits des tendances récentes du salariat (§3) avec un accent sur sa métamorphose observée durant les années 1990. Enfin, nous examinerons les caractéristiques de l'emploi privé (§4) comparativement à celui du secteur public.

### **1. LA POPULATION ALGERIENNE ET POPULATION ACTIVE**

La population algérienne, estimée à 10,2 millions en 1962, a été multipliée par deux en l'espace de vingt ans environ, pour se situer à 20,5 millions en 1983 - ce qui correspond aux effets de la politique nataliste adoptée juste après l'indépendance de l'Algérie. A partir de cette date, une politique nouvelle, fondée sur l'espacement des naissances, allait être mise en œuvre. La décennie 1990 a été ainsi celle de la transition démographique en Algérie, caractérisée par une tendance baissière de la fécondité. La population algérienne en 2002 est estimée à 31,04 millions d'habitants. Le rapport entre la population et l'activité n'est plus à démontrer. Le poids démographique a été l'un des facteurs le plus important dans le reprise du chômage durant les vingt dernières années.

#### **▪ Population active selon le sexe d'après les RGPH**

Le taux d'activité, telle que définit par les services statistiques pour le recensement générale de la population et de l'habitat (RGPH), a été toujours très faible - estimé à 21.7% en 1966, remonte à 23.4% en 1987 et culmine à 27.5% en 1998 (cf. Tableau N° 1). Selon le sexe, un écart très important peut être relevé avec un très faible taux d'activité féminine

(TAF) quoiqu'on peut noter une nette amélioration en fin de période. Le TAF est passé de moins de 2% en 1966 à presque 10% en 1998.

**Tableau N° 1 : Evolution de la population et de la population active selon le sexe d'après les recensements de 1966 à 1998**

indicateurs	Sexe	1966	1977 <sup>1</sup>	1987	1998
Actifs	Ensemble	2 565	3 008	5 280	8 057
	Masculin	2 455	2 847	4 849	6 669
	Féminin	110	161	431	1 388
Population totale	Ensemble	11 821	15 646	22 601	29 272
	Masculin	5 817	7 773	11 425	14 801
	Féminin	6 004	7 873	11 176	14 471
Taux d'activité	Ensemble	21, 70	19, 23	23, 36	27, 52
	Masculin	42, 20	36, 63	42, 44	45, 06
	Féminin	1, 83	2, 04	3, 86	9, 59

*Sources : Données RGPH, ONS, Alger*

Ces constats sont à relativiser en raison de la définition même de la population active selon les RGPH. L'estimation est fondée sur toute la population algérienne résidente comme dénominateur. Le constat le plus frappant est la croissance rapide des actifs (6 ans et plus), qui passe de 2,5 millions en 1966 à 8 millions 1998. Sachant que la structure de la population comprend un taux important d'enfants de moins de 15 ans, le taux d'activité obtenu est logiquement faible. Les RGPH n'étant pas proprement axé sur les questions d'emploi, nous proposons un bref regard sur la population d'âge actif d'après les enquêtes Main d'œuvre et Démographie, qui sont réalisées plus ou moins régulièrement depuis 1982.

- **Population d'âge actif selon les enquêtes main-d'œuvre**

La population d'âge actif est la tranche de la population comprise entre 16 ans et 59 ans - le seuil inférieur est arrêté en fonction de l'âge légal d'accès au travail et le seuil supérieur est celui de l'âge à la retraite. Un exercice sur trois bases de données (enquêtes MOD 1992, 1997 et 2001) nous donne les résultats contrastant avec les taux établis par les services statistiques selon le mode d'estimation des RGPH. Selon notre estimation, une baisse légère du taux d'activité a été enregistré durant la dernière décennie - passant de 49,88 % en 1992 à 47,82 en 2001 bien que la population active ait enregistré un gain de presque de 2 millions de personnes de plus sur le marché du travail - passant de 6,8 en 1992 millions à 8,6 millions à 2001. Selon le sexe, le taux d'activité féminine est estimé à 15,26% en 1992, ce taux passe à 15,76% en 1997 et atteint 17,08% en 2001. Ce taux est assez distinct de l'estimation des RGPH, généralement utilisée pour des comparaisons internationales.

Cette précision étant établie, nous reprenons (pour le besoin d'une série chronologique) les données officielles, fondées sur la méthode de calcul des RGPH - autrement dit toute la population occupée (6 ans et plus) et les chômeurs (16 à 59 ans) qui constituent la population active. Les actifs sont passés de 4,2 millions en 1982 à 8,6 millions en 2001 selon les données suivantes.

<sup>1</sup> en 1977 les appelés du contingent sont recensés hors ménages ordinaires

**Tableau N° 2 Evolution de la population active de 1982 à 2001**

Unité: en milliers

Emploi/année	1982	1983	1984	1985	1989	1990	1992	1997	2001
Actifs	4164	4209	4271	4883	5588	5851	6200	8072	8568
Occupés	3474	3632	3812	4058	4578	4695	4700	5815	6229
Chômeurs	690	577	459	825	1010	1156	1500	2257	2339
Taux de chômage	16,6	13,7	10,75	16,9	18,1	19,8	24,2	28	27,3

Sources : Données Enquêtes Main d'œuvre, ONS, Alger

Cette croissance de la population active (une moyenne annuelle de 232 000 nouveaux actifs entre 1982 à 2001) n'a pas été suivie par une croissance égale de l'emploi (une moyenne annuelle de 145 000 nouveaux emplois pour la même période). En conséquence, le taux de chômage a repris sa progression à partir de 1984, en passant de 10,8% à 29,3% en 1999, pour ensuite décliner lentement à 27,3% en 2001- influencé par le facteur démographique, avec une arrivée en baisse de primo-demandeurs. La situation actuelle de l'activité selon le sexe et la strate, à partir des dernières statistiques disponibles, nous donne les résultats suivants. Le nombre de femmes actives s'élève à 1,2 millions, dont 51% travaillent dans les zones urbaines contre seulement 18 % dans les zones rurales (Cf. Tableau N° 3). Le taux de chômage féminin est estimé à 31,4%, nettement supérieur à la moyenne nationale.

**Tableau N° 3 : Taux de chômage selon le sexe et la strate en 2001**

Indicateur	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Taux De chômage	Masculin	27,77	25,08	26,58
	Féminin	33,27	25,33	31,39
	Ensemble	28,34	25,1	27,3

Source : Données publiées Enquête emploi 2001, ONS, Alger

## 2. EVOLUTION DE L'EMPLOI

Un lecture socio-historique des données sur l'emploi en Algérie permet d'établir deux phases distinctes de son évolution. La première phase, allant de l'indépendance à 1984, fondée sur une politique économique centralisée, indique une croissance régulière de l'emploi. A partir de 1985, une deuxième phase peut être observée - avec une reprise à la hausse du taux de chômage et une baisse sensible de création d'emplois. De même, durant cette phase, une réduction d'emplois dans les entreprises publiques a été engagée avec les procédures de compression d'effectifs. Durant la décennie 1990, la mise en place des réformes économiques allait se traduire par encore plus de turbulences dans le monde du travail - la structure de l'emploi selon les grandes branches d'activités va être modifiée. C'est surtout en rapport avec le secteur juridique que des changements notables peuvent être observés.

### ▪ Evolution de l'emploi selon les grandes branches d'activité économique (BAE)

Sans entrer dans une analyse approfondie, l'examen de l'emploi durant la décennie 1990 jusqu'à 2001 (dernières données disponibles) - presque 2 millions nouveaux emplois ont été créés, soit 44% de plus durant cette période. La structure de l'emploi révèle la dominance du secteur des services avec 34% en 1989 et 40% en 2001 (Cf. Tableau N° 4) de la totalité durant la dernière décennie.

**Tableau N° 4 Répartition de l'emploi selon les BAE de 1989 à 2001**

Branche	1989		2001	
	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	979	22,75%	1 312	21,65
Industries	755	17,54%	861	14,21
BTP	697	16,19%	650	10,73
Commerces	372	8,64%	789	13,02
Services marchands	464	10,78%	765	12,62
Services non marchands	1037	24,09%	1 682	27,77
Ensemble	4304	100,00	6 059	100,00

Sources: Enquêtes emploi auprès des ménages, ONS, Alger

Cette performance, dans une conjoncture de crise, est intéressante. La création nette d'emplois est assez importante dans le Commerce (avec plus du double en 2001 qu'en 1989) et dans l'agriculture (avec plus de 56% durant la période observée). Un recul de l'emploi en terme relatif affecte l'Industrie et le BTP.

#### ▪ Evolution de l'emploi selon les niveaux d'instruction

Les nomenclatures des professions ayant changées entre 1989 et 2001, nous donnons la répartition selon les niveaux d'instruction dont le contenu est plus ou moins stable ce qui permet de mesurer des évolutions.

Tableau N° 5 : Evolution de l'emploi selon le niveau d'instruction entre 1989 et 2001

	1989	2001	différence
Sans instruction	1 929	947	-981
alphabétisé	45	322	277
Primaire	796	1 271	474
Moyen	661	1 603	942
Secondaire	413	1 327	913
Supérieur	459	589	130
Total	4 305	6 059	1 755

Sources: Enquêtes emploi auprès des ménages, ONS, Alger

### 3. TENDANCES RECENTES DU SALARIAT

L'un des constats les plus frappants qu'on peut relever durant la décennie 1990, c'est la baisse relative du salariat d'une manière générale. Ils représentaient 65,19% de l'ensemble des occupés en 1989, ils ne sont plus que 61,18% en 2001. Cette baisse du salariat correspond en fait à une hausse relative de la catégorie "employeurs" qui passe de 1% à 7% et du doublement des "aides familiaux", passant de 4% à 9% durant la période observée. Cette baisse du salariat diffère selon le statut.

Tableau N° 6 Evolution de l'emploi selon la situation dans la profession de 1989 à 2001  
Effectifs en milliers et %



Situation dans la profession	1989		2001	
	Salariés permanents	2 576	59,82%	2 571
Salariés non permanents	217	5,04%	1 052	17,36%
apprenti	14	0,33%	19	0,31%
FPE		0,00%	65	1,07%
<b>salariés</b>	<b>2 807</b>	<b>65,19%</b>	<b>3 707</b>	<b>61,18%</b>
employeurs	51	1,18%	435	7,18%
indépendants	862	20,02%	1 391	22,96%
Aide familial	206	4,78%	526	8,68%
EAC EAI	233	5,41%		0,00%
Femmes partiellement occupées	146	3,39%		0,00%
<b>Non salariés</b>	<b>1 498</b>	<b>34,79%</b>	<b>2 352</b>	<b>38,82%</b>
Total	4 306	100,00%	6 059	100,00%

Source: Données statistiques, ONS, Alger

Pour les salariés *permanents*, on peut observer une régression dans la structure - le taux passe de 59,6% 1989 à 42,4% en 2001 (Cf. Tableau N° 6). Par contre les salariés *temporaires* enregistrent un saut spectaculaire avec un triplement de son poids dans la structure globale de l'emploi durant la même période en passant de 5% en 1989 à 17% en 2001. Ce nouveau profil du salariat en Algérie a été rendu possible avec plus de femmes dans l'emploi temporaire, passant de 2,6% en 1990 à 9,4% en 2001 (Cf. Tableau N° 7), bien qu'en valeur relative, les femmes salariées qui représentaient 92,2% de la totalité des occupées, ne représentent plus que 57,7% des travailleuses en 2001

Tableau N° 7. Evolution du salariat selon le sexe de 1990 à 2001 (en %)

Année	1989		2001	
	masculin	féminin	masculin	féminin
<i>salarié permanent</i>	59,2	65,1	41,4	48,3
<i>salarié temporaire</i>	5,6	0,8	18,7	9,4
<b>Ensemble des salariés<sup>2</sup></b>	<b>65,1</b>	<b>66,2</b>	<b>61,0</b>	<b>62,3</b>
<b>Non salariés<sup>3</sup></b>	<b>34,9</b>	<b>33,8</b>	<b>39,0</b>	<b>38,7</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: Données statistiques Enquêtes main d'œuvre, ONS - Alger

En fait, un changement profond dans le comportement d'activité féminine n'est pas à écarter. Bien que le taux d'activité féminine reste encore relativement faible, le nombre d'actifs a plus que doublé durant la dernière décennie - passant de 335 000 en 1990 à 857 000 femmes occupées en 2001. Les variations les plus importantes peuvent être observées parmi les catégories suivantes : les indépendantes sont 16 fois plus nombreuses, les aides familiaux sont multiplié par 11 et enfin les salariées à temps partiels enregistrent un effet multiplicateur de l'ordre de 8 - entre 1990 et 2001.

<sup>2</sup> y compris les apprentis et les formes particulières d'emploi

<sup>3</sup> y compris les travailleurs à domicile

- ***Le secteur privé domine le monde du travail mais le secteur public reste encore le premier pourvoyeur de l'emploi salarié***

L'évolution du salariat selon le secteur juridique est intéressant pour situer le changement intervenu dans le décor dans le monde du travail. L'Etat qui a été depuis de longues années, le premier employeur du pays, se retrouvent en 2001, avec seulement 40% de l'ensemble des occupés. Autrement dit, c'est le secteur privé qui domine présentement le monde du travail avec 60% des travailleurs. Mais cette dominance est à relativiser concernant le salariat.

**Tableau N° 8 Evolution du salariat de 1990 à 2001 (en %)**

Année	1990			2001		
	Perm	Temp	Total	Perm	Temp	Total
Secteur juridique						
Public	78,8	2,0	80,8	56,5	12,4	68,8
Privé	10,2	9,0	19,2	5,2	26,0	31,2
Ensemble	89,0	11,0	100,0	61,6	38,4	100,0

*Sources : Enquêtes MOD - 1990 et 2001, ONS, Alger*

Selon les données de ce tableau, on peut observer une baisse sensible de l'emploi salarié permanent - qui passe de 89% en 1990 à 62% en 2001. Autrement dit, l'emploi temporaire tend à devenir de plus en plus la nouvelle forme du salariat. Malgré cette baisse, on doit aussi noter que le secteur public maintient encore sa dominance dans l'emploi salarié permanent avec 56% de l'ensemble en 2001.

**Tableau N° 9 : Répartition des salariés permanents selon les grands groupes de profession en 2001**

Grands groupes de profession	hommes	femmes	Total
dirigeants et cadres supérieurs	91	13	104
Professions intellectuelles et scientifiques	162	94	257
Professions intermédiaires	434	165	599
Employés de type administratif	167	75	243
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché	483	16	499
Agriculteurs et ouvriers qualifiés agriculture et de la pêche	31		31
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	235	18	253
Conducteurs installation et de machines et ouvriers assemblage	169	4	174
Ouvriers et employés non qualifiés	372	40	411
Total	2 144	427	2 571

**4.  
TEN  
DAN  
CES  
REC  
ENT  
ES  
DU  
SEC  
TEU  
R  
PRI  
VE**

La domination du monde du travail par le secteur privé a été favorisée avec le développement de l'informel. Le taux de l'emploi informel hors agriculture, selon l'affiliation à la sécurité sociale (obligatoire en Algérie), était estimé à 28,9 en 1992, il est évalué à 45% en 2001 selon les données des enquêtes MOD. En clair, il sont 2,7 millions de travailleurs, dont 370 000 femmes, qui déclarent ne pas bénéficier de couverture sociale en 2001. La part des salariés dans la structure de l'emploi informel a pratiquement doublé : elle était de l'ordre de 11% en 1992, elle passe à 20,7% en 2001.

Cette nouvelle structuration du système productif algérien va avoir des effets certains sur la structure de la main-d'œuvre salariée (en terme de qualification et de sexe) et sur sa gestion. En effet le secteur privé utilise une main d'œuvre peu ou non qualifiée de façon plutôt non contractuel et non déclaré.

Tableau N° 10 : Evolution de l'emploi selon le secteur juridique entre 1989 et 2001

	1989		2001		différence
	%	effectifs	effectifs	%	
administration	23,70%	1 019 932	1 757 473	29,01%	737 541
Entreprises publiques	30,12%	1 296 545	633 427	10,45%	-663 118
Privé national <sup>4</sup>	40,14%	1 727 833	3 645 558	60,17%	1 917 725
autres <sup>5</sup>	6,04%	259 974	22 736	0,38%	-237 238
total	100,00%	4 304 284	6 059 194	100,00%	1 754 910

• Valeur ajoutée des branches d'activité selon le secteur juridique

Les réformes entreprises par les pouvoirs algériens depuis 1988 ont modifié le paysage économique. Un bref regard de la répartition de la valeur ajoutée selon les branches d'activité permet d'observer la place conquise par le secteur privé et le retrait graduel de l'Etat dans certaine branche. Cependant, la part du secteur public reste dominante *d'une manière globale*, quoique une légère baisse peut être notée : sa contribution s'élève à 53,5% en 2001 contre 54,16% en 1989 (Cf. Tableau N°5). Toutefois, *hors hydrocarbures*, la contribution du secteur privé a accentué son avantage sur le secteur public en passant de 59,47% en 1989 à 77,00% en 2001.

Tableau N° 11 : Valeur Ajoutée des branches d'activités entre 1989 et 2001

Unité : en %

Branche d'activité	1989		2001	
	Public	Privé	Public	Privé
<b>Secteur juridique</b>				
Agriculture	0,00	100,00	0,40	99,60
Industries hors hydrocarbures	74,06	25,94	64,67	35,33
Hydrocarbures	100,00	0,00	95,67	4,33
Services et Travaux Publics Pétroliers	100,00	0,00	100,00	0,00
Bâtiment et Travaux Publics	64,09	35,91	30,88	69,12
Transports et communications	55,63	44,37	23,94	76,06
Commerce	22,89	77,11	6,09	93,91
Services	22,04	77,96	10,78	89,22
Total National	54,16	45,84	53,05	46,95
Total National <i>hors Hydrocarbures</i>	<b>40,53</b>	<b>59,47</b>	<b>22,91</b>	<b>77,09</b>

Sources : Comptes Nationaux, ONS, Alger

<sup>4</sup> y compris travailleurs à domicile

<sup>5</sup> en 1989 on retrouve essentiellement le domaine agricole dont les travailleurs sont comptabilisés dans le privé national en 2001 bien que ce soit l'état qui est toujours le propriétaire des terres agricoles du domaine publique

A partir de 1989, on peut observer l'effacement total de l'Etat dans le secteur agricole au profit du secteur privé. Dans les transports et les télécommunications, les activités ont enregistré un fort taux de privatisation. Dans le secteur des commerces et des services, la contribution des entreprises publiques à la valeur ajoutée est très réduite. La croissance du secteur privé, impulsée par le retrait progressif de l'Etat de la sphère économique, a entraîné une modification sensible aussi dans le profil du salariat.

Plus de la moitié des entreprises individuelles sont dans la distribution. Depuis la démonopolisation du commerce extérieur plus de 40 000 importateurs se sont installés et brassent un volume annuel de devises en constante progression passant de plus de 5 milliards de dollars US à 7895 millions de US \$ en 2002, soit la part de 67.2% des importations globales alors que le public (y compris les AP) n'avait importé que 3,854 milliards de US \$.

D'un autre côté la dissolution de l'ensemble des entreprises publiques de distribution a laissé le champ libre au secteur privé. Parfois même on retrouve d'anciens salariés du secteur public qui se sont installés à leur compte grâce à l'indemnité qui leur a été versée et à leur capital social. Loin derrière vient le BTP, talonnés par les services marchands fournis aux ménages. La libéralisation du secteur des transports a eu pour conséquence son atomisation. De même la faiblesse de l'offre en matière de télécommunications a eu pour effet la multiplication de petits offreurs de services téléphoniques (publiphones) puis, depuis quelques années déjà nous voyons une floraison de cybercafés. Ces deux dernières activités risquent de périliter à court terme si de grands opérateurs investissent le marché algérien et baissent leurs prix. L'Algérie est le pays le moins doté en matière de télécommunications sur tout le pourtour méditerranéen.

Le secteur des hôtels, cafés et restaurants a quant à lui connu une progression fulgurante ces dernières années surtout dans sa composante « fast food » du fait de la généralisation de la journée continue.

Si nous parlons de la PME/PMI, l'essentiel des IAA (industries agroalimentaires) est formé actuellement des biscuiterie-chocolateries, de la production des boissons non alcoolisées, du travail des grains (pâtes, couscous,...), de l'abattage (contrôlé et non contrôlé), de la production du lait et de ses dérivés du lait (fromages, yaourt, ...etc.). Par contre, pour les TPE, il est vrai que le secteur de la boulangerie-pâtisserie qui se s'est développé du fait de l'élargissement du tissu urbain occupe une place importante. Il y a lieu de souligner à ce niveau la déconnexion de grands pans de ce secteur de l'agriculture locale. En effet l'essentiel des consommations intermédiaires sont importées (blé, sucre, poudre de lait, cacao, ...). Ce qui nous fait dire que l'Algérie est importateur net de main d'œuvre. Les pays exportateurs de lait ont développé la filière lait en poudre spécialement pour des pays comme l'Algérie qui en importe l'équivalent d'un demi milliards de dollars annuellement. Cette configuration était elle optimale au regard du bilan de la consommation énergétique. En effet le lait cru est transformé dans les pays producteurs en lait en poudre qui sera exporté puis reconstitué dans le pays importateur en lait liquide vendu en sachet.

L'effet multiplicateur escompté ne joue pas. En effet le développement du secteur des transports routiers et urbains va entraîner une augmentation des importations de matériels roulant plus importante que la production nationale de véhicules industriels. De même le développement des IAA va entraîner une augmentation des importations d'équipements et de matières premières.

Le seul secteur qui était relativement protégé à savoir le BTP a été ouvert à la concurrence étrangère puisqu'on voit de plus en plus d'entreprises étrangères obtenir des marchés importants.

En fait cette configuration du tissu productif privé est la résultante d'un processus historique et de contraintes tant institutionnelles qu'économiques. En effet l'étude sur l'état des lieux dans la PMI PME souligne l'existence de trois difficultés majeures à la création d'entreprises en Algérie : le foncier, le financement et la bureaucratie.

La conséquence de la bureaucratie c'est l'installation dans l'informalité ;

Les problèmes de financement vont orienter les futurs entrepreneurs vers des activités faiblement capitalistiques ne nécessitant qu'un autofinancement. Des considérations d'ordre religieux limite aussi la demande de crédit auprès des banques. En effet la pratique du taux d'intérêt est assimilé à de l'usure et est donc considéré comme illicite sauf cas de force majeure comme par exemple pour les jeunes chômeurs.

Et enfin l'inaccessibilité au foncier va là aussi orienter le type d'entreprise à créer : soit qu'elle ne nécessite pas de locaux tels que le secteur des transports ou même le BTP ou des activités pouvant s'exercer dans des zones résidentielles telles que le commerce ou les services et à ce moment on utilise les locaux attenants à sa propre résidence ou on loue chez le privé.

Tableau N° 12 : évolution de l'emploi selon le secteur juridique et la situation dans la profession entre 1989 et 2001 (en milliers)

	Public			Privé		
	1989	2001	différence	1989	2001	différence
Employeur				51	434	383
Indépendant				862	1 391	529
Salarié permanent	2 273	2 125	-148	294	432	138
Salarié non permanent	38	201	163	177	844	668
F.P.E <sup>6</sup>		61	61		2	2
Apprenti	6	3	-3	8	17	8
Aide familial				190	525	335
EAC EAI			0			0
TD <sup>7</sup>			0	145		-145
Total	2 317	2 391	74	1 728	3 646	1 918

Malgré l'hémorragie en terme d'emploi qu'ont connu les entreprises publiques, quelles soient locales ou nationales, l'administration a plus que compensé les pertes d'emploi même si une partie des emplois créés est temporaire. Ce qui remet en cause toute la logique qui a prévalu

<sup>6</sup> il s'agit des emplois créés dans le cadre des différents dispositifs de promotion de l'emploi des jeunes

<sup>7</sup> en 2001 les TD sont ventilés selon leur situation dans la profession

pour justifier les compressions d'effectifs. En effet comment justifier des suppressions de postes de travail dans le secteur économique pour en créer dans le secteur administratif ?

Tableau N° 13 : répartition de l'emploi selon le secteur juridique et le niveau d'instruction en 2001

Effectifs en milliers

	Public	%	Privé	%	autre
Sans instruction	194	8,11	751	20,60	2
alphabétisé	91	3,82	230	6,31	1
Primaire	340	14,20	928	25,47	3
Moyen	542	22,68	1 052	28,87	8
Secondaire	783	32,73	540	14,81	4
Supérieur	441	18,45	144	3,95	4
Total	2 391	100	3 646	100	23

Ce tableau nous montre l'impact que va avoir la privatisation du système productif sur l'éducation et la formation en amont.

Tout le système d'éducaion-formation a été pensé et dimensionné selon l'option scientifique et technologique qui devait sous tendre la politique de développement dont le principal acteur aux cotés de l'état devrait être l'entreprise publique. D'ailleurs beaucoup d'entreprises publiques avaient leur propre écoles ou institut de formation dans les années soixante dix.

Trente ans après le secteur public dans ces deux composantes (administration et entreprises) demeure le principal employeur des diplômés de l'université. Il est temps de repenser l'ensemble du système d'éducation et de formation en fonction des nouvelles données du marché du travail tant national qu'international.

### Conclusion :

L'ensemble des données disponibles permettent de conclure que les réformes économiques de la décennie écoulée ont eu plusieurs effets sur l'emploi :

- 1/ l'augmentation de la part de l'emploi privé dans l'emploi total ;
- 2/ une plus grande précarisation de l'emploi de deux points de vue : l'emploi temporaire et l'emploi non assuré ;
- 3/ un recul du salariat en général et du salariat permanent plus particulièrement. Encore faut-il s'assurer qu'une partie de l'emploi indépendant ne soit pas une forme de salariat déguisé et plus précaire ;
- 4/ une plus grande Tertiarisation de l'emploi au détriment surtout du secteur industriel ;
- 5/ une atomisation du système productif par la multiplication des opérateurs économiques dans les TPE ;

## Quelques données de base sur les entreprises privées algériennes

Nacer-Eddine HAMMOUDA<sup>1</sup>

Hamid ZIDOUNI<sup>2</sup>

Il est généralement admis implicitement qu'un réseau de PMI PME est le chaînon manquant au système productif algérien. A la fin des années soixante et dans les années soixante-dix le credo était « industries industrialisantes ». Ce type d'industries nécessitait de gros investissements que seul l'état était capable de prendre en charge. La PMI PME est supposée ne pas nécessitait de gros investissements et qu'à la faveur de l'expérience passée en matière de formation et de gestion qu'il y a maintenant en Algérie une classe de cadres capables de prendre le relais du secteur public en créant leur propre entreprise.

Qu'en est-il réellement ? quels sont les créneaux où s'est développée la PMI PME ? répond elle à une logique développementiste et donc elle va vers une plus grande intégration de l'économie nationale ? s'inscrit-elle dans une logique de globalisation et donc s'intègre dans un cadre supranational ? si oui lequel ? ou bien s'agit-il d'un développement conjoncturel qui s'inscrit dans une logique de gain à très court terme sur des marchés protégés ou captifs ?

Pour répondre à toutes ces questions nous aurons à définir puis dépouiller les comptes de ces PMI PME et voir comment elles s'intègrent dans le tableau économique d'ensemble de L'Algérie.

Il faut parler de prime abord du système d'information national en général et plus particulièrement sur les PMI PME pour garder à l'esprit les limites des données qui seront présentées par la suite.

### 1/ définition de la PMI PME

deux critères sont généralement utilisés pour délimiter le champ de la PMI PME : la taille et le chiffre d'affaire. En plus de la petite et moyenne entreprise on y rajoute la très petite entreprise (TPE) ou micro-entreprise.

Le choix d'un seuil est souvent problématique et est réglé de façon conventionnelle. Le premier seuil est celui de 0 salarié qui est utilisé par les statisticiens du travail pour distinguer entre les employeurs et les indépendants. Une personne qui n'utilise pas de main d'œuvre salariée dans son activité économique est considérée comme indépendant même s'il utilise une main d'œuvre familiale non rémunérée mais dès qu'il utilise une main d'œuvre contre rémunération même temporairement il devient employeur. C'est pourquoi beaucoup de professions libérales sont classés comme employeur dès qu'ils utilisent une main d'œuvre salariée (secrétaire, aide soignante, etc).

Les travaux que nous menons actuellement sur l'informalisation de l'économie algérienne nous permettent de dégager un autre seuil. C'est celui de quatre salariés qui distingue l'informel du formel. En effet les données disponibles sur lesquelles nous travaillons nous montrent clairement qu'au delà de ce seuil l'entreprise devient plus visible en terme d'enregistrement (qu'il soit fiscal ou administratif) ou en terme de forme d'organisation : constituée en société (personne morale) et non plus en entreprise individuelle (personne physique).

Les textes de loi sur les relations professionnelles introduisent un autre seuil qui est celui de neuf salariés pour la constitution d'une cellule syndicale.

<sup>1</sup> Statisticien –économiste CREAD

<sup>2</sup> directeur de la Comptabilité nationale ONS

Les comptables nationaux sont passés du seuil de 20 salariés à celui de dix. Les entreprises de moins de dix salariés sont classés parmi les ménages et entrepreneurs individuels.

En dehors de ce problème de seuil quels sont les secteurs d'activités que couvrent ce vocable ? en dehors de l'industrie qui est identifiée en tant que telle (PMI) qu'entend on par PME ? le problème se complique lorsqu'il se dédouble des prérogatives de tutelle administrative et d'encadrement juridique. L'économiste serait tenté par l'exhaustivité des secteurs d'activité et dans ce cas autant l'informel que l'agriculture y seraient intégrés. Parle-t-on dans ce cas de la même chose ?

Tableau n° 1 : Définition de la PME par la loi du 12/12/2001

taille	emploi	Chiffre d'affaires	Total du bilan
moyenne	50 à 250	200 millions à 2 milliards	100 millions à 500 millions
Petite	10 à 49	Moins de 200 millions	Moins de 100 millions
Très petite ou micro	1 à 9	Moins de 20 millions	Moins de 10 millions

## 2/ le système d'information :

il n'y a pas un système d'information propre à la PME. Faudrait savoir qu'entend on par PMI PME. Ce système (si système il y a) a été conçu à l'époque d'une gestion centralisée de l'économie nationale et pendant laquelle le privé national était confiné à rester à la marge. Les textes de référence de l'Algérie parlaient de la « propriété privée non exploiteuse » et c'est elle seule qui était tolérée. C'est pourquoi les services statistiques ont développé un système de collecte d'information destiné prioritairement au secteur public. Seul le privé du secteur industriel de 20 salariés & plus était enquêté exhaustivement. A partir de 1992 c'est l'ensemble des entreprises industrielles de 10 & plus qui sont enquêtées exhaustivement. Ceux dans la taille est inférieure au seuil fixé sont enquêtées par sondage.

L'actualisation tardive des différents fichiers qu'ils soient administratifs ou statistiques rend difficile le suivi de l'évolution des PMI PME et surtout des TPE. Les estimations comptables sont sujettes à caution du fait des hypothèses utilisées.

La TPE n'est enquêtée qu'à l'occasion de grosses enquêtes appelés enquêtes approfondies ou de structure qui ne sont réalisées que périodiquement. Ces enquêtes devraient être quinquennales mais réellement la période est plus longue. C'est ainsi que la dernière en date exploitée remonte à 1989. l'actuelle (2002) est en bute à des problèmes de terrain.

Au problème de définition de l'entrepreneur près, les enquêtes auprès des ménages sur la main d'œuvre donne un certain nombre d'information sur les employeurs et les indépendants (caractéristiques démographiques, conditions de vie, instruction formation, activité) et même sur leur entreprise (taille, enregistrement) depuis 1992. en particuliers l'enquête LSMS<sup>3</sup> de 1995 introduit des questions plus détaillées sur l'entreprise (financement, mode de gestion de la main d'œuvre, capital, revenus, données comptables, etc.). le problème de ces enquêtes c'est qu'elles sont réalisées sur des échantillons relativement restreint de l'ordre de 6000 ménages. de plus le personnel utilisé (féminin en général) même s'il est recruté et formé pour la circonstance n'est pas spécialisé dans le recueil de l'information économique nonobstant que c'est la personne directement concernée qui réponde au questionnaire ce qui n'est souvent pas le cas. Théoriquement chaque équipe de trois enquêtrices est encadré par un contrôleur dont la principale tâche est d'éviter la non réponse et de veiller à la fiabilité de l'information. Contrairement aux enquêteurs, le contrôleur est un professionnel de la statistique.

<sup>3</sup> Live standard measurement survey



Il y a une légère différence entre les deux types d'unités d'observation : individu et établissement ou entreprise. En effet un individu peut posséder plus d'une entreprise et réciproquement une entreprise peut avoir été créée par des associés. Toujours est-il qu'en première approximation on peut admettre qu'il y a égalité entre ces deux types d'unités.

### 3/ les données des enquêtes ménages

de prime abord on peut dire que cette source est la plus exhaustive au problème de définition près. On peut admettre que l'ensemble des employeurs peuvent être considérés comme entrepreneurs, mais qu'en est-il des indépendants ? Il est vrai que certains indépendants constitueraient plus un salariat déguisé. C'est souvent le cas dans la vente ou le BTP.

Tableau N° 1. Répartition de la population occupée dans le secteur privé hors agriculture selon le secteur d'activité et le type d'enregistrement de l'établissement  
en milliers

Situation dans la profession	Enregistré	Enregistré partiellement	Non enregistré	Total
Employeur	72	23	6	101
Indépendant	261	301	513	1075
aide familiaux	88	35	26	149
<b>Emploi</b>				
salariés permanents	244	56	13	313
salariés non permanents	182	37	9	228
Apprentis	45	14	7	66
<b>Secteur d'activité</b>				
Industrie	100	126	133	359
BTP	81	117	98	295
Commerce	452	123	201	776
Services	263	96	140	499
<b>Emploi total hors agriculture</b>	<b>891</b>	<b>466</b>	<b>573</b>	<b>1 930</b>

Source : exploitation Enquête Emploi, 1997, ONS

D'autre part l'héritier d'une entreprise peut-il être considéré comme entrepreneur stricto sensu ?

### 4/ les données administratives

il en existe plusieurs (CNAS, CASNOS, impôts, registre de commerce, numéro d'identification statistique NIS géré par l'ONS depuis 1997, ANDI (ex APSI) pour les créations d'entreprises). En dehors du NIS dont l'opération est toujours en cours, les autres sources ne donnent qu'une vision partielle de l'entreprise privée, celle qui est enregistrée. Même les entreprises qui sont enregistrées à

un moment, il n'est pas dit qu'elles existent réellement du fait des problèmes d'actualisation (dissolution, modification) ou des pratiques informelles en matière d'enregistrement.

Tableau 2 : Répartition des personnes physiques et morales par grand secteur d'activité au 31/12/2002

Wilaya	Production industrielle	Production artisanale	Commerce de gros	Import	Commerce de détail	Services	Total
Personnes physiques	96 619	6 065	30 876	9 967	383 640	188 081	715 248
TAUX / TOTAL	13,50%	0,80%	4,30%	1,40%	54%	26%	100%
Personnes morales	23 538	1 246	5 686	12 956	4 969	21 297	69 692
TAUX / TOT	33,80%	1,80%	8,20%	18,60%	7%	30,60%	100%
TOTAL /NAT	120 157	7 311	36 562	22 923	388 609	209 378	784 940
TAUX / TOT	15,31%	0,93%	4,66%	2,92%	49,51%	26,67%	100,00%

Le problème des données du fichier est particulièrement posé pour la NSA 16, c'est à dire les commerçants. Les 170 000 commerçants répertoriés dans le fichier de l'ONS sont largement sous estimé. En effet, le CNRC<sup>4</sup> donne le chiffre de 448 000 commerçants (commerce de gros et de détail plus les importateurs) recensés au 31.12.2002.

Tableau N° 3 : Bilan de l'opération de recensement et de reimmatriculation générale des commerçants au 31.12.2002

Wilaya	Nb.inscrits Au 14/7/97 (1)	Total Recense	Nb. Decis. Delivrees	Reimmatr. Au 31/12/2002	Taux % Reim /inscr	Taux % Reim / rec	Taux % Reim /dec.
ADRAR	7 562	6 978	3 843	2 633	35	38	69
CHLEFF	21 478	26 252	10 231	5 955	28	23	58
LAGHOIJAT	6 776	4 576	4 498	2 889	43	63	64
O.F. BOUJAGHI	16 518	18 678	7 892	4 656	28	25	59
BATNA	24 156	13 845	13 684	9 384	39	68	69
BEJATA	21 395	21 464	13 568	9 806	46	46	72
BISKRA	9 845	11 246	9 611	5 179	53	46	54
BECHAR	7 100	5 485	5 310	3 285	46	60	62
BLIDA	26 319	20 461	11 982	8 119	31	40	68
BOUJRA	11 461	7 426	7 422	4 856	42	65	65
TAMANR.	5 409	2 813	2 703	1 402	26	50	52

<sup>4</sup> site web : [www.cnrc.org.dz](http://www.cnrc.org.dz)

TIEMCEN	32 602	18 047	16 327	12 403	38	69	76
TIARET	20 328	22 746	10 749	5 914	29	26	55
TIZI -OUZOU	24 567	19 402	14 643	8 988	37	46	61
ALGER	73 492	54 668	40 568	25 366	35	46	63
DJELFA	19 620	9 389	9 017	5 174	26	55	57
JIJEL	17 252	19 420	6 606	5 199	30	27	79
SETIF	30 211	22 970	22 153	16 314	54	71	74
SAIDA	6 743	7 849	4 316	2 442	36	31	57
SKIKDA	19 665	19 350	12 090	7 873	40	41	65
S.B. ABBES	14 841	10 713	9 187	5 605	38	52	61
ANNABA	13 452	15 076	7 432	5 553	41	37	75
GUELMA	12 707	13 082	5 915	4 351	34	33	74
CONSTANTINE	23 298	15 526	13 328	9 796	42	63	73
MEDEA	15 960	10 788	9 052	6 662	42	62	74
MOSTAG.	12 372	7 349	6 965	4 432	36	60	64
MSILA	20 181	20 830	12 428	8 796	44	42	71
MASCARA	21 662	25 631	10 652	5 568	26	22	52
OUARGLA	13 986	7 553	6 604	5 052	36	67	76
ORAN	34 432	29 745	18 895	11 866	34	40	63
EL BAYED	4 874	5 202	3 239	2 210	45	42	68
ELIZI	1 287	798	789	570	44	71	72
B.B. ARRERIDJ	11 935	7 451	7 419	5 400	45	72	73
BOUMERDES	14 206	8 853	7 950	5 149	36	58	65
EL TARF	6 285	6 576	4 148	2 304	37	35	56
TINDOUF	1 565	1 068	892	721	46	68	81
TISSEMSILT	5 094	5 038	2 850	1 933	38	38	68
EL OUED	10 907	6 364	5 877	4 624	42	73	79
KHENCHLA	12 773	14 371	3 975	2 889	23	20	73
SOUK AHRAS	8 684	8 425	5 078	3 454	40	41	68
TIPAZA	11 063	8 044	5 852	4 228	38	53	72
MILA	13 832	10 140	9 015	6 021	44	59	67
AIN DEFLA	11 304	9 773	7 952	5 304	47	54	67
NAAMA	7 157	5 836	3 044	2 236	31	38	73

GHARDA	6 468	5 417	5 391	4 242	66	78	79
REIZANE	13 184	17 644	8 718	6 506	49	37	75
TOT/NAT.	751 451	634 965	421 509	281 233	37	44	67

( 1 ): IL s'agit du nombre des inscrits au R.C au 14/07/1997 diminué des radiations au 31/12/2002.

Tableau N° 4 : Répartition des personnes physiques selon le secteur d'activité et selon le sexe au 12- 10- 2001

Secteur d'Activité	Masculin	Féminin	TOTAL
Agriculture	804	32	836
Eau et Energie	298	34	332
Services et Trav. Publics. Pétrolier	25	3	28
Mines et carrières	246	9	255
ISMMEE	3 475	165	3 640
Matériaux de construction	4 845	494	5 339
BTPH	14 368	316	14 684
Chimie, Caoutchouc	751	77	828
Industries agro-alimentaires	6 481	604	7 085
Textiles, Confection	4 415	457	4 872
Cuirs et Chaussures	1 657	105	1 762
Bois, lièges et papiers	5 454	173	5 627
Industries Diverses	2 781	103	2 884
Transports et communication	12 099	462	12 561
Commerce	152 926	17 875	170 801
Hôtels, cafés, restaurants	13 174	1 795	14 969
Services fournis aux entreprises	3 168	326	3 494
Services fournis aux ménages	17 073	1 327	18 400
Etablissements financiers	15	1	16
Affaires immobilières	283	35	318
ND	14 364	1 199	15 563
TOTAL	258 702	25 592	284 294

Source ONS NIS

Ce tableau est instructif à plus d'un titre. Plus de la moitié des entreprises individuelles sont dans la distribution. Depuis la démonopolisation du commerce extérieur plus de 40 000 importateurs se sont installés et brassent un volume annuel de devises en constante progression passant de plus de 5

milliards de dollars US à 7895 millions de US \$ en 2002, soit la part de 67.2% des importations globales alors que le public (y compris les AP) n'avait importé que 3,854 milliards de US \$. Ils sont plus de vingt mille actuellement après assainissement. D'ailleurs c'est le secteur où il y a eu une diminution des effectifs.

D'un autre côté la dissolution de l'ensemble des entreprises publiques de distribution a laissé le champ libre au secteur privé. Parfois même on retrouve d'anciens salariés du secteur public qui se sont installés à leur compte grâce à l'indemnité qui leur a été versée et à leur capital social. Loin derrière vient le BTP, talonnés par les services marchands fournis aux ménages. La libéralisation du secteur des transports a eu pour conséquence son atomisation. De même la faiblesse de l'offre en matière de télécommunications a eu pour effet la multiplication de petits offreurs de services téléphoniques (publiphones) puis, depuis quelques années déjà nous voyons une floraison de cybercafés. Ces deux dernières activités risquent de péricliter à court terme si de grands opérateurs investissent le marché algérien et baissent leurs prix. L'Algérie est le pays le moins doté en matière de télécommunications sur tout le pourtour méditerranéen.

Le secteur des hôtels, cafés et restaurants a quant à lui connu une progression fulgurante ces dernières années surtout dans sa composante « fast food » du fait de la généralisation de la journée continue.

Si nous parlons de la PME/PMI, l'essentiel des IAA (industries agroalimentaires) est formé actuellement des biscuiterie-chocolateries, de la production des boissons non alcoolisées, du travail des grains (pâtes, couscous,...), de l'abattage (contrôlé et non contrôlé), de la production du lait et de ses dérivés du lait (fromages, yaourt, ... etc.). Par contre, pour les TPE, il est vrai que le secteur de la boulangerie-pâtisserie qui se s'est développé du fait de l'élargissement du tissu urbain occupe une place importante. Il y a lieu de souligner à ce niveau la déconnexion de grands pans de ce secteur de l'agriculture locale. En effet l'essentiel des consommations intermédiaires sont importées (blé, sucre, poudre de lait, cacao, ...). Ce qui nous fait dire que l'Algérie est importateur net de main d'œuvre. Les pays exportateurs de lait ont développé la filière lait en poudre spécialement pour des pays comme l'Algérie qui en importe l'équivalent d'un demi milliards de dollars annuellement. Cette configuration était elle optimale au regard du bilan de la consommation énergétique. En effet le lait cru est transformé dans les pays producteurs en lait en poudre qui sera exporté puis reconstitué dans le pays importateur en lait liquide vendu en sachet.

L'effet multiplicateur escompté ne joue pas. En effet le développement du secteur des transports routiers et urbains va entraîner une augmentation des importations de matériels roulant plus importante que la production nationale de véhicules industriels. De même le développement des IAA va entraîner une augmentation des importations d'équipements et de matières premières.

Le seul secteur qui était relativement protégé à savoir le BTP a été ouvert à la concurrence étrangère puisqu'on voit de plus en plus d'entreprises étrangères obtenir des marchés importants.

En fait cette configuration du tissu productif privé est la résultante d'un processus historique et de contraintes tant institutionnelles qu'économiques. En effet l'étude sur l'état des lieux dans la PMI PME souligne l'existence de trois difficultés majeures à la création d'entreprises en Algérie : le foncier, le financement et la bureaucratie.

La conséquence de la bureaucratie c'est l'installation dans l'informalité ;

Les problèmes de financement vont orienter les futurs entrepreneurs vers des activités faiblement capitalistiques ne nécessitant qu'un autofinancement. Des considérations d'ordre religieux limite aussi la demande de crédit auprès des banques. En effet la pratique du taux d'intérêt est assimilé à de l'usure et est donc considéré comme illicite sauf cas de force majeure comme par exemple pour les jeunes chômeurs.

Et enfin l'inaccessibilité au foncier va là aussi orienter le type d'entreprise à créer : soit qu'elle ne nécessite pas de locaux tels que le secteur des transports ou même le BTP ou des activités pouvant

s'exercer dans des zones résidentielles telles que le commerce ou les services et à ce moment on utilise les locaux attenants à sa propre résidence ou on loue chez le privé.

#### **4/ les données de la comptabilité nationale**

la comptabilité nationale est un cadre cohérent pour les analyses macroéconomiques. Les comptes nationaux utilisent l'ensemble des sources disponibles en matière de données pour élaborer les comptes. Mais faute de données suffisantes, ils sont obligés d'utiliser des procédures d'estimation assez approximatives. C'est le cas en particulier des comptes du secteur privé en général et de la TPE en particuliers. De façon conventionnelle les entreprises de moins de dix salariés sont regroupés dans le vocable ménages et entrepreneurs individuels par opposition aux sociétés et quasi sociétés non financières. Nous avons signalés (Hammouda & Zidouni, 1990) que les MEI étaient et restent, le parent pauvre de la statistique algérienne.

Les comptes nationaux pensent pouvoir estimer la production nationale en connaissant la consommation finale des ménages.

Il faut savoir que les enquêtes auprès des ménages sur les dépenses de consommation ne se font que de façon décennale et que du fait de la méthodologie adoptée et de l'exploitation de ces enquêtes la sous déclaration n'est pas redressée. En particuliers les dépenses de services fournis aux ménages sont largement sous estimé du fait qu'il s'agit généralement de dépenses individuelles qui ne sont pas répercuter automatiquement au niveau des dépenses des ménages.

Ce sont les ménages et entrepreneurs individuels qui dégagent les plus fortes capacités de financement. Or seuls la moitié de ces capacités sont bancarisées ce qui expliquent à posteriori et le développement du secteur privé et l'informalisation rampante de l'économie algérienne.

Tableau N° 5 : Evolutions récentes de quelques agrégats comptables du secteur privé

année	PB	CI	VA	CFE	RI	ILP	RS	ENE	
1989	privé +20	16335878	8974920	7360958	826037	6534921	557409	4404490	1573022
	% dans privé total	7,80%	14,73%	4,96%	15,30%	4,57%	6,72%	17,83%	1,43%
1990	privé +20	17483944	9085506	8398438	879421	7519017	963599	3901221	2654197
	% dans privé total	6,61%	11,33%	4,56%	12,94%	4,23%	14,45%	13,83%	1,86%
1991	privé +20	30492501	11681735	18810766	908160	17902606	1581372	6492165	9829069
	% dans privé total	7,62%	10,00%	6,64%	7,41%	6,61%	17,23%	13,27%	4,62%
1992	privé +10	25298009	13840156	11457853	1165166	10292687	1292406	5162394	3837887
	% dans privé total	4,98%	9,64%	3,14%	6,87%	2,96%	10,49%	7,98%	1,42%
1993	privé +10	27328373	15661150	11667223	1553794	10113429	794445	5429658	3889326
	% dans privé total	4,22%	7,49%	2,66%	10,45%	2,39%	3,08%	6,38%	1,24%
1994	privé +10	51854347	31328848,5	20525498,5	1820687,6	18704810,9	3555071,19	7685016	7464723,71
	% dans privé total	6,42%	11,63%	3,81%	10,42%	3,59%	8,95%	8,78%	1,90%
1995	privé +10	58120008,8	33131076,1	24988932,7	2137510,8	22851421,9	2629415,1	9449149,4	10772857,4
	% dans privé total	5,66%	10,52%	3,51%	8,49%	3,33%	6,05%	8,70%	2,02%
1997	privé +10	110915218	52063739,3	58851478,4	5079047,3	53772431,1	10956335,8	12167660,1	30648435,2
	% dans privé total	7,26%	10,10%	5,81%	12,05%	5,54%	15,60%	7,26%	4,18%
1998	privé +10	115962137	53836305,8	62125831,2	5068038,12	57057793	9710089,4	13301710	34045993,6
	% dans privé total	6,48%	8,78%	5,28%	10,42%	5,06%	12,16%	7,02%	3,96%
1999	privé +10	149880083	61513566,5	88366516,5	22834521,4	65531995,1	12363777,2	14365073,6	38803144,3
	% dans privé total	7,25%	8,41%	6,62%	30,68%	5,20%	14,54%	6,61%	4,05%
2000	Privé +10	206297627	78705332,2	127592307	34640702,8	92951609,8	21382256,4	19103508,8	52465867,9
	% dans privé total	9,13%	9,56%	8,88%	38,41%	6,90%	21,99%	8,22%	5,16%

La comparaison de l'évolution des différents agrégats économiques entre public et privé puis en distinguant dans le privé entre la TPE et la PMI PME est assez instructive. Si en termes de VA le privé s'est hissé au niveau du secteur public ce n'est pas le cas en termes de consommation de fonds fixes ou d'impôts. C'est à dire que le secteur public est beaucoup plus capitalistique et paye plus d'impôts. on peut conclure que le secteur privé est caractérisé par une forte évasion et fraude fiscale (Economie souterraine pour des motifs économiques). Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit des impôts indirects (notre cas) qui sont essentiellement composés de la Taxe sur les Activités Professionnelle (TAP) et du Versement Forfaitaire (VF) hors TVA. Théoriquement, ces impôts frappent de la même manière le secteur public et le secteur privé, ils sont non discriminatoires. La seule différence est que le secteur privé ne déclare pas la totalité de son chiffre d'affaires (la TAP représente environ 2.55% du CA) et l'emploi salarié (la VF représente environ 3% de la RS).

Le poids du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne en général et dans le secteur public biaise quelque peu l'analyse car il est sujet à de fortes fluctuations exogènes. C'est ainsi que si l'excédent net d'exploitation du secteur privé représente les deux tiers du total, ce rapport peut chuter en cas d'augmentations conséquentes du prix du baril. C'est pourquoi les économistes font souvent la comparaison hors hydrocarbures.

le tableau ci-après permet de situer la place du secteur privé dans l'économie algérienne :

Tableau N° 6 : Evolution de la structure (en %) de la valeur ajoutée par secteur juridique (hors hydrocarbures)

	1985	1989	1992	1995	1997	2000	2001
Entreprises publiques	52,7	39,4	37,0	31,9	27,0	22,0	22.8
Entreprises privées de 10 salariés et +	3,3	3,0	2,0	2,2	2,0	2,7	1.8
Entreprises privées de - de 10 salariés	44,0	57,6	61,0	65,9	71,0	75,3	75.4
Total National	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100.0

Source : Comptes nationaux, Office National des Statistiques

En fait l'ENE constitue un revenu mixte pour le privé, en effet une partie correspond à la rémunération des employeurs, indépendants et autres aides familiaux.

La TPE est encore moins capitalistique et paye beaucoup moins d'impôts.

La question qui est souvent posée est de savoir dans quel sens va évoluer cette TPE. Y a-t-il accumulation ? certainement mais pour au moins deux raisons cette concentration du capital n'est pas visible :

1/ physiquement et du fait du problème du foncier elle ne peut pas s'agrandir mais elle va se multiplier à l'identique en plusieurs endroits éparses ;

2/ les entrepreneurs sont souvent des familles nombreuses (ou du moins les plus anciens d'entre eux) et même parfois polygames. Les règles appliquées (droit musulman) en matière d'héritage, vont agir comme une limite à l'accumulation du capital.

Le problème de l'accumulation renvoie aussi au problème de la distribution des revenus. Le projet de société post indépendance était celui d'une société égalitariste de type socialiste. Donc



implicitement le développement d'un secteur privé de type capitalistique ne peut qu'être la conséquence d'une distribution des revenus plus inégalitaire.

Il serait aussi important de donner les intentions d'investissement du secteur privé tels qu'ils sont déclarés à l'APSI (ANDI), bien que cette agence ne draine qu'une partie des PME, les plus formelles d'entre elles. A titre d'exemple, nous donnons le tableau suivant :

**Tableau N° 7 : Répartition des projets d'investissement par secteur juridique :**  
période du premier semestre 2000

unité millions DA

	Nombre	%	Emploi	%	Montant	%	Emploi /projet	Coût emploi MDA	Montant /projet MDA
Privé	7010	99	194887	97	363908	88	27,80	1,87	51,91
Public	64	1	12228	6	43267	10	191,06	3,54	676,05
Mixte	4	0	490	0	7221	2	122,50	14,74	1 805,25
Total	7078	100	207605	100	414396	100	29,33	2,00	58,55

Source : APSI « note sur les intentions d'investissement – premier semestre 2000

**Tableau N° 8 : Evolution de la capacité de financement des agents économiques**

En millions de DA

année	Sociétés et Quasi- Sociétés non financières	Ménages et Entreprises Individuelles	Administrations Publiques	Institutions Financières	Reste du Monde
1988	-6 236,30	13 943,70	-27 194,00	8 829,90	10 656,70
1989	-26 014,00	11 050,30	-3 642,40	10 755,20	7 850,90
1990	-22 602,20	23 356,30	4 716,80	13 477,60	-18 948,50
1991	-53 797,40	57 023,40	37 189,20	11 601,90	-52 017,10
1992	-47 988,00	83 084,70	-33 592,50	26 067,50	-27 571,70
1993	-21 348,00	115 628,30	-118 251,10	23 307,70	663,10
1994	-71 175,51	73 877,20	-75 561,80	32 115,90	40 744,20
1995	-172 436,80	51 849,60	-2 751,40	54 275,00	69 063,60
1996	-77 785,80	68 669,30	98 423,80	79 965,60	-169 272,90
1997	34 527,00	73 674,20	75 598,31	41 998,70	-225 798,20
1998	25 149,70	77 942,00	-133 748,10	43 513,20	-12 856,80
1999	-23 366,70	165 308,00	-35 772,99	45 636,20	-151 804,50
2000	258 472,90	184 359,50	353 989,90	49 312,00	-846 134,30
<b>total</b>	<b>-204 601,11</b>	<b>999 766,50</b>	<b>139 403,72</b>	<b>440 856,40</b>	<b>-1 375 425,50</b>

Source comptes économiques ONS

Tableau N° 9 : Evolution du revenu disponible brut des agents économiques

En millions de DA

année	Sociétés et Quasi-Sociétés non financières	Ménages et Entreprises Individuelles	Administrations Publiques	Institutions Financières	Reste du Monde
1988	<b>21 947,80</b>	<b>238 802,40</b>	<b>39 144,10</b>	<b>9 333,50</b>	<b>10 367,40</b>
1989	28 683,70	289 466,90	62 578,10	11 676,30	7 648,00
1990	47 532,80	362 372,20	76 961,20	14 769,80	-19 313,20
1991	67 874,70	522 454,20	153 942,10	13 714,60	-53 571,50
1992	87 147,60	691 955,60	116 945,00	28 343,10	-27 565,70
1993	90 099,30	823 445,50	81 292,20	26 416,40	604,30
1994	126 304,60	972 327,60	181 536,40	37 155,30	39 556,10
1995	146 828,60	1 244 536,70	307 439,60	59 032,10	68 847,10
1996	197 915,50	1 491 231,30	453 209,30	86 458,00	-157 079,70
1997	276 242,20	1 611 240,80	475 951,41	48 971,70	-222 477,00
1998	287 204,40	1 768 968,70	296 492,90	50 498,80	24 661,30
1999	341 676,20	1 982 644,20	376 025,11	52 525,60	-130 124,00
2000	493 760,20	2 069 592,40	936 068,80	58 022,20	-824 074,90

Source comptes économiques ONS

Tableau N° 10 : Evolution de l'épargne brute des agents économiques

En millions de DA

année	Sociétés et Quasi-Sociétés non financières	Ménages et Entreprises Individuelles	Administrations Publiques	Institutions Financières	Reste du Monde
1988	<b>21 947,80</b>	<b>29 926,70</b>	<b>26 886,20</b>	<b>8 912,10</b>	<b>10 367,40</b>
1989	<b>28 683,70</b>	<b>32 197,10</b>	<b>49 371,00</b>	<b>10 866,20</b>	<b>7 648,00</b>
1990	<b>47 532,80</b>	<b>57 329,90</b>	<b>60 916,70</b>	<b>13 750,80</b>	<b>-19 313,20</b>
1991	67 874,70	112 404,30	127 573,10	12 453,30	-53 571,50
1992	87 147,60	153 111,10	80 677,20	26 440,90	-27 565,70
1993	90 099,30	184 377,90	37 158,50	23 963,00	604,30
1994	126 304,60	145 573,10	122 400,40	34 107,00	39 556,10
1995	146 828,60	141 454,80	220 821,90	55 079,00	68 847,10
1996	197 915,50	171 838,10	350 634,60	81 332,90	-157 079,70
1997	276 242,20	199 571,30	350 785,11	43 337,40	-222 477,00
1998	287 204,40	238 821,90	159 295,70	44 961,90	24 661,30
1999	341 676,20	343 820,70	222 371,61	47 168,90	-130 124,00

2000	493 760,20	386 261,60	777 204,20	51 406,80	-824 074,90
------	------------	------------	------------	-----------	-------------

Source comptes économiques ONS

**Tableau N° 11 : Evolution de la formation brute de capital fixe des agents économiques**

En millions de DA

année	Sociétés et Quasi- Sociétés non financières	Ménages et Entreprises Individuelles	Administrations Publiques	Institutions Financières
1988	26 785,70	14 309,30	50 568,80	79,60
1989	47 940,20	18 320,10	49 427,60	108,20
1990	53 590,90	34 624,90	53 391,10	269,70
1991	95 640,90	53 799,70	65 492,10	845,90
1992	123 403,00	66 372,20	87 835,20	363,30
1993	123 609,20	68 129,20	131 755,80	640,70
1994	171 101,50	71 563,80	162 905,90	1 973,90
1995	261 555,70	91 467,40	188 018,70	784,20
1996	301 644,50	102 704,70	233 745,60	1 352,30
1997	251 535,20	125 147,30	260 108,70	1 328,50
1998	286 337,80	159 710,40	281 267,30	1 438,60
1999	361 706,60	178 604,10	247 966,30	1 521,60
2000	265 079,30	201 933,30	400 230,50	2 082,50

Source comptes économiques ONS

**Quelques interprétations des tableaux**

**Une lecture attentive des données des comptes nationaux permet de mettre en évidence les aspects suivants :**

- 1- Le secteur privé moins de 10 salariés a connu les dernières années une percée remarquable. En effet, sa part dans la valeur ajoutée globale (hors hydrocarbures) n'a cessé de progresser passant de 56,5% en 1989 à 75,3% en 2001. Pour la période 1989-2001, la part moyenne est de 65,7%.
- 2- En terme de production brute hors hydrocarbure, le secteur privé employant moins de dix salariés à connu la même tendance que celle relevée pour la valeur ajoutée. En effet, la part de sa production brute globale hors hydrocarbures passe de 49,3% en 1989 à 59,2% en 2001.
- 3- Il convient de mentionner que non seulement la production et la valeur ajoutée du privé de moins de dix salariés dominent l'activité économique (hors hydrocarbures), mais aussi leur rythme de progression en valeur nominale est plus soutenu que celui observé pour le secteur public. En effet, la valeur ajoutée et la production brute (hors hydrocarbures) marquent des taux d'accroissement annuels

moyens (1989-2001) respectifs de 22,0% et 23,2% contre 13,6% et 14,3% pour le secteur public. Incontestablement, l'activité du secteur privé est plus dynamique que celle du public.

- 4- Les mêmes observations sont aussi à relever pour les consommations intermédiaires : la part des consommations intermédiaires du secteur privé de moins de dix salariés dans les consommations intermédiaires globales (hors hydrocarbures) a enregistré durant la période 1989-2001 une hausse remarquable passant de 36,6% en 1989 à 62,3% et une moyenne sur la période considérée de 48,7%. Cette tendance est totalement expliquée par celle de la production et de la valeur ajoutée.
- 5- Toutefois, il convient de signaler que le secteur privé de moins de 10 salariés enregistre des coefficients techniques de production nettement inférieurs à ceux du secteur public. En effet, on peut constater qu'en 1989, le secteur privé de moins de dix salariés consommait environ 26,9 unités monétaires de consommations intermédiaires pour produire 100 unités monétaires de biens et services alors que le secteur public en consommait en 1989 44,7 unités monétaires. En 2001, le privé de moins de 10 salariés consommait environ 35,2 unités monétaires contre 48,6 pour le secteur public. Au moins deux aspects peuvent expliquer ce constat :
  - Le secteur privé investi beaucoup plus des créneaux de production qui ne n'exigent pas des procédés de production élaborés ou des équipements de production complexes et coûteux (conditionnement,... etc). D'ailleurs, cet aspect est confirmé par le taux de consommation de fonds fixes qui était en 1989 que de 3,2% pour le privé de moins de dix salariés alors que celui du secteur public était de 17,4%. Ces parts deviennent en 2001 de 4,1% pour le privé de moins de 10 salariés et 25,5% pour public.
  - Le secteur privé de moins de dix salariés gère de manière plus rationnelle ses activités en essayant de minimiser au mieux les coûts de production en particuliers ceux afférents à la consommation de matières et fournitures et de services. Vraisemblablement, le secteur privé gaspille moins de matières premières que le public.
- 6- Corrélativement à l'allure de la production et de la valeur ajoutée, il y a lieu de remarquer que la part des impôts liés à la production acquittés par le privé de moins de dix salariés progressent de manière soutenue puisque cette part passe 42,8% en 1989 à 70,7% en 2001. Le taux d'accroissement annuel moyen des ILP (sur la période 1989-2001) est de 21,3% pour le privé de moins de dix salariés et 9,5% pour le public. Cela ne veut nullement dire que le secteur privé paie plus d'impôts que le public. Au contraire, le tableau relatif à la pression fiscale qu'en défini ici sommairement comme le rapport des ILP à la VA montre que ce taux est en moyenne de 5.1% pour le privé de moins de dix salariés et est en moyenne de 8,9 pour le public. Cela peut avoir une relation directe avec le processus d'informatisation de l'activité économique qui concerne singulièrement le secteur privé. C'est la catégorie d'Economie Non Observée pour des motifs économiques qui peut être relevée ici (fraude fiscale, évasions fiscales,... etc).
- 7- Les salaires payés par le privés de dix employés ont connu un certain dynamisme puisque leur part dans les salaires globaux passe de 22,4% en 1989 à 47,9% en 2001, avec une moyenne de 36,2% sur la période considérée. Toutefois,

le ratio part du travail dans la VA (appelé aussi productivité apparente du travail) est très faible pour le privé moins de 10 salariés : elle passe de 14,4% en 1989 à 14,3% en 2001 alors que pour le public le ratio est beaucoup plus élevé passant de 65,0% en 1989 à 48,2% en 2001. Là aussi, le phénomène de l'informalité explique en partie le niveau de ce ratio pour le privé. De plus, il faut dire qu'au niveau de la population des entreprises privées de moins de dix salariées, le poids des indépendants est relativement important.

- 8- Enfin, nous constaterons que le secteur privé de moins de dix salariés s'accapare pratiquement de 90% des revenus (Excédent Net d'Exploitation) globaux hors hydrocarbures. Cela n'est pas étrange avec la logique du secteur privé où la rentabilité et le profit sont l'essence même du processus de production.

En résumé, nous pouvons dire que les indicateurs macroéconomiques qui sont affichés par le privé de moins de dix salariés sont nettement meilleurs que ceux observés pour le secteur public.

Cela nous amène à soulever une situation paradoxale : L'Etat mobilise des ressources considérables (plus de 800 milliards de DA uniquement en fonds d'assainissement) pour aider le secteur public, alors que le secteur privé de manière générale et celui de la PME/PMI et TPE de manière particulière qui sont actuellement le moteur de la croissance économique ne bénéficient pas des mêmes considérations.

## **Bibliographie :**

- CNES Rapport : Pour une politique de développement de la PME en Algérie, Alger avril 2002
- HAMMOUDA N.E & ZIDOUNI H., 1990, ménages et entreprises individuelles, STATISTIQUES N° 29 ONS, Alger
- MOHAMMEDI M., 1989, éléments pour une première évaluation des comptes économiques en Algérie, STATISTIQUES N° 28 ONS, Alger
- MUSETTE M.S., ISLI M.A. & HAMMOUDA N.E, 2002, marché du travail et emploi en Algérie : éléments pour une politique nationale de l'emploi, OIT Alger
- Ministère de la PME PMI, 2000, rapport sur l'état des lieux du secteur de la PME/PMI, RADP Alger

## **Liste des abréviations**

- CNAS, caisse nationale d'assurance sociale
- CASNOS caisse des assurances sociales des non salariés
- NIS numéro d'identification statistique
- ONS office national des statistiques
- ANDI agence nationale pour le développement des investissements
- APSI agence pour la promotion et le suivi des investissements
- PMI petite et moyenne industrie
- PME petite et moyenne entreprises
- TPE très petite entreprise ou micro entreprise
- PB : production brute
- CI : consommation intermédiaires ou consommation productive
- VA : valeur ajoutée = (PB – CI)
- CFF : consommation de fonds fixes ou amortissement du capital
- RI : revenu intérieur
- ILP : impôts liés à la production
- RS : rémunérations des salariés
- ENE : excédent net d'exploitation
- AP : administration publique
- SQSNF : sociétés et quasi sociétés non financières
- ISBL : institutions sans but lucratif
- MEI : ménages et entreprises individuelles

---



---

**ESSAI D'UNE TYPOLOGIE DES MENAGES ALGERIENS**


---



---

**SELON LEUR COMPORTEMENT D'ACTIVITE**


---



---

**Hammouda nacer-eddine<sup>1</sup>**

On distingue de façon conventionnelle entre activité économique et activité domestique<sup>2</sup>. La complexification et l'évolution des activités humaines font en sorte que cette frontière n'est pas figée dans le temps et varie selon les contextes socio-économiques. D'un côté, une partie de la production des ménages pour leur consommation propre est intégrée dans l'économie non observée<sup>3</sup>. D'autre part nous retrouvons de plus en plus de substituts marchands à l'activité domestique.

Les personnes participant (ou à la recherche !) à l'activité économique sont classées comme actives alors que celle se consacrant exclusivement à l'activité domestique (travaux ménagers) sont classées inactives. C'est pourquoi en Algérie près de six millions de femmes sont classées comme femme au foyer et donc inactives sans qu'on sache ce qu'elles font de façon précise.

Dans un passé récent, la femme algérienne consacrait presque toute sa vie à la reproduction et à la réalisation des tâches domestiques ainsi qu'à l'éducation de ses enfants au point que son activité économique était complètement opaque pour les statisticiens, puisqu'elle était classée presque systématiquement comme inactive. Ce biais est dû au fait que la frontière entre activité domestique et économique (qui reste à notre sens purement conventionnelle) n'est pas intériorisée par les femmes elles mêmes, en particuliers lorsque l'activité n'est pas marchande.

Mais, dès lors qu'elle commence à quitter sa cellule familiale et à travailler en dehors de son domicile, on relève son poids dans le ménage, du fait que son temps, initialement consacré aux tâches ménagères<sup>4</sup> est partagé désormais avec ses tâches professionnelles, voire même, quelquefois remplacé par ces dernières. Il s'ensuit bien évidemment de nouveaux comportements tant économiques, démographiques que socioculturels. C'est à l'impact quantitatif et qualitatif de ce nouveau comportement de la femme, sur le ménage, que nous nous intéresserons.

Les outils avec lesquels les statisticiens Algériens essayent de décrypter la réalité socio-économique de leur pays n'arrivent pas à rendre compte convenablement d'une réalité assez complexe et en mouvement perpétuel. Dès le premier recensement de la population de 1966 l'activité féminine dans l'agriculture devenait invisible dans les statistiques du fait du changement de mode de collecte. Durant le dénombrement de la population de 1954 l'ensemble des personnes des deux sexes d'un ménage d'exploitant agricole sont classés automatiquement comme aides familiaux dans

---

<sup>1</sup> Statisticien –économiste CREAD Alger email : [nhammouda82@ensae.org](mailto:nhammouda82@ensae.org)

<sup>2</sup> SCN 1993.

<sup>3</sup> OCDE, 2002 Handbook for measurement of the non-observed economy, Paris.

<sup>4</sup> ATSAMENA et LALLAM , 1991, ont mesuré la Contribution des femmes à la production nationale élargie en y intégrant la production domestique.

l'agriculture si elles ne déclaraient une autre activité. A partir de 1966 le statisticien va classer les individus selon leur déclaration spontanée. Ce n'est qu'à partir de 1992, que l'enquête sur la main d'œuvre introduit d'autres questions pour cerner l'activité y compris dans sa composante informelle.

C'est pourquoi il est généralement admis que l'activité économique des femmes (telle que donnée par les statistiques publiées) est sous estimée en Algérie (Charmes, 2002 ; Hammouda, 1984,1998 ; Musette, 1993), et la tentation est forte pour corriger à la hausse les taux d'activité féminine. C'est pour ne pas céder à cette tentation que nous faisons l'hypothèse qu'il existe plusieurs formes d'activité que nous allons essayer de repérer en opérant une première partition des ménages algériens à travers leur comportement d'activité apparent. Pour ce faire, nous distinguons quatre types de ménages sur la base de deux critères le premier spatial et le second économique. L'unité d'observation et donc d'analyse serait le ménage<sup>5</sup>.

Cette étude aura un but comparatif et on s'appliquera dans le travail qui suit à démontrer plusieurs évidences :

- 1 : les caractéristiques de ces différents types de ménages sont fondamentalement différentes ;
- 2 : il y a effectivement des formes d'activité statistiquement invisible mais qu'on peut déceler en utilisant des techniques appropriées telles que les enquêtes budget temps;
- 3 : l'impact de ces formes d'activité sur les conditions de vie de leurs ménages respectifs est significativement différencié ce qui constitue une justification à posteriori des déclarations des ménages. Il s'agit donc pour nous, d'étudier l'environnement socio-économique dans lequel ils évoluent. Nous nous baserons sur une liste spécifique de conditions de logement et d'équipements des ménages, comme critères de représentation des conditions de vie de ces ménages.

L'ensemble des données, a été tiré de différentes enquêtes réalisées entre 1988 et 2002.

## 1. CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE

A l'occasion de chaque recensement général de la population et de l'habitat les services cartographiques de la statistique nationale déterminent l'armature urbaine de l'Algérie. Les géographes statisticiens commencent par définir les agglomérations urbaines selon plusieurs critères<sup>6</sup>, le reste du territoire est donc classé par défaut « rural ». Il s'agit donc d'une définition purement statistique, contrairement à d'autres pays où il s'agit plus d'un rang administratif. C'est pourquoi, il n'y a pas en Algérie des communes urbaines ou rurales mais plutôt des agglomérations urbaines ou rurales avec plusieurs déclinaisons possibles. La zone éparsée quant à elle est classée automatiquement dans le rural.

<sup>5</sup> L'élargissement de l'observation à l'ensemble des ménages d'un même logement serait plus pertinent

<sup>6</sup> Critères qui peuvent être variable d'une année à une autre et d'un pays à un autre.



Les services de la cartographie ont éclaté l'urbain en quatre strates (urbain supérieur, urbain, suburbain et semi-urbain) et le rural en trois strates (semi-rural, rural aggloméré et rural épars).

Les trois quarts des ménages ruraux ne vivent pas principalement de l'activité agricole. Cela est dû à deux choses :

1. Une définition par défaut de la ruralité : est réputée rurale toute partie du territoire non classée urbaine.

2. Les différentes réformes et restructurations qu'ont connues l'agriculture en particulier et le monde rural en général avant et après l'indépendance. Pour une surface agricole utile estimée entre 7 et 9 millions d'hectares, le nombre d'exploitations agricoles seraient de l'ordre de 900 000<sup>7</sup>. Du fait de l'indivision, beaucoup d'exploitations ne sont pas viables.

Les ménages algériens, situés dans la zone urbaine, se distinguent en deux groupes : Le premier, celui où il y a au moins une femme occupée, le second celui où il n'y a pas de femme occupée.

Nous aboutissons à la typologie suivante avec une estimation grossière de l'importance de chacun des types de ménage à l'heure actuelle :

- 1 : les ménages d'agriculteurs (10% avec une tendance à la baisse)
- 2 : les ménages ruraux non agricoles (30% avec une tendance à la baisse)
- 3 : les ménages urbains sans femmes occupées (50% avec une tendance à la hausse)
- 4 : les ménages urbains avec femmes occupées (10% avec une tendance à la hausse)

### **1.1 Les ménages d'agriculteurs :**

Il s'agit des ménages dont le chef est exploitant agricole c'est à dire employeur ou indépendant dans l'agriculture. De plus nous nous sommes limité à ceux vivant dans le rural et ce pour éviter des cas atypiques ou particuliers tels que les pêcheurs.

Les agriculteurs restent la catégorie sociale la plus défavorisée. A cela deux explications :

Les terres agricoles les plus riches (2,5 millions ha) étaient détenues par les colons. A l'indépendance, ces terres intégreront le domaine autogéré, qui deviendra au début des années quatre-vingts, le domaine agricole socialiste qui sera lui-même réorganisé en exploitations agricoles collectives (26 119) ou individuelles (27 318). Ces terres continuent à appartenir à l'Etat et donc la main d'œuvre familial n'y travaille pas en tant que telle mais on peut y avoir recours en tant que salariés saisonniers. La privatisation de ces terres divise toujours la classe politique. La révolution agraire des années soixante-dix a nationalisé une partie (1 million ha) des grandes exploitations privées. Ces terres seront rendues à leur propriétaire au début des années quatre-vingt-dix. C'est pourquoi cette classe n'est constituée majoritairement que de petits fellahs avec une agriculture extensive où l'élément féminin est assez présent. Mais pour la minorité d'agriculteurs faisant une agriculture intensive l'élément féminin devient moins visible. A terme L'agriculture Algérienne

---

<sup>7</sup> Les résultats du dernier recensement général de l'agriculture de 2000 ne sont pas encore disponibles. Il s'agit donc là d'estimations approximatives.

risque de connaître de profonds bouleversements. L'enjeu de l'avenir du foncier agricole et des lois appelées à le gérer est de taille.

## 1.2 Les ménages ruraux non agricoles :

Les sociologues parlent d'une "rurbanisation", puisque toute une partie du territoire n'est plus rurale dans la mesure où la terre ne constitue plus le centre d'intérêt, sans pour autant que les commodités d'une vie citadine soient réunies. Toujours est-il que grâce à la rente pétrolière une politique volontariste a été menée par l'état en vue d'améliorer les conditions de vie des populations rurales. La construction de centaines de villages socialistes dans les années soixante-dix dernier complété par le découpage administratif de 1985 qui va plus que doubler le nombre de communes<sup>8</sup> auront pour conséquence directe une diversification de l'activité économique en milieu rural. La main d'œuvre masculine va être mobilisée pour réaliser un certain nombre d'infrastructures ce qui aura pour effet une redistribution des rôles à l'intérieur des ménages :

Une plus grande intégration au marché grâce au revenus ainsi distribués;

Le rattachement au réseau d'eau et la quasi généralisation de l'utilisation du gaz en bouteille grâce à une politique de subventions des prix va libérer du temps féminin puisque le portage de l'eau et le ramassage de bois étaient des activités réputées féminines (avec cependant des nuances régionales). Par contre le travail agricole va être dévolu aux femmes et confiné dans une agriculture de subsistance.

L'ouverture d'écoles primaires dans les endroits les plus reculés du pays finira par vaincre la résistance des parents à la scolarisation des filles même si elles n'iront pas jusqu'au collège qui est un peu plus loin malgré que la scolarisation est obligatoire jusqu'à quinze ans. Même le personnel enseignant se féminisera.

Les centres de santé de leur côté auront pour effet de diminuer la mortalité infantile et maternelle et d'introduire la planification familiale en milieu rural. Comme pour l'enseignement, le personnel au départ provenait du milieu urbain et était essentiellement masculin. Plus tard les recrutements se feront localement et se féminiseront.

En dehors de l'activité commerciale ou de transport, les autres activités sont déconnectées de l'agriculture. On retrouve les activités de services connexes à l'agriculture beaucoup plus en milieu urbain. C'est ainsi que les grands centres de formation agronomique se retrouvent dans les grandes agglomérations urbaines (INA, ITA, ENV). Les collèges d'enseignement agricole (CEA) ont été supprimés dès le début des années soixante-dix. D'ailleurs plus le niveau d'instruction des enfants d'agriculteurs augmente plus ils ont tendance à travailler en dehors de l'agriculture.

Jusqu'à présent l'aménagement du territoire était plus orienté vers la construction de nouvelles villes avec comme objectif de déplacer à terme plusieurs millions de personnes de la bande côtière vers les hauts plateaux. De fait la politique d'industrialisation intensive des années soixante-dix a suivi une autre logique. De grands ensembles industriels ont été construits près des ports. Même

<sup>8</sup> Leur nombre passe 704 à 1541.

l'industrie agro-alimentaire<sup>9</sup> a suivi ce même processus dans la mesure où elle était destinée plus à transformer un certain nombre de produits de l'agriculture importés (laiteries, sucreries, huileries, silos de blé, etc.), plutôt que comme prolongement de l'activité agricole nationale. C'est pourquoi il est fort probable que les ménages ruraux non agricoles aient connu des parcours très différenciés et donc qu'ils sont assez hétérogènes.

### 1.3 Les ménages urbains sans femmes occupées : *de*

À l'indépendance les européens libèrent plus d'un demi million logements qui seront repris soit par d'anciens citadins mais qui vivaient dans des maisons de type traditionnel (casbah) soit par des ruraux. Ce qui a eu au moins deux effets :

l'éclatement du ménage traditionnel de type patriarcal puisque ces logements seront occupés par de nouveaux ménages de type nucléaire au début ;

Le type d'habitat (immeuble, logement individuel sans cour ni jardin) a exclu de fait un certain nombre de tâches dévolues traditionnellement aux femmes telles que le petit élevage pour consommation propre. De même il rétrécira l'espace social domestique dans lequel évoluaient les femmes. La socialisation des filles se fera à l'école et l'éclatement géographique des familles vont être une occasion pour les femmes d'investir l'espace public.

Le développement du tissu urbain va redéfinir les rôles à l'intérieur des ménages. la préparation du pain qui était une tâche quasi quotidienne des femmes va disparaître puisque la disponibilité et le prix du pain ont fait pencher la balance de façon définitive. Or le personnel des boulangeries est quasi exclusivement masculin. La quasi généralisation de la journée continue vont changer les habitudes des citadins puisque le repas de midi est pris à l'extérieur d'où un foisonnement de pizzerias et fast food utilisant un personnel masculin. Autant de temps de travail domestique féminin libéré.

Le fort taux de célibat, le recul de l'âge au mariage ainsi que le discours politique dominant, à partir des années quatre-vingt lui demandant de contrôler sa descendance vont font perdre à la femme son rôle traditionnel de procréatrice et de reproductrice sociale. Malgré la généralisation de la scolarisation et les performances réalisées par les femmes aucun autre rôle ne leur est dévolu puisque, la crise aidant, leur insertion sociale à travers leur insertion dans le monde du travail se trouve compromise. C'est pourquoi les femmes vont investir le secteur informel.

### 1.4 Les ménages avec les femmes occupées :

Il y a lieu de relever à ce niveau qu'on entend par la notion d'occupation, une activité économique d'une certaine durée, rémunérée et exercée en dehors de l'espace domestique. Il s'agit donc d'une catégorie de ménages où les femmes ont développé de nouveaux comportements d'activité en rupture avec ceux traditionnels. D'ailleurs, du fait qu'on s'est limité aux ménages urbains, les aides familiales des exploitations agricoles sont éliminées de fait. De même l'activité à domicile, même quand elle est rémunérée, n'est pas prise en compte ici.

<sup>9</sup> BOUKELLA M. Les industries agro-alimentaires en Algérie : politiques, structures et performances depuis l'indépendance. Cahiers options méditerranéennes volume 19 CIHEAM/CREAD 1996

Les ménages urbains où l'on retrouve des femmes occupées constituent la classe moyenne supérieure, en particulier lorsque ces dernières sont mariées ou même célibataires. Ces ménages ont développé des comportements d'activité (recherche active d'un emploi salarié), de fécondité (maîtrise de la descendance) d'équipement (parabole, machine à laver) et de modèles de consommation fort différenciés des autres classes formant la société Algérienne. Il est même fort probable que le fossé risque de s'agrandir d'avantage et aboutir à un phénomène 'd'épuration sociale' avec des zones d'habitat différenciées. Les coopératives immobilières initiées à partir de la décennie quatre-vingts au niveau des entreprises publiques et des administrations en ont constitué les prémices.

On peut distinguer trois groupes de femmes occupées :

1 les veuves et divorcées, ce sont les premières qui ont investi le marché du travail après l'indépendance. Elles sont plutôt non qualifiées et souvent analphabètes. Elles n'ont commencé à travailler qu'assez tardivement suite à leur situation familiale. Leur proportion a diminué ;

2 les célibataires, elles sont plus jeunes et de plus en plus instruites. Elles ont investi le marché du travail à partir des années soixante dix. Si au départ l'activité professionnelle n'était perçue que comme moyen de préparer un 'bon mariage' et donc comme temporaire et qui devait s'arrêter dès le mariage ou la première grossesse, ce n'est plus le cas actuellement ; leur proportion a augmenté légèrement ;

3 les mariées, d'âge mûr et souvent diplômées du supérieur, formées à l'école algérienne, elles sont de plus en plus présentes sur le marché du travail et s'inscrivent dans la durée. Après avoir été minoritaire par rapport aux deux autres catégories, elles se retrouvent en première place à partir des années 2000.

Cette présentation étant faite, nous pouvons dire, de façon caricaturale, que nous avons un classement selon un axe tradition-modernité. Dans les ménages d'agriculteurs il y a une division du travail assez bien codifiée. et l'existence d'une production pour autoconsommation. Ces deux aspects font en sorte que l'activité économique des femmes est fortement sous estimée. Dans les ménages ruraux non agricoles, le rôle économique traditionnel de la femme est aussi, sinon plus important sans qu'il soit visible, par contre, il y a une plus grande intégration des hommes au secteur économique moderne avec sa forme la plus développée à savoir le salariat. Dans les ménages urbains sans femmes occupées, le rôle économique traditionnel de la femme a disparu sans qu'il soit remplacé par des formes d'emploi plus modernes. Ce qui entraîne une offre latente de travail de la part de ces dernières. Les hommes par contre sont encore mieux intégrés au secteur économique moderne. Enfin, dans les ménages urbains avec femmes occupées apparaît un nouveau rôle de la femme qui entraîne une nouvelle division du travail au sein du ménage.

Il est clair qu'une bonne typologie est celle où les différentes catégories construites soient suffisamment dissemblables (variance interclasses forte) par rapport à une ou plusieurs variables de contrôle. Ce qui est le cas pour nous, comme nous le verrons plus en détail plus loin. Mais il est fort probable qu'à l'intérieur de chaque classe subsiste une forte hétérogénéité. Pour affiner d'avantage

notre typologie initiale il faudrait introduire d'autres critères. Pour les ménages urbains avec des femmes occupées, en particuliers, la situation matrimoniale dessine des clivages suffisamment significatifs.

## **2. SOURCES D'INFORMATION**

Dans notre travail nous avons utilisé trois types de sources d'information :

### **2.1 Les enquêtes sur la main d'œuvre (1992, 1997, 2001) :**

Elles donnent un éclairage sur la situation du marché du travail à un moment donné, mais ne permettent pas de saisir sa dynamique. Elles sont plus conçues comme moyen de production d'informations statistiques plutôt que pour faire des analyses socio-économiques. Des questions supplémentaires y ont été incluses pour pouvoir se rapprocher des définitions concernant l'activité préconisées par le BIT.

### **2.2 Les enquêtes sur les dépenses des ménages :**

C'est des enquêtes décennales conçues prioritairement pour l'actualisation du système de pondération de l'indice des prix à la consommation et pour l'élaboration du tableau entrée-sortie (TES) des comptes nationaux. La conception de ces enquêtes diffère sensiblement des enquêtes sur la main d'œuvre. En effet, le plan de sondage adopté, la méthode de collecte de l'information, les concepts utilisés et le traitement de ces enquêtes différent de celles sur la main d'œuvre, ce qui rend d'avantage leur comparabilité difficile. Nous avons utilisé les résultats de celle réalisée en 1988<sup>10</sup>, parce que les résultats de celle réalisée en 2000 ne sont pas encore disponibles, pour tous les aspects concernant les modèles de consommation des ménages algériens.

L'enquête LSMS<sup>11</sup> a été réalisée par l'ONS en 1995, elle s'adapte mieux à notre problématique. Il s'agit d'une enquête initiée par la Banque Mondiale pour des besoins d'analyse assez fins, à savoir l'impact des programmes d'ajustement structurel sur le niveau de vie des ménages. Des questions sur l'emploi du temps y figurent. Elles concernent les personnes âgées de seize ou plus.

### **2.3 Le recensement général de la population et de l'habitat de 1998 :**

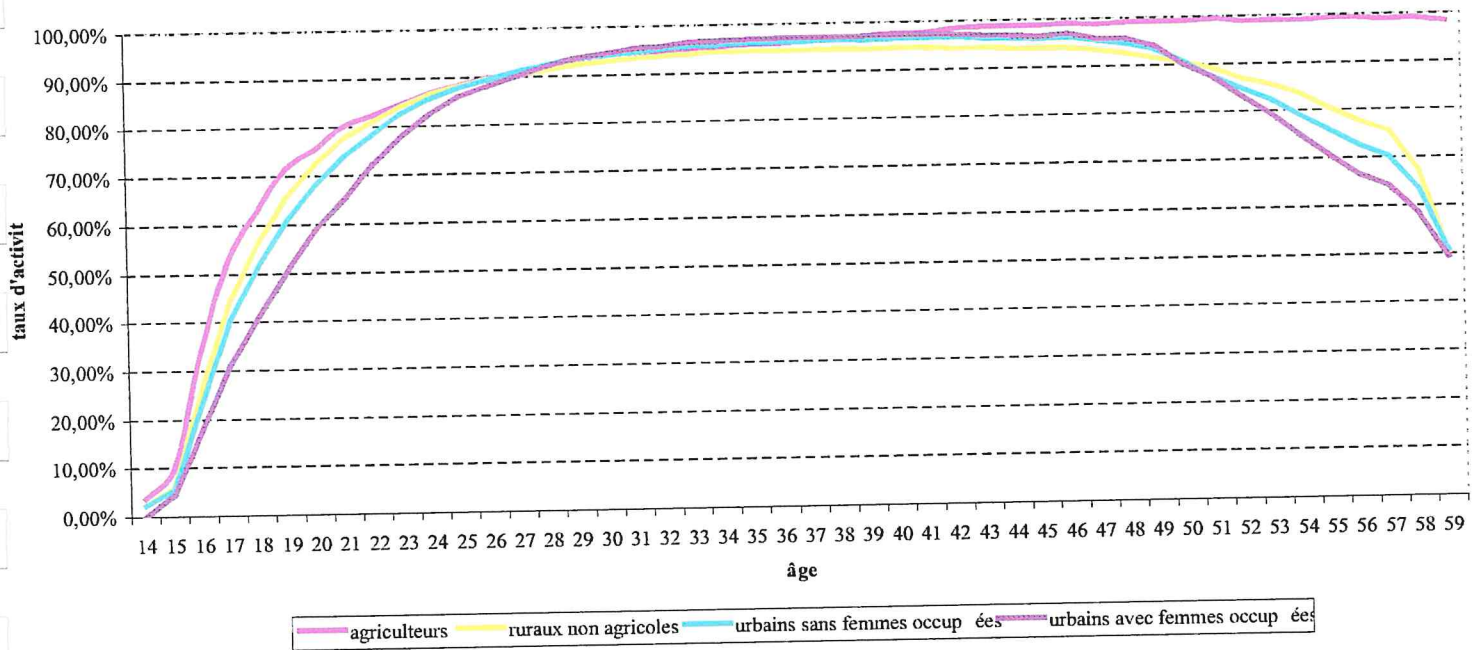
En dehors de son aspect exhaustif cette source sous estime largement et l'occupation féminine et l'emploi agricole. Ceci est dû au fait que le recenseur se contente de recueillir les déclarations spontanées des individus. Par contre l'aspect habitat est relativement détaillé mais la non réponse est beaucoup plus importante que dans les enquêtes par sondage.

---

<sup>10</sup>Les données de la dernière enquête réalisée en 2000 ne sont pas encore disponibles.

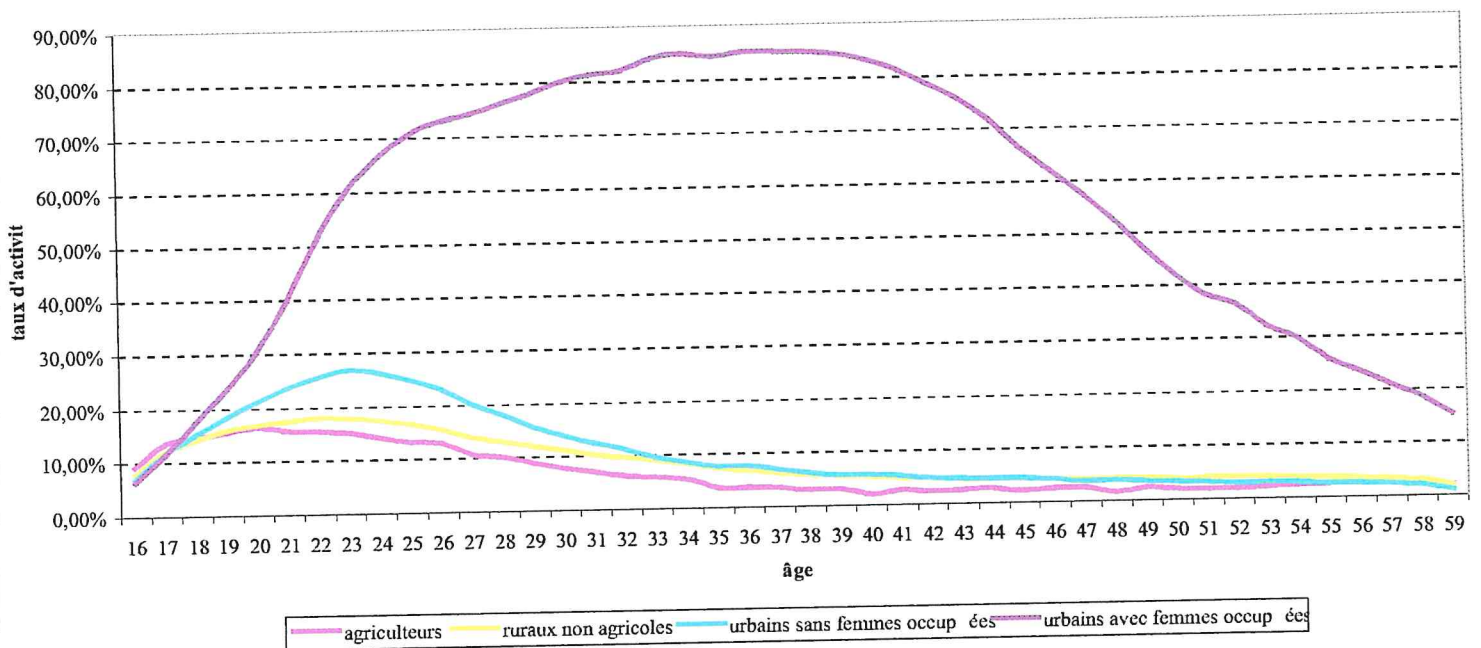
<sup>11</sup> life standard measurement survey

taux d'activité des hommes en 98 par âge et catégorie de ménage



source RGPH 1998

taux d'activité des femmes en 98 par âge et catégorie de ménage



source RGPH 1998

les taux d'activité apparents pour les quatre catégories de ménages sont significativement différents que ce soit pour les jeunes hommes, les hommes âgés ou les femmes. Selon l'axe tradition-

modernité les taux d'activité des jeunes hommes ou de ceux âgés diminuent alors que pour les femmes c'est exactement le contraire qui est observé. Pour ce qui est des ménages urbains sans femmes occupées, les actives sont les occupées partielles et celles à la recherche d'un travail.

### **3. CARACTERISTIQUES DES MENAGES**

#### **3.1 Caractéristiques socio-démographiques des ménages**

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles des quatre catégories de ménages. Ces dernières sont à même d'expliquer les disparités observées en dégagant la contribution de certains facteurs à ces différences.

La taille des ménages diminue selon l'axe tradition-modernité. Par contre il n'y a que dans les ménages urbains avec femmes occupées qu'on trouve plus de femmes que d'hommes. Il y a là matière à réflexion sur le rôle du nombre sur la décision au sein du ménage en particulier lorsque les femmes occupées sont célibataires.

Il y a moins d'enfants dans les ménages de type 4 du fait d'une fécondité mieux maîtrisée mais aussi de la position dans le cycle de vie. En effet dans ces ménages, lorsque le chef est un homme il est plus âgé en moyenne que ceux des autres catégories de ménages, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, par contre lorsque c'est la femme qui est chef de ménage, ce qui est le cas plus fréquemment que pour les autres, elle est moins âgée. Cela est dû au poids des ménages dont la femme occupée est célibataire et donc il s'agit de la fille du CM ou lorsqu'elle est veuve, et c'est elle dans ce cas qui est chef de ménage. D'ailleurs cette dernière est dans ce cas plutôt veuve ou divorcée. Le taux d'activité des veuves et divorcées étant plus élevé que celui des mariées elles sont relativement plus présentes dans les ménages de type 4. Cette remarque reste vraie pour les femmes célibataires d'âge avancé, c'est pourquoi on retrouve plus de ménages nucléaires élargis<sup>12</sup>.

#### **3.2 ASPECTS SOCIO CULTURELS**

Selon notre grille d'analyse les niveaux d'instruction des individus vont des plus faibles aux plus élevés. De même pour les diplômes. La proportion de femmes CM va crescendo et la catégorie socioprofessionnelle du CM va en augmentant. Les CSP supérieures et moyennes sont plus présentes dans les ménages de type 4.

Plus le niveau d'urbanisation augmente plus l'activité féminine devient apparente en prenant une forme plus visible au statisticien.

En terme de migration que l'on raisonne au niveau wilaya ou commune, les CM vont du plus sédentaire au moins sédentaire. Ce qui pourrait s'interpréter comme un desserrement des contraintes sociales et de leur pesanteur sur les comportements.

---

<sup>12</sup> il s'agit des ménages composés d'une seule famille biologique mais avec des enfants célibataires ayant dépassé l'âge moyen au mariage (25 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes)

L'autre aspect non moins important c'est l'ouverture sur l'extérieur mesuré à travers les langues lues et/ou parlées (français), la possession d'une antenne parabolique en plus de la télévision, la lecture (de livres, revues et de journaux) et les sorties (parcs de loisirs, théâtre, cinéma, stades).

Pour ce qui est de la télévision, le ménage passe de la noir et blanc à la couleur et éventuellement se branche sur les programmes étrangers grâce à la parabole.

L'absence de certains équipement va accroître d'avantage le clivage entre les catégorie sociales. Le sous développement du réseau téléphonique surtout en milieu rural n'est pas pour permettre un désenclavement de ces poches de pauvreté. De même le sous équipement en biens liés aux médias lourds (radio, télé, parabole) participe au maintien de sous cultures.

### 3.3 ASPECTS ECONOMIQUES

On peut dire qu'il y a un effet multiplicateur de l'activité d'une femme dans un ménage sur le comportement des autres femmes du ménage. Il semblerait donc, que le travail d'une femme dans un ménage entraîne les autres femmes à une recherche plus active d'un emploi rémunéré. Ceci est vrai donc au niveau microéconomique en termes d'offre de travail mais même au niveau macroéconomique le travail des femmes entraîne une plus grande demande de travail féminin (industrie du mariage, crèches et garderies, préparations culinaires,...).

#### 3.3.1 *équipement des ménages*

les ménages vont des moins équipés au mieux équipés, du fait qu'on ait plus d'actifs et surtout plus d'occupés. En comparant les ménages nous nous apercevons que les ménages de type 4 sont trois fois plus équipés que les autres types de ménages. La différence reste significative, même lorsque nous supprimons l'effet revenu, en raisonnant à revenus identiques pour les ménages moyens et ceux aisés. Mais en comparant les taux de possession de machines à laver le linge avec ceux de l'ameublement, nous nous apercevons que la préférence des ménages, que les femmes soient occupés ou non, va à l'ameublement bien que ce dernier soit nettement plus cher.

Cette différence concerne tous les biens d'équipements à l'exception des quatre biens suivants : congélateur, magnétophone, radiateur électrique et radiateur mobile en gaz butane. A quoi sont dues toutes ces différences constatées dans les dépenses en produits de consommation et en biens d'équipement ?

- Le lave linge : La possession ou non d'une machine à laver le linge (la machine à laver la vaisselle est quasi inexistante en Algérie) peut être considérée comme un indicateur de la préférence pour le temps libre. A cela nous pouvons évoquer :

##### des raisons objectives :

- à savoir que la machine à laver le linge est un bien plus récent (un quart de siècle) et donc moins biens diffusé ;
- la non disponibilité de ce bien sur le marché de façon régulière, puisqu'il s'agit d'un bien importé ;



- l'irrégularité de la distribution de l'eau que connaissent les ménages algériens depuis des années déjà, et qui rend aléatoire la possibilité d'utilisation des machines à laver automatiques ;
- et enfin l'encombrement de l'espace domestique vu l'inadéquation de la structure des logements avec celle des ménages.

Et des raisons plus subjectives :

- le grand ménage est un rituel que connaissent les ménages algériens de façon hebdomadaire et renvoie à des pratiques ancestrales. Que ce soit près des sources d'eau, au niveau des fontaines publiques ou dans les cours des maisons traditionnelles, les femmes se réunissaient pour laver le linge. Ce qui constituait un moment et un lieu de sociabilité.
- laver à la main, c'est prendre davantage soin de son linge,
- la possession d'une machine à laver le linge n'est pas un signe extérieur d'aisance d'où la préférence pour des signes plus visibles que sont l'ameublement et, en particulier, les salons ou les bibliothèques (qui n'ont que le nom et font plus office d'argenterie). La pièce où sont reçus les invités doit être la mieux équipée. D'ailleurs, lorsque la possibilité existe, elle n'est utilisée que lorsqu'il y a effectivement des invités.

Concernant l'équipement des ménages, la classification adoptée est assez pertinente et augure d'un plus grand clivage dans le futur immédiat. Premièrement, il faut savoir que l'équipement dont il est question peut avoir un double statut. C'est ainsi que pour certains ménages la voiture constitue une épargne de précaution. En effet beaucoup d'anciens travailleurs du secteur formel se sont convertis en chauffeur de taxi de façon formel ou pas, pour une raison ou une autre. Certaines activités traditionnelles ont été déclassées par l'introduction de nouveaux produits. C'est ainsi que le tapis traditionnel et avec lui le métier à tisser, a été détrôné par le tapis industriel local ou importé ou même la moquette. Les ustensiles de cuisine en terre ont été remplacés par ceux en céramique, métalliques ou en plastique même en milieu rural. Le matelas en mousse ou à ressorts a remplacé le matelas en laine. Ce n'est pas tant le changement du modèle de consommation qui nous intéresse, mais son impact sur le comportement d'activité. C'est ainsi que seuls 10 % des ménages qui possèdent un métier à tisser l'utilisent dans le cadre d'activités marchandes.

### ***3.3.2 conditions de logement des ménages***

Les ménages de type 4 sont plutôt locataires de logements collectifs alors que ceux de type 1 sont plutôt propriétaires d'un logement de type traditionnel.

Les conditions de logement ont un impact indirect sur le comportement d'activité des femmes. En effet : le logement collectif en hauteur va interdire de fait l'activité de jardinage et ou de petit élevage ;

contrairement au logement traditionnel, le logement de type standard n'est prévu ni pour le métier à tisser ni pour le four à pain ;

le rattachement à différents réseaux collectifs (eau potable, électricité) va libérer la femme des corvées traditionnelles de ramassage de bois ou de portage de l'eau.

A noter que l'électrification n'est plus une variable discriminante vu sa quasi généralisation. Par contre c'est la consommation d'électricité qui risque à terme de devenir un facteur discriminant. Pour l'heure son prix est encore subventionné. En effet le kWh est cédé aux ménages au quart de son prix de revient.

## 4. COMPORTEMENTS

Grâce à son travail et à l'autonomie financière qui en découle, la femme acquiert un pouvoir de décision au sein du ménage. Ce faisant, le ménage commence progressivement à s'adapter à cette nouvelle réalité. C'est ainsi qu'apparaissent des nouveaux comportements :

- taux de scolarisation des enfants plus élevé et celui des filles plus que celui des garçons ;
- jeunes filles plus actives ;
- nouveaux comportements masculins (faire le ménage) et féminins (courses) ;
- modèles de consommation orientés vers : femmes et enfants, intérieur plus soigné, alimentation de qualité, plus de consommation à l'extérieur du foyer.

### 4.1 Les dépenses de consommation

L'hypothèse que nous cherchions à vérifier est de savoir si le travail de la femme à l'extérieur du foyer va agir sur son modèle de consommation en l'orientant vers des produits à plus forte valeur ajoutée. En d'autres termes y-a-t-il un transfert de l'activité domestique avec une valeur d'usage à une activité économique avec une valeur d'échange ?

Les différents travaux réalisés (Djaout & Brahma 1994, Lachheb H. & Kobzili F. 1996, Hammouda 1998) font ressortir que les volumes des dépenses des différents types de ménages et leur affectation en fonction des produits sont différents.

#### 4.1.1 les dépenses alimentaires par ménage

L'effet revenu qu'entraîne l'activité des femmes est très visible puisque les différences concernent les produits suivants : viande rouge, volaille, poisson, œufs, fruits frais, légumes frais et lait. Par contre l'effet de substitution est plus difficile à voir du fait des nomenclatures agrégées utilisées. Toujours est-il qu'on peut faire les remarques suivantes :

- Concernant la consommation de pain, dès que s'offre aux ménages la possibilité (existence de boulangeries proches) de substituer le pain de boulangerie au pain fait à la maison, ils le font presque systématiquement, sauf pour des raisons exceptionnelles (Ramadhan, pénurie, fêtes...), et ceci que la femme soit occupée ou non.

L'explication de ce phénomène est plus économique que sociale. En effet, d'une part, le pain maison est à base de semoule (blé dur) qui coûte plus cher que la farine (blé tendre) avec quoi le pain de boulangerie est fabriqué ; d'autre part, le système de subvention des prix pratiqué en Algérie fait en sorte qu'il n'y a pratiquement pas de différence pour le ménage entre le prix du kg de pain et celui du kg de farine. C'est pourquoi, même les femmes au foyer préfèrent faire la queue

de bon matin pour acheter le pain, plutôt que de passer le même temps à le préparer à la maison. Mais ce système de subvention ayant été perverti, va être progressivement complètement supprimé.

- Les dépenses alimentaires à l'extérieur du foyer sont relativement faibles et limitées au minimum, du fait de la généralisation de la journée continue en milieu urbain. De plus seuls les adultes sont concernés, du fait de la quasi inexistence de cantines scolaires. Les enfants mangent généralement chez eux, chez des parents ou même éventuellement chez des voisins. Les femmes, quant à elles, mangent dans les cantines d'établissements (lorsqu'elles existent) et où les prix sont subventionnés par les fonds sociaux des entreprises ou des administrations, sinon elles se contentent de "fast food". Il est à noter que la fréquentation des restaurants par les femmes est très faible même chez celles qui travaillent. En plus du fait du type d'emploi occupé par les femmes (enseignement, proximité du domicile) celles-ci rentrent souvent chez elles pour déjeuner. Dans ce cas, nous avons deux cas de figure : ou bien il y a une autre femme au foyer dans le ménage ou bien elle prépare elle-même son repas la veille ou de bon matin.

- Il n'y a pas de substitution des produits frais par des produits préparés (conserves, surgelés, plats cuisinés) pour des raisons objectives (quasi inexistence sur le marché) ou subjectives (habitudes culinaires, contraintes socio-familiales). Bien au contraire, et du fait de la subvention des prix des produits de base (lait, sucre, farine, huile, ...), gâteaux, confitures à base de fruits de saison, fromage, crèmes dessert ou glacées, yaourt, sont souvent préparés à la maison même par les femmes qui travaillent. D'ailleurs, la préparation de gâteaux ou de confiture est un moment de sociabilité intense, puisque c'est une occasion pour réunir la grande famille ou les voisins et faire goûter à tout le monde. C'est dire que les femmes joignent l'utile à l'agréable, et à la limite cela constitue un temps de loisir. D'autre part, préparer soi-même ses repas ou faire des gâteaux, c'est aussi être perçue comme assumer et affirmer sa féminité dans le cadre de la division sociale des tâches à l'intérieur du ménage.
- Par contre des produits réputés traditionnels comme le couscous ou la rechta (pâtes alimentaires) ou les gâteaux orientaux sont de plus en plus présents sur les étals des marchés. Ils sont souvent produits à domicile de façon informelle.

Dans ce cadre, nous constatons que les dépenses, notamment celles afférentes aux produits alimentaires, dépendent de la structure des ménages. Toutefois, la situation matrimoniale de la femme occupée explique elle aussi, les différences de dépenses.

#### ***4.1.2 les dépenses non alimentaires par ménage***

les différences concernent essentiellement des produits relatifs à l'apparence physique de la femme (look) à savoir : habillement et chaussures femmes, biens et articles de toilette, montres et bijoux.

- Concernant l'habillement, l'enquête ne permet pas de distinguer entre les dépenses courantes et les dépenses pré-nuptiales. Toujours est-il que ce sont les femmes occupées célibataires qui dépensent le plus en habillement. Donc, c'est l'effet de la situation matrimoniale, puis l'effet revenu qui prime l'effet de substitution. Bien que les ménages, où les femmes ne sont pas occupées à l'extérieur soient moins bien équipés en machine à coudre et à tricoter, elles dépensent relativement plus en tissus mercerie qu'en "habillement femmes" achetés directement confectionnés. D'autre part, elles

dépensent relativement moins en frais de couture et de tricotage. Cela dénote qu'elles font moins appel à un service marchand, et donc qu'elles transforment elles-mêmes les tissus achetés. Il s'agit par conséquent, d'un effet de substitution entre le prêt à porter et les vêtements cousus à la maison.

- Les services domestiques sont très peu développés. Les femmes qui travaillent ne font pratiquement pas appel à des femmes de ménage pour les aider dans leurs tâches ménagères ou pour la garde des enfants en bas âge. L'effet revenu prime l'effet de substitution, c'est-à-dire que faire appel aux services d'une femme de ménage est plus un signe extérieur de richesse que le fait que la femme travaille.

D'autre part, la structure de ménage algérien et les pratiques sociales font en sorte que la femme occupée n'a souvent pas besoin des services d'une femme de ménage rémunérée, soit qu'il y ait une femme au foyer dans le ménage, soit qu'elle fasse appel momentanément aux services d'une parente sans contrepartie monétaire.

A ce niveau de l'analyse, il faut se poser la question de l'utilisation du temps libre par les femmes pour pouvoir mieux comprendre la logique sous-jacente à leur modèle de consommation. La plus grande partie du temps libre des femmes est passée à l'intérieur des foyers et dans pratiquement deux types d'activités : regarder la télé ou être avec des amies (parentes ou voisines). D'ailleurs, toutes les occasions sont valables pour se réunir (fêtes familiales, fêtes religieuses, réussite scolaire des enfants, mariages, décès, fiançailles, circoncisions, retour de voyage, guérison...) même les femmes occupées ne ratent pas ces occasions même si elles doivent empiéter sur leur temps de travail. C'est pourquoi les femmes orientent le modèle de consommation du ménage vers la maximisation de l'utilité de ce temps libre : soigner son intérieur (ameublement) pour les réceptions et son apparence physique (habillement).

En conclusion, nous pouvons affirmer que l'impact de la forme d'activité des femmes sur les conditions de vie des ménages est relativement important du fait que les femmes préfèrent le pouvoir d'achat au temps libre.

#### **4.2 comportement d'activité**

le tableau 23 nous renseigne sur l'utilisation du temps de l'ensemble des personnes en âge d'activité même si elles se déclarent a priori inactives. Il ressort clairement que les femmes en milieu rural et surtout chez les ménages d'agriculteurs s'adonnent à des activités économiques qu'elles soient marchandes ou non marchandes. D'ailleurs beaucoup plus que celles vivant en milieu urbain même si ces dernières sont mieux équipés en machine à coudre et/ou à tricoter !

Les tableaux 12 et 14 rendent compte de l'existence de formes d'activité plurielles. Si on tient compte de l'ensemble de ces formes les taux d'activité (au sens large) des femmes dans les ménages d'agriculteurs et dans les ménages urbains avec femmes occupés sont pratiquement identiques.

Pour les deux autres catégories de ménages les femmes développent des formes d'activité occasionnelles surtout à domicile dans un cadre informel qui les rend invisibles.

L'activité économique non marchande, même si elle reste difficilement mesurable, est présente dans l'ensemble des catégories de ménages mais avec des intensités diverses.

## CONCLUSION

Nous voulions montrer d'une part l'existence de formes et de comportement d'activité assez différenciées chez les femmes, ces formes et ces comportements renvoient à la stratification sociale des ménages algériens, et d'autre part, qu'il y a une interaction entre ces formes et ces comportements d'activité avec les conditions de vie des ménages.

Les concepts utilisés en matière de comportement d'activité ont été conçus par et pour des sociétés différentes de la société Algérienne. L'idée étant que la société Algérienne à la faveur de son indépendance et du projet de développement économique et social devrait tendre inexorablement vers une société moderne dans l'acceptation occidentale de ce terme.

Nous avons essayé de dépasser ce dilemme en construisant une typologie des ménages selon leur localisation spatiale et leur comportement d'activité apparent. L'ensemble des données, a été tiré des enquêtes main d'œuvre de 1992, 1997 et 2001, de celle sur les dépenses des ménages de 1988 de l'enquête sur les niveaux de vie de 1995 et du dernier recensement général de population et de l'habitat de 1998. Les aspects concernant les dépenses de consommation et les revenus des ménages proviennent par contre, uniquement de l'enquête sur les dépenses des ménages de 1988. Nous avons basé notre étude sur un certain nombre d'éléments, qui peuvent paraître insuffisants. Mais il faudrait considérer que beaucoup trop d'éléments peuvent être pris comme critère de représentation, ce qui rendrait l'analyse beaucoup plus complexe. Nous nous sommes donc contentés de normes adoptées par l'ensemble des enquêtes auprès des ménages, et qui constituent d'ailleurs les seules données disponibles. Néanmoins, les différents outils utilisés, et les différents aspects abordés, nous ont permis d'obtenir des résultats intéressants. Du moins, d'avoir un aperçu sur les conditions de vie d'une catégorie à l'autre, puisque l'analyse est basée sur les mêmes critères pour l'ensemble des ménages.

Nous avons essayé d'approcher une réalité complexe et hétérogène par une typologie assez caricaturale. Comme tout résumé d'une information construite à partir de plusieurs variables, cette typologie a ses limites. En particulier elle mérite d'être affiné d'avantage dans la mesure où subsiste une forte hétérogénéité à l'intérieur de chaque catégorie de ménage. La prise en compte de l'aspect dynamique ainsi que du cycle de vie donnera un meilleur éclairage à notre typologie. On peut distinguer dans le comportement d'activité des femmes au moins deux segments de population, l'un obéit plus à une logique sociologique plutôt qu'économique (il s'agit de la frange supérieure de la société) où c'est la recherche d'un statut social qui prime, l'autre (la frange la plus démunie) où c'est la logique économique qui l'emporte. La crise économique actuelle, fait en sorte que la deuxième catégorie prend de plus en plus d'importance. Les canaux traditionnels de solidarité se sont affaiblis, entraînant une forte offre féminine de travail. Le relèvement du niveau d'instruction des femmes, le recul de l'âge au mariage, les ruptures d'unions (divorce, veuvage) plus fréquentes, ont entraîné une arrivée massive de femmes sur le marché du travail.

Nous avons donc fait des comparaisons entre les conditions de vie des quatre catégories de ménages et nous avons établi un profil de chacune de ces classes. Toutefois, il y a lieu de relever

que notre étude de nature statistique et sociologique ne pourrait cerner tous les impacts induits par cette restructuration du ménage algérien, qui sans nul doute, est une résultante d'un processus d'ordre culturel, historique, ethnologique et politique et a des conséquences socio-économiques voire même politique. Il y a lieu de signaler les bouleversements qui risquent de s'opérer dans les années à venir. Concernant les agriculteurs nous avons vu les prémices de la naissance d'une nouvelle classe de "gentlemen farmer" qui est appelée à prendre de l'ampleur moyennant la libéralisation du foncier agricole. A côté continuera à exister une agriculture de subsistance dans les régions les plus pauvres (zones de montagne, ressources hydriques limitées) dans les ménages les plus vulnérables. Pour ce qui est de l'emploi féminin, il s'est développé à la faveur de l'élargissement de la sphère publique. Ce mouvement s'est tari même pour les plus diplômées entraînant une informalisation accrue de l'économie algérienne.

Le fait que nous ayons abouti à des différences significatives entre les classes de ménages pour beaucoup de variables et ce sur une période de treize ans prouve, si besoin est, la pertinence de la classification proposée. Cela prouve que les ménages d'agriculteurs en milieu rural et les ménages urbains avec des femmes occupées ont des comportements singuliers. Cette typologie peut constituer donc, une piste intéressante pour analyser la transition sociale que connaît l'Algérie.

#### **Bibliographie :**

- ABDOUN Souad et BAZIZI Smaïl "*Conditions de vie et Comportement d'activité des ménages d'agriculteurs en Algérie*" 129p. + annexes, Mémoire d'ingénieur d'état en statistique INPS 1994.
- ATSAMENA Akila et LALLAM Ratiba "*la Contribution des femmes à la production nationale élargie*" 195p, Mémoire d'ingénieur d'état en planification INPS Sept 1991.
- BENYAMINA Djamel et TALIA Nacer-Eddine "*Analyse et Perspectives de l'activité féminine en Algérie*" Mémoire d'ingénieur d'application en statistique INPS Sept 1986.
- Charmes J., 2002 arab women in informal sector CAWTAR Tunis
- DJAOUT Sabiha et BRAHMA Nassima "*Conditions de vie des ménages Algériens et Comportement d'activité des femmes*" 145p, Mémoire d'ingénieur d'état en statistique INPS Déc. 1994.
- GUIZ Malika "*Analyse Statistique de l'activité féminine*" 170p, Mémoire d'ingénieur d'état en statistique INPS 1995.
- HAKIKI-TALAHITE F : "*Travail domestique et salariat féminin*" : essai sur les femmes dans les rapports marchand - le cas de l'Algérie - ISE - Université d'Oran 1983 -320 p.
- Hammouda N-E, 1984 l'activité féminine un indicateur des mutations socio-économiques in revue STATISTIQUES n° 3 ONS Alger 1984

HAMMOUDA Nacer-Eddine : “ Conditions de vie et comportement d’activité des ménages algériens” Thèse de doctorat en sciences économiques Université de PARIS X Nanterre septembre 1998, 430p + Annexes

LACHHEB H. & KOBZILI F. “ *Impact de l’activité féminine sur les conditions de vie des ménages algériens urbains*” 154 p, Mémoire d’ingénieur d’état en statistique INPS Octobre 1996.

Musette M.S, 1993 l’insertion des groupes vulnérables : un défi économique au Maghreb in les cahiers du CREAD 1993

## ANNEXES

TABLEAU 1 : Caractéristiques démographiques moyennes des quatre catégories de ménages en 1998

Type de ménage	Nb moyen de ménages par logement	Nb moyen de Familles par ménage	Nb moyen de Personnes isolées Par ménage	Nb moyen d' Hommes célibataires âgés de 30 ans ou +	Nb moyen de Femmes célibataires Agées de 25 ans ou +
agriculteurs	1,18	1,26	0,15	0,15	0,20
ruraux non agricoles	1,22	1,15	0,18	0,15	0,18
urbains sans femmes occupées	1,24	1,14	0,19	0,11	0,18
urbains avec femmes occupées	1,12	1,24	0,23	0,09	0,61
Total	1,22	1,15	0,19	0,13	0,22

Type de ménage	Nb. hommes	Nb. femmes	Taille du ménage.	Nb moyen d'actifs	Age moyen du CM
Agriculteurs	4,19	3,90	8,09	2,32	50,20
ruraux non agricoles	3,48	3,39	6,86	1,68	48,46
urbains sans femmes occupées	3,24	3,12	6,36	1,72	48,92
urbains avec femmes occupées	2,79	3,30	6,10	2,82	50,61
Total	3,32	3,25	6,57	1,82	48,93

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU 2 : Structure des quatre catégories de ménages selon leur type en 1998

type de ménage	agriculteurs	Ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
non familial	0,63	2,78	2,79	1,56	2,62
nucléaire	45,46	46,64	48,22	38,52	46,74
nucléaire élargi	14,31	13,93	11,96	21,67	13,57
étendu	7,85	8,58	9,24	11,02	9,11
complexe	19,60	13,50	12,43	18,80	13,57
cohabitant	12,15	14,57	15,36	8,43	14,39
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU 3 : Structure des quatre catégories de ménages selon le type de migration du chef de ménage en 1998

Type de migrant (commune)	Agriculteurs	Ruraux Non agricoles	Urbains sans Femmes occupées	Urbains avec Femmes occupées	Total
Sédentaire	58,88	56,05	43,02	36,57	47,69
Migrant établi	32,28	31,65	41,42	46,68	38,03
Migrants de 1er rang	3,82	5,00	5,89	5,03	5,44
Retour	2,11	2,79	2,09	1,89	2,33
Migrant chronique	2,92	4,50	7,58	9,84	6,51
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98



TABLEAU 4 : Structure des quatre catégories de ménages selon le type de migration du chef de ménage en 1998

Type de migrant (wilaya)	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
sédentaire	89,70	87,30	71,62	61,50	77,01
migrant établi	8,20	8,67	22,72	32,60	18,01
migrant de 1er rang	1,03	1,86	2,83	2,27	2,37
retour	0,87	1,67	1,63	1,78	1,63
migrant chronique	0,19	0,50	1,21	1,86	0,98
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU 5 : caractéristiques des ménages selon leur type et le comportement d'activité de leurs membres en 1992

Caractéristiques	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées
Taille	7.96	6.84	6.70	6.77
occupés total	2.18	1.36	1.43	2.51
- dont masculins	1.78	1.21	1.29	1.27
- dont féminins	0.40	0.15	0.14 <sup>13</sup>	1.24
STR	0.15	0.18	0.25	0.32
Actifs	2.38	1.58	1.72	2.86
- dont masculins	1.98	1.42	1.56	1.57
- dont féminins	0.40	0.16	0.16	1.29
taux d'activité	29.9 %	23.1 %	25.7 %	42.2 %
- dont masculins	48.5 %	41.0 %	45.2 %	51.7 %
- dont féminins	10.3 %	4.7 %	5.0 %	34.5 %
taux de chômage	6.3 %	11.4 %	14.5 %	11.2 %
- dont masculins	7.6 %	11.9 %	14.9 %	17.3 %
- dont féminins	0.5 %	3.8 %	13.8 %	3.8 %

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi (main d'œuvre) de 1992

TABLEAU 6 : Structure des quatre catégories de ménages selon le sexe et le groupe d'âge en 1998

SEXE	groupe d'âge	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
Masculin	0 à 5 ans	13,69	14,46	13,17	11,93	13,59
	6 à 15 ans	26,97	27,59	24,90	18,31	25,53
	16 à 59 ans	52,60	51,71	55,69	61,71	54,48
	60 ans & plus	6,75	6,24	6,24	8,05	6,39
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Féminin	0 à 5 ans	13,96	14,16	13,14	9,66	13,26
	6 à 15 ans	27,56	27,15	25,06	15,23	25,09

<sup>13</sup> il s'agit des occupées informelles uniquement

	16 à 59 ans	53,36	52,16	54,90	67,39	54,88
	60 ans & plus	5,12	6,52	6,90	7,71	6,77
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU 7 : caractéristiques démographiques des ménages selon leur type en 1988

caractéristiques	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées
taille	8.5834	7.4663	6.9037	6.8183
Bébés 0-1 an	0.5454	0.5162	0.3689	0.2608
Enfants 2-5 ans	1.0897	1.0631	0.8056	0.4552
Enfants 6-12 ans	1.853	1.603	1.387	0.891
Adolescents 13-17 ans	1.143	0.864	0.854	0.820
Adultes 18 ans et plus	3.9523	3.4200	3.4882	4.3913
scolarisés non boursiers	1.7244	1.7979	2.1098	1.6747
scolarisés boursiers	0.0255	0.0335	0.1212	0.1945

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête sur les dépenses de consommation de 1988

TABLEAU 8 : Structure des quatre catégories de ménages selon le sexe et la situation matrimoniale en 1998

Sexe	situation matrimoniale	Agriculteurs	Ruraux non agricoles	Urbains sans femmes occupées	Urbains avec femmes occupées	Total
Masculin	Célibataire	70,80	70,01	68,49	65,69	68,95
	Marié	28,63	29,36	30,78	33,50	30,35
	Divorcé	0,17	0,19	0,30	0,32	0,26
	Veuf	0,39	0,43	0,42	0,48	0,43
	Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Féminin	Célibataire	65,46	63,24	60,78	60,03	61,81
	Mariée	31,48	31,18	32,79	29,42	31,84
	Divorcée	0,56	0,81	1,24	3,74	1,27
	Veuve	2,49	4,75	5,18	6,79	5,06
	Total	100	100	100	100	100

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU 9 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de six ans ou plus selon le sexe et la catégorie de ménage en 1998

SEXE	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
Masculin	42,27	30,87	19,58	11,33	24,10
Féminin	61,74	50,40	32,75	19,22	39,20

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU 10 : Structure des quatre catégories de ménages selon le sexe du chef de ménage en 1998

SEXE	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
Masculin	99,47	90,25	89,54	75,84	88,78
Féminin	0,53	9,75	10,46	24,16	11,22
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU 11 : Proportion de ceux qui parlent ou lisent une langue selon le sexe et la catégorie de ménages (15 ans ou plus) en 1998

Type de ménage	sexe	Français parlé	Arabe lu	Français lu
agriculteurs	Masculin	11,61%	53,59%	31,92%
	Féminin	5,95%	29,66%	16,29%
	Total	8,90%	42,13%	24,43%
ruraux non agricoles	Masculin	18,79%	64,48%	40,38%
	Féminin	10,05%	39,38%	22,49%
	Total	14,45%	52,01%	31,49%
urbains sans femmes occupées	Masculin	37,11%	78,06%	58,10%
	Féminin	26,96%	60,49%	42,86%
	Total	32,16%	69,49%	50,66%
urbains avec femmes occupées	Masculin	56,81%	85,54%	75,34%
	Féminin	52,12%	76,61%	68,25%
	Total	54,19%	80,54%	71,37%
Total	Masculin	31,42%	72,98%	52,37%
	Féminin	23,20%	53,82%	37,70%
	Total	27,32%	63,43%	45,06%

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU 12 : structure de la population par sexe selon le comportement d'activité et le type de ménage (en %) en 1992

Type de Ménage	ruraux non		urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées
	agriculteurs	agricoles		
TOTAL Masculin	100,00	100,00	100,00	100,00
Occupé Assuré	9,02	21,31	25,49	31,84
Occupé non Assuré	32,42	8,58	7,79	6,00
Occupé occasionnel	3,41	6,23	5,20	4,89
Chômeur	3,66	4,90	6,72	8,91
<b>Actif</b>	48,51	41,02	45,20	51,65
Etudiant	28,43	31,93	32,37	27,68
Retraité /pensionné	0,12	4,44	4,09	6,11
Autre inactif	22,93	22,61	18,35	14,57
Total Femme	100,00	100,00	100,00	100,00
Occupée	1,08	1,42	0,00	30,66
Occupée occasionnelle	9,12	3,09	4,31	2,51

Activité économique non marchande	32,80	29,94	31,35	16,05
Chômeuse	0,05	0,18	0,69	1,30
<b>Active au sens étroit</b>	27,25	23,64	25,21	43,24
<b>Active au sens large</b>	60,05	53,57	56,57	59,28
Etudiante	17,72	26,43	31,85	25,02
Femme au foyer	6,78	14,04	12,07	11,17
Retraîtée/pensionnée	0,12	1,13	1,05	1,24
Autre inactive	32,33	24,06	18,69	12,04

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi (main d'œuvre) de 1992

TABLEAU 13 : caractéristiques des ménages selon leur type en 1988

Caractéristiques	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées
Taille	8.5749	7.4615	6.9023	6.7821
occupés total	1.5243	1.1568	1.1424	2.2342
- dont masculins	1.5092	1.1225	1.1386	1.0536
- dont féminins	0.0173	0.0387	0	1.1802
Salariés	0.2998	0.9188	0.9045	1.9879
- dont permanents	0.1822	0.7608	0.8365	1.9435
FPO	0.0135	0.0283	0.0495	0.0307
STR	0.1854	0.2360	0.2195	0.3042
Actifs	1.7874	1.4786	1.4670	2.6359
non occupés adultes	2.4706	2.2807	2.3558	2.1864
taux d'activité	20.8	19.8	21.3	38.9
taux de chômage	10.4	16.0	15.0	11.5

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête sur les dépenses de consommation de 1988

TABLEAU 14 : caractéristiques des ménages selon leur type en 1992

Type de Ménage	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées
<b>VARIABLES</b>				
TOTAL Masculin	4,077	3,470	3,441	3,038
Occupé Assuré	0,368	0,739	0,877	0,967
Occupé non Assuré	1,322	0,298	0,268	0,182
Occupé occasionnel	0,139	0,216	0,179	0,149
Chômeur	0,149	0,170	0,231	0,271
<b>Actif</b>	<b>1,978</b>	<b>1,423</b>	<b>1,555</b>	<b>1,569</b>
Etudiant	1,159	1,108	1,114	0,841
Retraité	0,005	0,154	0,141	0,186
Autre inactif	0,935	0,784	0,631	0,443
Total Femme	3,887	3,366	3,262	3,736
Occupée	0,042	0,048	0,000	1,145
Occupée occasionnelle	0,355	0,104	0,141	0,094

Activité économique non marchande	1,275	1,008	1,023	0,600
Chômeuse	0,002	0,006	0,023	0,049
<b>Active au sens étroit</b>	<b>1,059</b>	<b>0,796</b>	<b>0,823</b>	<b>1,615</b>
<b>Active au sens large</b>	<b>2,334</b>	<b>1,803</b>	<b>1,845</b>	<b>2,215</b>
Etudiante	0,689	0,890	1,039	0,935
Femme au foyer	0,263	0,473	0,394	0,417
Retraitée	0,005	0,038	0,034	0,046
Autre inactive	1,257	0,810	0,610	0,450
Taille moyenne	7,960	6,836	6,704	6,773
Taux d'activité	29,85%	49,00%	49,52%	52,43%
Taux de chômage	6,37%	4,98%	7,94%	10,67%

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi (main d'œuvre) de 1992

TABLEAU 15 : caractéristiques des ménages selon leur type en 1988

Caractéristiques	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées
Revenu <sup>14</sup> par ménage	73 388	51 972	68 918	97 371
Revenu par tête	8 547	6 961	9 965	14 369
Dépense totale par tête	7 684	7 890	9 629	11 984
Dépense alimentaire par UC	5 675	5 889	7 222	7 308

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête sur les dépenses de consommation de 1988

TABLEAU 16 : taux d'équipement par catégorie de ménage en 1992

Equipement	TYPE DE MÉNAGES			
	agricole	rural non agricole	urbain sans femme occupée	Urbain avec femmes occupées
Véhicule	12.74	15.13	17.74	25.10
Camionnette	07.58	03.28	02.64	01.80
Triporteur	02.11	01.74	00.55	00.43
T.V. couleur	07.67	15.71	44.92	65.02
T.V. noir blanc	59.78	65.21	60.56	47.53
Radio	59.78	61.89	70.86	78.30
Cuisinière	22.04	38.76	65.98	83.46
Réchaud plat	41.58	38.76	22.36	14.55
Four	05.11	05.29	03.9	04.33
Réfrigérateur	41.77	67.77	83.81	93.57
Congélateur	00.77	01.72	04.22	08.75
<b>Machine à laver</b>	<b>01.44</b>	<b>03.71</b>	<b>13.54</b>	<b>31.3</b>
<b>Machine à coudre</b>	<b>09.58</b>	<b>16.97</b>	<b>23.17</b>	<b>34.15</b>
<b>Machine à tricoter</b>	<b>00.58</b>	<b>01.36</b>	<b>03.35</b>	<b>06.12</b>
<b>Métier à tisser</b>	<b>17.44</b>	<b>04.47</b>	<b>04.02</b>	<b>02.43</b>
Chauffe eau	01.82	04.88	23.09	40.57
Chauffage	44.16	52.00	55.7	62.81
Climatiseur	00.96	02.18	06.00	03.64

<sup>14</sup> Il s'agit du revenu déclaré

Ventilateur	07.19	13.26	21.95	23.71
-------------	-------	-------	-------	-------

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi (main d'œuvre) de 1992

TABLEAU 17 : Taux d'équipement des quatre catégories de ménages en 1998

	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
Véhicule	17,03	13,21	17,17	26,38	16,50
Télévision	66,06	71,58	87,97	95,19	81,96
Réfrigérateur	53,27	61,23	81,74	93,08	74,39
Cuisinière	22,95	28,28	58,46	80,86	48,31
Machine à laver	2,14	3,32	14,76	36,20	12,04
Téléphone	2,32	4,16	27,84	54,30	20,70
Antenne parabolique	6,29	10,66	32,24	56,68	25,68

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

TABLEAU 18 : conditions de logement par type de ménages en 1988

Conditions de logement	TYPE DE MÉNAGES			
	agricole	rural non agricole	urbain sans femme occupée	urbain avec femme occupée
<u>Type d'habitation</u>				
immeuble	0.97	3.26	28.61	45.40
maison individuelle	85.85	86.21	68.74	51.81
autres	13.18	10.53	2.65	2.78
<u>Statut d'occupation</u>				
propriétaire	88.97	78.24	57.95	45.34
locataire	2.10	7.22	30.15	43.09
logé gratuitement	8.82	14.43	11.91	11.57
autres statuts	0.11	0.11	0	0
Nombre moyen de pièces	2.9978	2.8368	2.9045	3.0568
Electricité	54.74	75.02	96.34	99.00
Eau	17.92	39.19	91.97	97.43
Gaz naturel	00.21	1.30	39.44	52.60
Egout	19.33	34.58	79.84	91.29
Téléphone	2.72	4.71	26.20	43.96

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête sur les dépenses de consommation de 1988

TABLEAU 19 : Conditions de logement des quatre catégories de ménages en 1992

Conditions de logement	TYPE DE MÉNAGES			
	agricole	rural non agricole	urbain sans femme occupée	urbain avec femme occupée
<u>Type d'habitation</u>				
immeuble	00.00	01.60	26.44	44.57
maison individuelle	89.84	89.81	70.63	55.00
autres	09.86	08.58	02.91	00.04
<u>Statut d'occupation</u>				
propriétaire	77.58	69.82	59.07	53.53
locataire	00.95	02.67	28.00	36.56
logé gratuitement	12.16	18.22	11.08	09.06
autres statut	09.29	09.27	01.82	00.84

Cuisine	75.28	79.62	89.23	92.20
Salle de bains	09.19	21.40	47.50	61.11
Electricité	58.90	86.10	96.69	98.52
Eau	19.54	51.90	88.65	97.04
Gaz naturel	00.47	01.25	53.22	71.33
Egout	16.57	42.74	88.79	95.25
Téléphone	00.76	05.79	29.87	56.58
Parabole	00.57	05.28	18.95	36.35
Chauffage central	00.28	00.32	04.60	09.27

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi (main d'œuvre) de 1992

TABLEAU 20 : Conditions de logement des quatre catégories de ménages en 1992

	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
Cuisine	70,29	68,14	85,53	92,10	79,29
Salle de bain	21,80	29,53	53,21	70,90	45,15
Toilettes (wc)	55,94	70,66	90,91	93,87	82,76
Réseau électricité	71,29	81,35	89,17	94,72	86,27
Réseau eau courante	33,68	50,64	85,99	93,51	72,21
Réseau égout	24,89	40,82	84,41	93,27	67,52
Gaz naturel	1,53	3,04	46,02	66,07	30,74
Immeuble d'habitation	0,18	1,46	21,21	41,39	15,10
Maison individuelle	48,52	58,89	58,84	44,73	57,36
Maison traditionnelle	40,10	30,71	15,36	10,28	21,25
Construction précaire	11,08	8,77	4,28	3,16	6,02

type de ménage	Surface logement	nb pièces
agriculteurs	96,86	3,13
ruraux non agricoles	84,90	3,01
urbains sans femmes occupées	97,05	3,18
urbains avec femmes occupées	95,51	3,35
Total	92,44	3,13

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

tableau 21 : : Proportion de la population âgée de 16 ou plus qui déclarent exercer certaines activités par sexe et catégorie de ménage en 1995

SEXE		sport	stades
masculin	agriculteurs	10,75	16,50
	ruraux non agricoles	11,33	12,14
	urbains sans femmes occupées	15,95	15,65
	urbains avec femmes occupées	18,87	24,59
	Total	14,21	15,43
féminin	agriculteurs	0,82	1,03
	ruraux non agricoles	0,96	0,44
	urbains sans femmes occupées	1,52	1,16
	urbains avec femmes occupées	3,89	1,95
	Total	1,58	1,02

Source : exploitation de l'auteur à partir de LSMS 95

Sexe		Cinéma Théâtre	Cafés et Salles	Parcs
Masculin	Agriculteurs	4,65	64,24	4,16
	Ruraux non agricoles	5,15	58,00	5,81
	Urbains sans femmes occupées	8,02	57,18	12,05
	Urbains avec femmes occupées	11,88	56,80	16,81
	Total	7,11	58,13	9,70
Féminin	Agriculteurs	1,13	0,61	0,66
	Ruraux non agricoles	0,85	1,53	2,19
	Urbains sans femmes occupées	1,22	1,61	6,29
	Urbains avec femmes occupées	1,22	3,13	11,02
	Total	1,10	1,68	5,07

Source : exploitation de l'auteur à partir de LSMS 95

Sexe		Musique radio	Télé vidéo	Lecture
Masculin	Agriculteurs	60,58	87,22	28,57
	Ruraux non agricoles	56,00	86,30	30,03
	Urbains sans femmes occupées	59,61	90,19	35,20
	Urbains avec femmes occupées	65,17	93,71	37,90
	Total	59,07	88,97	33,12
Féminin	Agriculteurs	58,40	83,86	10,50
	Ruraux non agricoles	54,68	86,89	15,20
	Urbains sans femmes occupées	57,60	88,11	21,42
	Urbains avec femmes occupées	66,82	92,69	42,35
	Total	57,92	87,90	21,08

Source : exploitation de l'auteur à partir de LSMS 95

Sexe		Courses	Souq
Masculin	Agriculteurs	52,89	70,14
	Ruraux non agricoles	50,25	62,30
	Urbains sans femmes occupées	50,31	54,61
	Urbains avec femmes occupées	44,46	48,40
	Total	50,03	58,08
Féminin	Agriculteurs	14,91	4,97
	Ruraux non agricoles	12,92	7,01
	Urbains sans femmes occupées	22,94	15,43
	Urbains avec femmes occupées	31,85	21,88
	Total	20,16	12,62

Source : exploitation de l'auteur à partir de LSMS 95



TABLEAU 22 : Dépenses annuels pour quelques groupes de produits selon le type de ménages

Unité D.A

typologie des ménages	habillement homme	habillement femme	habillement enfant	tissus mercerie	couture, tricotage	(1)/(2)
				(1)	(2)	
agriculteurs	1 042,21	478,43	1 435,33	605,90	95,09	6,37
ruraux non agricoles	838,68	619,73	1 290,61	663,10	93,85	7,07
urbains sans femmes occupées	1 022,73	849,87	1 467,30	825,76	161,78	5,10
urbains avec femmes occupées	1 077,63	1 841,96	1 281,71	1 067,36	253,62	4,21
Total	955,41	803,40	1 379,11	760,19	135,95	5,59

typologie des ménages	services domestiques	montres, bijoux	hôtels, restaurants
agriculteurs	7,20	483,95	877,11
ruraux non agricoles	10,08	559,78	1 450,40
urbains sans femmes occupées	26,74	725,22	1 551,07
urbains avec femmes occupées	80,33	1 971,72	1 897,09
Total	22,59	736,61	1 477,47

typologie des ménages	biens et articles de toilette	montres, bijoux
agriculteurs		552,75 483,95
ruraux non agricoles		506,84 559,78
urbains sans femmes occupées		848,98 725,22
urbains avec femmes occupées		1 180,33 1 971,72
Total		712,01 736,61

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête sur les dépenses de consommation de 1988

TABLEAU 23 : Proportion de la population âgée de 16 ou plus qui déclarent exercer certaines activités par sexe et catégorie de ménage

Sexe		Bricolage Jardinage	Artisanat	Tapiserie Vannerie	Couture Broderie
Masculin	Agriculteurs	48,95	0,95	0	1,36
	Ruraux non agricoles	27,79	1,44	0,25	1,64
	Urbains sans femmes occupées	19,47	0,43	0,16	1,26
	Urbains avec femmes occupées	21,99	0	0	1,48
	Total	25,35	0,76	2,14	1,41
Féminin	Agriculteurs	42,26	8,18	5,55	35,78
	Ruraux non agricoles	16,65	2,65	6,00	24,62
	Urbains sans femmes occupées	7,58	1,28	5,75	22,59
	Urbains avec femmes occupées	10,71	0,59	2,92	22,84
	Total	14,07	2,27	5,45	24,50

Source : exploitation de l'auteur à partir de LSMS 95

Tableau 24 : Conditions de logement par type de ménage en 1997

type de ménage	cuisine	salle de bain	eau	elec	gaz	égout	ligne téléphonique
agriculteur	73,7%	15,5%	34,8%	72,4%	,2%	17,2%	4,9%
rural non agricole	66,5%	27,8%	50,6%	85,1%	3,9%	42,7%	5,4%
urbain sans femmes occupées	83,8%	53,3%	92,5%	96,9%	54,9%	92,9%	37,3%
urbain avec femmes occupées	91,3%	63,0%	97,0%	99,0%	63,0%	96,8%	59,3%
Total	76,5%	41,1%	71,5%	90,6%	30,5%	67,1%	23,8%

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi de 1997

Type de ménage	Nombre moyen de pièces	Nbr. Moyen de pers. Par pièces
agriculteur	2,90	3,06
rural non agricole	2,77	2,86
urbain sans femmes occupées	2,77	2,63
urbain avec femmes occupées	2,97	2,53
Total	2,80	2,75

Tableau 25 : Taux d'équipement par type de ménage

type de ménage	vehicule	camionnette	cuisinier	refrigerateur	t.v noir et blanc	t.v couleur	machine à laver	machine à coudre et ou tric.	métier à tisser	parabole
agriculteur	20,0%	9,0%	37,5%	65,6%	65,5%	17,7%	1,3%	10,5%	6,8%	7,1%
rural non agricole	14,4%	3,6%	39,6%	74,1%	64,4%	25,2%	3,7%	18,0%	4,8%	13,8%
urbain sans femmes occupées	18,2%	3,0%	71,3%	89,6%	49,0%	59,0%	14,5%	21,7%	2,7%	41,1%
urbain avec femmes occupées	24,4%	3,9%	83,3%	93,1%	39,9%	71,0%	26,3%	31,8%	2,6%	50,9%
Total	17,3%	3,7%	56,8%	81,9%	55,7%	43,1%	10,2%	20,4%	3,8%	28,2%

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi de 1997

Tableau 26 :

Type de ménage	Age moyen du CM	Nbr. de pers. dans le ménage	Nbr. d'occupés dans le ménage	Nbr. de chômeurs dans le ménage
Agriculteur	49,57	7,36	1,79	,32
rural non agricole	48,38	6,42	1,05	,48
urbain sans femmes occupées	48,86	6,12	1,05	,47
urbain avec femmes occupées	51,99	6,43	2,20	,57
Total	49,00	6,35	1,21	,47

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi de 1997

type de ménage	individuel	nucléaire	élargi	complexe	cohabitant	Total
agriculteur	,5%	59,6%	5,8%	18,6%	15,5%	100,0%
rural non agricole	1,7%	63,5%	4,7%	12,5%	17,6%	100,0%
urbain sans femmes occupées	1,4%	61,2%	6,3%	13,1%	18,0%	100,0%
urbain avec femmes occupées	,8%	55,7%	7,2%	22,8%	13,5%	100,0%
Total	1,4%	61,6%	5,7%	14,1%	17,2%	100,0%

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi de 1997

Tableau 27 : Nombre de commodités<sup>15</sup> du logement par type de ménage *en 97*

type de ménage	0	1	2	3	4	Total
Agriculteur	24,2%	38,7%	25,0%	11,9%	,2%	100,0%
rural non agricole	11,0%	33,4%	20,5%	32,0%	3,1%	100,0%
urbain sans femmes occupées	,4%	4,0%	4,7%	39,8%	51,1%	100,0%
urbain avec femmes occupées	,1%	,8%	3,1%	35,4%	60,7%	100,0%
Total	6,3%	18,4%	12,6%	34,4%	28,3%	100,0%

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi de 1997

Tableau 28 : Approvisionnement en eau selon le type de ménage *en 97*

Approvisionnement en eau	Agriculteurs	Ruraux Non agricoles	Urbains sans Femmes occupées	Urbains avec Femmes occupées	Total
Réseau eau courante	33,68	50,64	85,99	93,51	72,21
<b>Puits</b>	<b>28,12</b>	<b>14,75</b>	<b>2,19</b>	<b>0,97</b>	<b>7,43</b>
<b>Source</b>	<b>11,79</b>	<b>12,04</b>	<b>1,18</b>	<b>0,40</b>	<b>5,39</b>
Citerne mobile	8,52	5,40	2,08	0,86	3,38
Autre	17,47	16,57	7,70	3,33	10,85
Non déclaré	0,42	0,59	0,85	0,93	0,75
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

Tableau 29 : combustible utilisé selon le type de ménage *en 98*

Combustible utilisé	Agriculteurs	Ruraux Non agricoles	Urbains sans Femmes occupées	Urbains avec Femmes occupées	Total
Gaz naturel	1,53	3,04	46,02	66,07	30,74
Gaz en bouteille	89,98	90,53	51,94	32,29	65,47
<b>Bois</b>	<b>6,66</b>	<b>4,72</b>	<b>0,45</b>	<b>0,23</b>	<b>2,17</b>
Charbon	0,31	0,27	0,17	0,12	0,21
Autre	0,90	0,66	0,46	0,26	0,53
Non déclaré	0,61	0,78	0,96	1,04	0,89
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

<sup>15</sup> réseau d'eau, réseau d'assainissement, réseau de gaz naturel, réseau d'électricité

Tableau 30 : Taux de scolarisation par sexe groupe d'âge et type de ménage *en 98*

SEXE	Groupe d'âge	agriculteurs	ruraux non agricoles	urbains sans femmes occupées	urbains avec femmes occupées	Total
Masculin	10-15 ans	65,75%	80,93%	89,08%	91,77%	85,02%
	16-18 ans	29,42%	40,80%	51,15%	59,80%	46,75%
	Total	53,60%	68,47%	77,06%	80,53%	72,88%
Féminin	10-15 ans	49,28%	67,88%	87,70%	92,38%	78,54%
	16-18 ans	20,25%	31,57%	57,25%	70,26%	46,74%
	Total	39,82%	56,54%	78,07%	84,29%	68,42%
Total	10-15 ans	57,61%	74,58%	88,40%	92,07%	81,84%
	16-18 ans	24,98%	36,29%	54,14%	65,18%	46,74%
	Total	46,84%	62,66%	77,56%	82,43%	70,69%

Source : exploitation de l'auteur à partir du RGPH 98

Tableau 31 : Proportion des personnes non occupées âgées entre 15 et 64 ans qui exercent des activités économiques marchandes occasionnellement ou des activités économiques non marchandes selon le type de ménage et le sexe *en 30/09/2001*

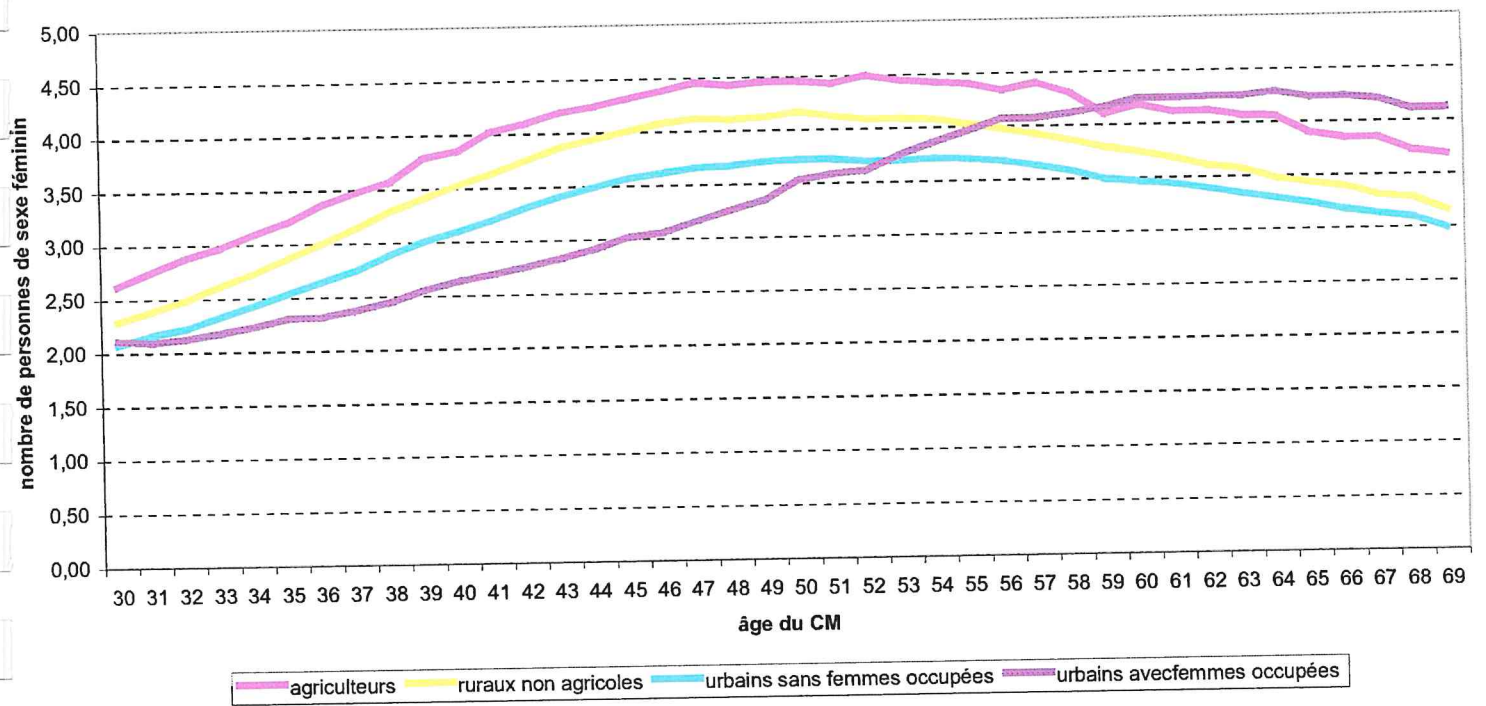
Type de ménage	sexe	activités économiques marchandes occasionnelles	activités économiques non marchandes
agriculteurs	masculin	21,57%	2,20%
	féminin	2,76%	66,08%
ruraux non agricoles	masculin	9,18%	3,85%
	féminin	2,28%	51,11%
urbains sans femmes occupées	masculin	12,48%	4,42%
	féminin	6,57%	32,03%
urbains avec femmes occupées	masculin	12,62%	6,53%
	féminin	6,87%	25,89%
Total	masculin	11,69%	4,19%
	féminin	4,53%	42,27%

Source : exploitation de l'auteur à partir de l'enquête emploi de septembre 2001

nombre moyen de personnes par ménage par âge du CM et type de ménage



nombre moyen de personnes de sexe féminin par ménage par âge du CM et selon le type de ménage



# GDRI EMMA

Sousse, 20-21 septembre 2002

## Les observatoires sur l'emploi et la formation professionnelle en Algérie et Tunisie : contexte, obstacles, priorités

B. Fourcade, LIRHE, Toulouse  
N. E. Hammouda, CREAD, Alger

En quoi l'intégration dans la ZLE impose-t-elle aux pays du Maghreb une amélioration de leur système d'information sur la formation et le marché du travail ? Intégrer la ZLE signifie améliorer les performances des entreprises, les qualifications de la main-d'œuvre et donc la formation générale et professionnelle, afin de réduire le différentiel entre rives nord et sud de la méditerranée. La pression à l'immigration dans les pays européens est également un des enjeux majeurs de la question de la formation. Le développement des ressources humaines doit être désormais conçu, à l'inverse des anciennes approches de la planification de la main-d'œuvre<sup>1</sup>, comme devant être "pilote par la demande".

Les pays du Maghreb souffrent de façon chronique d'un déficit quantitatif et qualitatif de production de données sociales, résultat à la fois des formes de l'Etat (autoritaire) et de gouvernance (forte centralisation). L'intégration des pays du Maghreb dans la ZLE de l'Europe, qui n'est pas seulement une question économique, mais aussi politique et culturelle, débouche dans ce domaine de l'information sociale sur une nécessité nouvelle, mais aussi des questions et des problèmes nouveaux.

L'Algérie et la Tunisie ont signé avec les bailleurs de fonds, dès 1997<sup>2</sup>, des contrats de projets en faveur de l'emploi prévoyant d'améliorer l'information sur les marchés du travail, pouvant déboucher sur l'installation d'observatoires. Mais dans les deux pays, ces projets ont eu du mal à prendre corps (Fourcade, 2000).

On essaiera de montrer, avec les données disponibles, quels sont les traits principaux des évolutions des marchés du travail au Maghreb, quels sont les principaux obstacles à l'amélioration des données sociales sur l'emploi et la formation, dans la perspective de l'ouverture vers la ZLE, et quels sont les choix principaux à opérer sur les concepts, les méthodes et les stratégies d'implantation.

### ***1. les changements sur le marché du travail dans les années 90***

Les programmes d'ajustement structurel engagés depuis les années 80 et l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce dans les années 90 ont conduit les pays du Maghreb à une ouverture progressive de leur économie à la concurrence internationale.

L'instauration d'une zone de libre échange entre les pays du Maghreb et l'Union Européenne constituera vraisemblablement un événement très important aux plans économique et social. En effet, ces pays entretiennent avec l'U.E l'essentiel de leurs échanges commerciaux et de capitaux (investissements directs). En outre, les pays de l'U.E fournissent la part la plus importante de leur clientèle touristique et constituent le principal espace d'accueil à leur main d'oeuvre émigrée.

---

<sup>1</sup> la "manpower approach" en vogue dans les années 70, et pour laquelle des milliers de cadres et de fonctionnaires ont été formés

<sup>2</sup> Avec le PNUD pour l'Algérie, et le BIT comme agence d'exécution, avec la Banque Mondiale et l'Union européenne pour la Tunisie.

En conséquence, les économies maghrébines sont engagées dans une stratégie de restructuration et de modernisation afin d'acquérir un niveau de compétitivité suffisant pour leur permettre de soutenir la concurrence à la fois au niveau national et international, en particulier avec l'Europe.

Si les PAS ont introduit un changement de "modèle" économique, l'intégration dans la ZLE implique une gestion du choc de la mondialisation.

Sur longue période (1980-2000), les conséquences de ces nouvelles politiques macro-économiques ont été profondes sur le marché du travail (VERNIERES, 1995), et elles se sont accélérées dans les cinq dernières années. Le changement fondamental vient du passage d'une économie administrée, dominée par les sociétés d'Etat, à une économie plus ouverte sur l'extérieur et où le secteur privé prend une importance accrue. Les conséquences des PAS sur le marché du travail des pays en développement sont généralement néfastes à court terme : les effets plus directs sont la dégradation de l'emploi (suite à la réduction des dépenses publiques) et la montée du chômage (et notamment l'apparition d'un chômage persistant des diplômés de l'enseignement supérieur), la baisse du salaire réel et l'accroissement de la pauvreté, et des phénomènes plus structurels et durables, comme la précarisation des emplois, et l'extension de l'emploi informel. Par ailleurs, les systèmes d'éducation et de formation se sont trouvés largement invalidés par le fonctionnement du nouveau marché du travail, et des distorsions importantes sont apparues entre formés et besoins de l'économie.

Ce schéma général s'applique bien dans ses grandes lignes aux pays du Maghreb, mais les situations de l'Algérie et la Tunisie sont loin d'être identiques, et leur manière de "gérer" ce changement fondamental a pris des formes spécifiques.

**En Algérie**, le choc des PAS sur une économie centrée sur l'industrie lourde mise en œuvre par des sociétés d'Etat a entraîné une montée spectaculaire du chômage et une "informalisation" de l'économie, sous des formes très variées allant des activités commerciales informelles "traditionnelles" aux formes illégales, voire criminelles. Une politique de "filet social" a été mise en place, mais elle n'agit pas sur les causes profondes.

Musette (1998) distingue trois périodes pour l'Algérie : "de 1966 à 1985, résistance spectaculaire du marché face à la régression économique mondiale ; de 1986 à 1993, le marché est secoué par un processus de restructuration qu'on pourrait qualifier de volontaire ; de 1994 à 1997, le marché traverse une zone de turbulence provoqué par le PAS proprement dit". Le taux de chômage, qui était de 32,9% en 1966, descend à 9,1% en 1985 : cet exploit est dû à une politique audacieuse dans un environnement international déprimé, suite au choc pétrolier de 1973. Durant cette période de "socialisme triomphant", le marché du travail fonctionnait plus "sur la logique de l'offre que de la demande sociale de l'emploi". La politique de l'emploi était fondée sur les besoins de main-d'œuvre de l'appareil de production. Les services publics de l'emploi avaient pour principale tâche de mettre en œuvre une politique d'importation (de cadres et de techniciens pour les sociétés nationales et les services publics) et d'exportation (des ouvriers vers l'Europe) de main-d'œuvre, et tentaient aussi une opération de réinsertion des travailleurs émigrés.

L'année 1986 est une date rupture pour le marché du travail. Le chômage repart à la hausse, et celle-ci est assimilée à un des effets inévitables de la crise économique mondiale. Le choc pétrolier de 1986 va précipiter un changement d'orientation économique et politique, un nouveau discours apparaît sur "l'emploi utile", les "effectifs pléthoriques", et les "coûts de l'emploi", et on se dirige vers un "dégraissage" des entreprises : à la faveur de la révolte d'octobre 1988, les lois sur la réforme économique sont adoptées, des mesures sont prises pour l'emploi des jeunes. Pour compenser les pertes de pouvoir d'achat découlant de la suppression des prix subventionnés, l'Etat octroie des indemnités : c'est le filet social (ICSR).

Mais c'est aussi la fin de l'emploi permanent : la loi de 1990 fixe les nouvelles formes de rémunération, abroge le "statut général du travailleur", et introduit le contrat à durée déterminée comme règle de travail. L'emploi n'est plus garanti, le droit au travail est révisé.



A partir de 1994, l'ajustement structurel va se faire sous l'égide du FMI et de la Banque Mondiale. Le taux de chômage passe de 24% en 1994 à 29,5% en 1997<sup>3</sup>. Musette note que "l'accroissement du volume d'emplois (de 366000) pour cette période peut être attribué davantage à une amélioration de la collecte des données et à l'affinement des instruments de mesure de l'emploi qu'à la création d'emplois nouveaux". Dans le cadre du PAS, trois mesures auront un fort impact sur le marché du travail : la liquidation des entreprises publiques déficitaires, la restructuration des entreprises (adoption de plans de redressements internes), la gestion des vulnérabilités. On dénombre près de 200000 suppressions d'emplois, dont 161000 indemnisées par la CNAC (système d'assurance chômage réservé à ces travailleurs), instituée à cet effet, et 37000 mises en retraite anticipée. En réalité, ces licenciements reviennent à exclure des agents du secteur moderne, du segment protégé du marché, pour les réinjecter dans les segments indépendants et concurrentiels (SARL montées par des compressés, retour des retraités comme vacataires, etc.).

Mais il y a eu aussi des effets plus profonds sur les comportements d'activité : hausse de l'activité féminine, reprise du travail des enfants, multiplication des petites activités. La régression des niveaux de vie des groupes vulnérables les oblige à adopter des stratégies de survie impliquant, au-delà des comportements vis-à-vis du travail, des changements vis-à-vis de la famille (recul du calendrier du mariage, faible natalité).

Enfin, une autre conséquence dramatique du PAS est la perte des valeurs sociales, résultant de la fin des illusions d'une société égalitaire (Musette, 2000). Trois éléments illustrent cette situation "anémique" amenée par le PAS et l'idéologie libérale. D'abord le désengagement de l'Etat (privatisation des entreprises publiques, arrêts des investissements dans les équipements sociaux) bouleverse les normes dominantes de la réussite sociale. Ensuite, l'école traverse une grave crise : très faibles rendements internes (déperdition entre primaire et supérieur d'environ 95%), et externes (le diplôme ne sert plus à rien : diplômés et exclus se trouvent dans la même situation. La réussite sociale ne passe plus par l'école, dont toutes les réformes ont échoué). Des écoles privées, interdites mais tolérées, fleurissent un peu partout. C'est cette irruption de l'illégal qui frappe la société algérienne, bien au-delà de la croissance des activités informelles.

On observe en effet, depuis la mise en œuvre des mesures de libéralisation de l'économie algérienne dès 1989, l'irruption d'activités informelles se différenciant nettement, par leur ampleur, de celles qui étaient largement diffusées dans les structures économiques et sociales : la fraude et l'évasion fiscale, la corruption, les détournements de fonds et autres illégalités sont les nouveaux traits dominants de l'économie algérienne. Bounoua (2002) remarque que du point de vue de l'analyse économique, la situation est originale, et met en cause le schéma théorique sur lequel reposait les analyses traditionnelles de l'économie informelle en Algérie, celui de l'économie parallèle, qui la réduisait à un ensemble de flux parallèles résultant de l'économie de pénurie. La transition à l'économie de marché a encouragé l'apparition d'autres formes de l'informel. Mais on ne dispose pas du cadre conceptuel rigoureux pour analyser les économies en transition, point faible des réformes mises en œuvre dans le cadre du PAS. On a théorisé le mode de passage de l'économie capitaliste à l'économie socialiste, mais rien pour la démarche inverse.

Bounoua fait l'hypothèse que l'absence d'un environnement juridique et institutionnel adapté à cette phase particulière de la transition à l'économie de marché semble être l'un des facteurs qui a favorisé l'extension de l'économie informelle. Il soutient que cette absence s'est traduite par un décalage des lois par rapport aux réalités économiques, d'où un désordre institutionnel qui a accentué les difficultés de gestion des entreprises et des institutions. En Algérie, la mise en place des structures de l'économie de marché bute sur les survivances du système de gestion passé dans ses aspects les plus négatifs : la bureaucratie. L'Etat a failli à sa mission première : assurer l'ordre légal au sein de l'économie. Les premières réformes de 1988, qui visaient à casser le système de rentes généré par le système de gestion administré de l'économie, ont paradoxalement entraîné sur une large échelle de nouvelles pratiques

<sup>3</sup> Le chiffre du chômage est l'objet de polémiques : à cette date, certains l'évaluent à 36% en 1996.

informelles. La généralisation des nouveaux comportements informels illégaux dans le secteur privé (fraude et évasion fiscale à grande échelle) et dans le secteur public (détournements publics et pratiques de corruption) peuvent s'interpréter comme une manière de partager une partie de la rente que certains parmi les gouvernants s'accaparent d'une manière légale sans rendre compte à personne : la libéralisation de l'économie a "démocratisé" l'accès à cette rente en permettant à un grand nombre d'agents d'y puiser selon leurs méthodes.

Mesurer l'augmentation des activités informelles, lorsqu'elles prennent cette allure, devient une gageure. Dans une approche plus classique, mais qui correspond aux définitions adoptées par les conférences des statisticiens (BIT, 1993), Hammouda (2002) parvient à proposer un tableau comparatif des différentes approches de l'emploi informel, quels que soient les critères adoptés. Dans tous les cas, l'emploi informel a augmenté de façon significative en Algérie : on retiendra par exemple que le "secteur informel" est passé de 26,6% de l'emploi non agricole en 1992, à 34,7% en 2001, ou encore que les actifs travaillant dans les entreprises individuelles sont passés de 38,9% de l'emploi non agricole en 1992 à 47,7% en 2001<sup>4</sup>.

Le paysage social et économique est bien différent en Tunisie. L'économie a été engagée dès 1986 dans une stratégie de restructuration et de modernisation afin d'acquérir un niveau de compétitivité suffisant pour lui permettre de soutenir la concurrence à la fois au niveau national et international, en particulier avec l'Europe. Cette stratégie s'appuyait sur le "modèle Tunisien de développement" qui a émergé au cours des années 80, dont la principale caractéristique réside dans la recherche de l'équilibre entre l'impératif d'efficacité économique, illustré par un niveau élevé et soutenu des performances économiques, d'une part et le maintien de la cohésion du tissu social et de la paix sociale, grâce au renforcement des mécanismes de solidarité sociale, considérée comme facteur de lutte contre l'exclusion.

C'est ainsi que des performances économiques significatives ont été enregistrées, amenant le revenu par tête de 870 \$ en 1987 à 2170 \$ en 1996 plaçant ainsi la Tunisie parmi les pays à revenu intermédiaire. Une telle évolution a été obtenue grâce à un taux de croissance moyen du PIB de 4,6 % par an dans la période. Le PAS a enregistré des effets positifs (la Tunisie a été qualifiée de "meilleur élève" du FMI et de la Banque Mondiale), et le coût social des réformes a été relativement bien maîtrisé : les privatisations n'ont pas entraîné de chômage massif des licenciés, le taux de chômage est apparemment stabilisé autour de 15% depuis quelques années - niveau qui reste relativement élevé cependant - et la signature de l'accord de libre échange a permis la mise en place d'un "programme de mise à niveau" avec l'aide financière de la Banque Mondiale et de l'Union européenne. La formation professionnelle en a spécialement bénéficié, et les entreprises commencent à enregistrer les effets positifs en termes de pénétration des marchés extérieurs et de taux d'encadrement (Ministère de l'industrie, 2002). Certes, la Tunisie a enregistré une dégradation de l'insertion des diplômés, qui se traduit par un chômage de longue durée pour une partie des maîtrisards (le taux de chômage des actifs de "niveau d'instruction supérieur" est passé de 3,6% en 1994, à 7,8% en 1997 et 8,7% en 1999<sup>5</sup>), et une certaine déqualification en début de vie active<sup>6</sup>, mais la demande en diplômés de l'économie reste forte, notamment en techniciens.

Il est vrai que l'Education et la Formation ont connu depuis l'indépendance un développement spectaculaire sous l'effet d'une politique volontariste, entretenue par ailleurs par une forte demande sociale. La scolarisation des jeunes au niveau de l'école primaire a atteint près de 100%, avec un très faible écart entre garçons et filles d'une part et milieu urbain et milieu rural d'autre part. Près de 60% de la population active occupée avait en 1994 un niveau éducatif supérieur à celui de l'enseignement primaire. Ce développement a été accompagné de réformes successives dont les plus récentes, mises en œuvre au cours des années 90, ont été l'instauration de l'Ecole de base (9 ans) obligatoire, la

<sup>4</sup> source : les enquêtes auprès des ménages réalisées par l'ONS.

<sup>5</sup> Selon les données des enquêtes nationales sur l'emploi de l'INS, les chiffres pour les années suivantes n'étant pas encore publiés.

<sup>6</sup> Ben Sédrine et Geisser, 1997.

réforme de l'enseignement secondaire par la consolidation des filières générales, et la promulgation de la loi d'orientation de la Formation Professionnelle qui vise à transformer l'ancien dispositif parcellaire de formation professionnelle en un Système National de Qualification Professionnelle valorisé et reconnu.

L'économie informelle joue également un rôle important en Tunisie. Si le pays a traversé la phase d'ajustement sans choc social majeur, c'est que l'économie tunisienne "s'est rattrapée par sa partie non structurée ou informelle" (Sbouï, 2002), qui a servi d'amortisseur. La déstabilisation de l'économie a accentué l'informalisation du travail et sa mobilité vers l'emploi à propre compte, en particulier en zones urbaines. L'emploi informel a cru de 6,3% entre 1980 et 1994, ce qui peut paraître modeste, mais sa part dans l'emploi non agricole est passée de 37 à 49% entre ces deux dates. Une analyse typologique des activités informelles sur la ville de Sfax (Sbouï, 2002) distingue les micro-entreprises évolutives (partiellement structurées ou en cours de structuration), les micro-entreprises artisanales en stagnation, et les activités marginales. La prise en compte de cette diversité des systèmes productifs informels montre qu'en Tunisie, l'informel est loin d'être un secteur refuge. Bien au contraire, ses opportunités, sa dynamique et ses potentialités lui permettent de jouer un rôle important dans le processus de développement.

Mais sur l'ensemble de ces nouvelles questions sociales (émergence d'une nouvelle précarité, développement du chômage des diplômés, informalisation de l'économie et de l'emploi, gestion de la relation formation emploi, activité féminine), les appareils d'information statistiques classiques ont montré leurs limites et leurs insuffisances. Certes, ils permettent<sup>7</sup> de repérer les phénomènes indiqués, mais pas de les analyser finement dans leurs composantes, d'en suivre les évolutions et de fonder des politiques pour en corriger les effets négatifs.

## **II. les observatoires de l'emploi et de la formation**

Le schéma logique qui fonde les observatoires de l'emploi et de la formation est le suivant : l'ouverture des économies, qui passe par le renforcement du secteur privé, nécessite l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Un des instruments est l'amélioration du niveau de compétence des RH. Développer les RH sur des marchés ouverts implique : le renforcement de l'éducation de base, le développement de la formation professionnelle piloté par la demande nécessite partenariat entre acteurs économiques et formateurs et informations appropriées sur le marché du travail.

Comme le BIT l'exprime dans ses travaux récents (BIT, 2001) : " Les nouvelles méthodes utilisées dans le domaine de la formation et de la mise en valeur des ressources humaines doivent se fonder sur des institutions solides pour donner des résultats. Ces institutions doivent avoir pour but de créer une culture de l'éducation et de la formation partagée par toutes les parties concernées - gouvernement, partenaires sociaux, entreprises, particuliers, société civile. Le cadre institutionnel pour la formation devrait présenter les grandes caractéristiques suivantes : (i) un cadre de dialogue entre les employeurs, les travailleurs et d'autres acteurs de la société civile ; (ii) un système diversifié d'institutions et de prestataires privés et publics spécialisés dans la formation ; (iii) une structure décentralisée pour l'identification des besoins de formation, l'établissement du contenu et des programmes d'éducation et de formation ; (iv) des institutions chargées de centraliser, analyser et diffuser les informations sur le marché du travail et de fournir des services de placement et d'assistance à la recherche d'emploi" (Fourcade, 2002).

Mais dans chaque pays du Maghreb, la mise en œuvre de ces politiques a pris des allures spécifiques : tandis que l'Algérie hésitait sur les réformes à engager concernant l'ensemble du fonctionnement du marché du travail et la place à donner à un observatoire de l'emploi et de la formation, la Tunisie a mis l'accent sur la mise à niveau des entreprises et la rénovation de la formation professionnelle, et faire de

<sup>7</sup> au prix de quelques acrobaties statistiques, comme le fait Charmes (1991) pour la mesure de l'emploi informel en Algérie.

l'observatoire un instrument intégré au nouveau système du marché. Ces projets d'observatoires ont été programmés avec l'aide des bailleurs de fonds, mais leur conception et leur mise en place s'est faite avec difficulté. On retracera brièvement les tentatives existantes et leurs résultats actuels.

### **II.1. une information sur le marché du travail inadaptée aux nouvelles politiques**

Les deux pays sont dotés d'organismes nationaux de statistique<sup>8</sup> chargés des grandes enquêtes sur la population (recensements) et auprès des ménages, mais aussi de la réalisation d'enquêtes auprès des entreprises et de la tenue de fichiers d'établissements (surtout industriels). Ces organismes n'ont pas opéré au cours des années 90, alors que l'activité et le marché du travail connaissaient les bouleversements que l'on vient de rappeler, les changements méthodologiques et conceptuels qui s'imposaient, et que les conférences internationales de statisticiens recommandaient.

En Algérie par exemple, la question de la mesure de l'emploi et du chômage revient chez tous les auteurs qui se sont penchés sur l'analyse du marché du travail. Ainsi Charmes (1991), TALAHITE (1997), HAMMOUDA, MUSEITE (2000), C. BERNARD (1996). Selon l'analyse du CREAD (voir note 9), L'appareil national de production statistique apparaît relativement désarticulé et peu intégré : multitude de sources diverses et difficilement comparables entre elles. Par ailleurs, les concepts et les instruments d'analyse utilisés dans chaque source sont parfois non adaptés (nomenclatures obsolètes, leur utilisation dénature la réalité observée). La non adaptation de certains concepts est un signe de vieillissement d'un appareil en décalage avec les urgences définies par les situations nouvelles. En particulier, il existe un biais technique au niveau des enquêtes nationales, notamment le recensement et les enquêtes sur la main-d'œuvre. Très précisément, la question filtre sur la situation individuelle est construite sur une définition de l'occupation et du chômage a priori qui ne respecte pas les recommandations internationales et apparaît inadaptée sur le plan théorique.

Sur une série d'indicateurs fondamentaux (chômage, informel, adéquation FE, activité et activité féminine, etc.) les appareils nationaux de production d'information sont en défaut. Par ailleurs, orienter l'appareil de formation vers la demande et non plus l'offre demande des informations nouvelles.

### **II.2. des projets d'observatoires pour améliorer l'information sur l'emploi et la formation**

Dès 1997, Algérie et Tunisie ont signé avec les bailleurs de fonds des contrats de projets sur l'emploi et la formation comportant un volet sur l'amélioration de l'information disponible.

L'Algérie, dans le projet signé avec le PNUD, a d'abord fait établir un "bilan" de son système de production statistique sur l'emploi, le marché du travail, l'éducation et la formation professionnelle<sup>9</sup>. Le CREAD proposait que le système d'information sur le marché du travail tienne compte : de la distinction entre actif et inactif ; de la décomposition des actifs en trois segments, de la décomposition de l'emploi en deux catégories ; de l'interaction des politiques d'emploi ; de la nécessaire connexion avec le système d'éducation-formation. Il proposait aussi quelques mesures d'urgence permettant la production d'une nouvelle génération d'indicateurs dans le domaine de l'emploi et du marché du travail, notamment pour le calcul du taux de chômage, du taux d'activité féminine et du taux global d'activité ; la valorisation des données partielles existant auprès des producteurs actuels d'informations pouvant intéresser ce domaine.

Le CREAD proposait aussi de mettre en place une nouvelle enquête emploi annuelle, complétée de trois études approfondies sur l'activité féminine, l'emploi informel et l'emploi agricole, de procéder

<sup>8</sup> ONS (Office national de statistique) en Algérie, INS (Institut national de la statistique) en Tunisie.

<sup>9</sup> Ce travail de bilan a été confié au CREAD, Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement, Bouzaréah, Alger. Etude réalisée sous la direction de M.S. MUSEITE. Le CREAD avait déjà produit une réflexion sur le sujet (MUSEITE, 1997).

ensuite à une correction progressive des données administratives sur l'emploi produites par l'appareil statistique national et de prévoir une série de mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre de ce nouveau système.

Mais il est apparu parmi les responsables algériens de ce dossier au sein du Ministère du Travail un conflit de conception, entre cette approche très globale, qui met en perspective l'ensemble des producteurs d'informations concernant le marché, comprenant les données sur l'emploi, l'éducation, la formation professionnelle, et une approche plus réductrice, qui souhaite partir du système d'information interne au ministère du travail, pour l'améliorer et l'enrichir progressivement. Ce conflit a débouché sur un blocage des travaux au cours de l'année 2000<sup>10</sup>. Une réorientation s'est dessinée vers un projet d'observatoire avec l'aide de la Fondation européenne pour la formation.

Après une large concertation et de nombreuses discussions, le groupe projet<sup>11</sup> indique qu'il existe une volonté d'inscrire "l'Observatoire" dans une dynamique de partenariat pluriel cohérent, fondé sur une convergence d'intérêt et une complémentarité des ressources et des capacités. Un tel dispositif ne répond pas à une préoccupation conjoncturelle, mais "constitue une anticipation fondée sur la projection du système national de formation professionnelle, à travers ses réformes, et sur l'observation des expériences d'autres pays qui ont eu le besoin de se doter de tels dispositifs dans le but d'une meilleure anticipation des besoins en formation et en qualifications".

Cet observatoire aurait quatre objectifs : (i) impliquer les partenaires et les acteurs dans la concrétisation de l'opération "Observation" et veiller à la remontée d'information vers les décideurs ; (ii) aider les décideurs à disposer d'une bonne lisibilité des transformations qui se produisent dans l'environnement en vue de construire des scénarios et prévoir des actions appropriées; (iii) doter les structures de formation professionnelle d'une capacité d'écoute et de réactivité ; (iv) concevoir un système d'information stratégique. De cette approche a découlé l'identification de cinq grands champs : politiques de l'emploi, marché de la formation, finances, politiques de développement, institutions. Chacun de ces champs comporte lui-même une série de domaines d'observation. L'observatoire n'est pas une nouvelle structure, mais une *fonction nouvelle*, organisée sous la forme d'un réseau inter-sectoriel dont le but principal est celui de la veille et de l'observation de l'évolution et des tendances des qualifications des travailleurs. Pour concrétiser cet objectif, l'observatoire devra concevoir une organisation en réseau, interne (échanges d'informations entre l'ensemble des membres du dispositif de veille) et externe (entre ce dispositif et les acteurs principaux ou influents), et veillera à la circulation et à la diffusion des informations produites.

En Tunisie, la création d'un observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle était dès le départ un objectif intégré au programme MANFORME, et considéré comme une pièce indispensable à la cohérence d'ensemble. Il a été conçu pour être "un instrument essentiel dans l'instruction des décisions gouvernementales en matière de politique d'emploi et de formation. Il produira pour cela un système d'indicateurs pertinents de l'impact économique des différents programmes d'intervention sur le marché de l'emploi (formations professionnelle initiale et continue comprises). Il permettra en outre, et au plan micro-économique l'analyse des choix de gestion de la main d'œuvre des entreprises ainsi que l'analyse des choix individuels en matière de gestion de carrière professionnelle".

Dès 1997, la direction générale de l'emploi du ministère, ayant en charge la mise en place de l'observatoire, s'est donné d'abord pour tâche de réaliser un système d'indicateurs. Les responsables du projet se sont engagés dans un travail d'élaboration d'un système d'indicateurs. Mais alors que dans le texte de projet initial il était question d'indicateurs "pour l'analyse du système de formation professionnelle", la commande passée au cabinet d'experts a porté sur une conception beaucoup plus large de ce système. L'appel d'offre précisait qu'il devait couvrir pas moins de 16 domaines, allant du

<sup>10</sup> la totalité du projet avec le PNUD et le BIT doit être arrêtée en 2002.

<sup>11</sup> Rapport du groupe projet sur l'observatoire de la formation professionnelle et de l'emploi", ETF et Ministère de la formation professionnelle algérien, novembre 2001.

marché de l'emploi à l'environnement institutionnel, et aux comparaisons internationales, et dans lequel le système de formation professionnelle n'occupait en fin de compte que la portion congrue.

Le système d'indicateurs proposé en 1999 par le cabinet d'experts comprend 10 domaines et 298 indicateurs<sup>12</sup>. Il correspond davantage à une conception "vitrine" de l'observatoire qu'à une vision opérationnelle orientée vers la formation professionnelle. Il s'agit davantage de rassembler des données éparses, produites par diverses sources statistiques tunisiennes, que de produire des informations nouvelles sur le marché du travail et la formation professionnelle. L'évaluation des programmes et des politiques s'étend à l'ensemble des mesures prises, bien au-delà du seul suivi de la formation professionnelle. Mais ce gain "en extension" se fait plutôt en défaveur de l'approfondissement et de l'innovation.

Cette conception de l'observatoire se révèle sans doute comme une étape obligée : pouvoir disposer d'un ensemble cohérent de données, à divers niveaux de désagrégation, sur l'emploi, le marché, les salaires, l'éducation, la formation professionnelle, etc. Sans doute aussi, la publication régulière d'informations sur une telle batterie d'indicateurs est-elle à même, à bref délai, de renforcer les capacités de diagnostic, et en tous les cas de suivi de paramètres importants pour la prise de décision en matière d'emploi et de formation professionnelle. Mais en 2002, l'opérationnalisation de ce système n'a pas encore abouti.

L'ONEQ (observatoire national de l'emploi et des qualifications) a été créé officiellement en 2000, en tant que direction du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi (MEFP). Il publie un bulletin de statistiques sur l'emploi et la formation qui est consistant, mais n'a pas l'ampleur du système d'indicateur prévu au départ. Il a commandé également la réalisation d'études techniques importantes, comme celle sur la nomenclature des professions, outil adopté par l'INS pour présenter les données des enquêtes sur l'emploi à partir de 1999, et le dictionnaire national des professions et des emplois. Il a aussi commencé à faire réaliser des études d'évaluation des programmes en faveur de l'emploi des diplômés (le SIVP I notamment), qui devraient être renouvelées régulièrement. Mais l'ensemble de cette production reste frappée jusqu'ici d'un manque total de visibilité : les études ne sont pas publiées, les travaux restent confidentiels, l'information ne circule pas.

### **II.3. une démarche qui rencontre des difficultés**

La conception et la mise en place d'observatoires ne s'est pas montrée aller de soi dans les deux pays, alors même que les moyens financiers existaient : le processus de maturation s'est avéré très lent, et si des progrès sensibles sont intervenus au cours des deux dernières années par rapport à une situation plutôt bloquée (Fourcade, 2000), les observatoires tunisien et algérien ne peuvent pas encore être considérés à l'heure actuelle comme véritablement opérationnels.

Les principales raisons qui concourent à rendre difficile l'élaboration et la mise en place effective de ces observatoires peuvent être rangées dans trois grandes catégories :

- l'absence d'une culture de communication est particulièrement sensible dans le fonctionnement des administrations publiques des deux pays. On pourrait relever de multiples exemples où l'information ne circule pas entre départements ministériels relevant d'un même champ, entre services d'un même département ministériel, entre partenaires sociaux, entre universités, recherche et entreprises, etc. La rétention d'information est longtemps restée la règle majeure de fonctionnement au sein des administrations, notamment sur les données considérées comme stratégiques ou sensibles (comme la question du chômage). Il apparaît difficile de passer rapidement à une culture de l'échange, de l'ouverture et du débat sur les données et leur production. Dès lors la politique de publication, de mise à disposition des informations reste délicate à concevoir et mettre en œuvre. La création de "sites internet" est un pas en avant

<sup>12</sup> Etude sur les indicateurs du marché du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, SCET-Tunisie, juin 1999.

important, mais n'est pas une garantie que l'information diffusée est l'information utile et pertinente. le passage d'une économie administrée à une économie de marché ouverte implique un changement de "gouvernance" et des modes de gestion des données sociales.

- les projets d'observatoire se sont fait au départ en appui des ministères du Travail, qui sont habituellement des ministères faiblement dotés, dépourvus des moyens de concevoir et de mener de véritables politiques d'emploi, et largement imprégnés de l'ancienne culture autoritaire et de contrôle dont l'inspection du travail a souvent été le symbole. Ils se montrent peu désireux de disposer d'indicateurs qui pourraient faire ressortir leur faiblesse, ou l'incidence médiocre des politiques mises en place.

Par ailleurs, ces ministères (mais aussi partiellement les organismes nationaux de statistique) ont perdu au fil des années les ressources humaines compétentes, parties travailler dans des organisations plus efficaces ou plus lucratives. Ils n'ont pas su renouveler les personnels porteurs du "capital technique", si bien qu'ils n'ont à leur disposition que des cadres formés à des approches caduques, et qui n'ont pas bénéficié de la formation continue pour s'adapter aux nouvelles conceptualisations et aux nouvelles méthodologies.

Il n'est donc pas étonnant de constater que le déblocage se produit lorsque la gestion de l'observatoire est confiée non plus aux ministères du travail, ou aux directions du travail, mais aux ministères en charge de la formation professionnelle. Cependant, cette implantation plus favorable ne garantit pas pour autant une politique adéquate des ressources humaines. En Tunisie par exemple, l'observatoire est essentiellement constitué d'ingénieurs agronomes, dont le profil de formation n'est pas forcément le plus adéquat s'ils ne peuvent disposer des compléments de formation qui leur donnent les éléments de compétence spécifique nécessaires.

- les observatoires devraient être des instruments du dialogue social, et instituer les partenaires comme demandeurs d'information. Mais l'indépendance de ces partenaires par rapport au pouvoir politique central n'est pas toujours assurée, et les pratiques de dialogue sont balbutiantes. La représentativité des organisations est par ailleurs souvent sujette à caution. Enfin, la capacité technique des partenaires est faible par rapport aux nouvelles préoccupations concernant les nouveaux aspects du fonctionnement du marché du travail (quelle est l'information pertinente dont il faut disposer ? Quels sont les besoins en formation ? Comment les définir ? Etc.).

La mise en place des observatoires ne peut se faire avec les seules capacités nationales actuelles. La participation d'experts extérieurs peut apporter les éléments de formation sur le tas qui transmettront l'expérience aux cadres nationaux en charge de cette nouvelle fonction sociale. La mise en réseau avec des partenaires européens fait également partie des objectifs qu'il faut viser pour l'amélioration des capacités d'analyse des cadres nationaux.

### **III. les choix conceptuels et méthodologiques prioritaires**

Il faut clairement rappeler qu'il n'existe que deux manières de produire de l'information sur l'emploi et la formation : par exploitation d'enquêtes (exhaustive sur une population définie – comme les recensements –, ou par sondage, c'est-à-dire par tirage d'échantillon) ou par exploitation de données (sous forme de fichiers) de type administratif. Dans tous les pays, de nombreux organismes produisent des informations entrant dans ce champ : des institutions spécialisées ou professionnelles pour les enquêtes (depuis les services publics nationaux de statistique jusqu'aux sociétés d'ingénierie), les administrations ou les entreprises (ou les associations) du côté de la constitution de fichiers.

Dès lors, un observatoire ne peut être un instrument de "gestion" du fonctionnement du marché du travail nouveau, capable de produire une véritable valeur ajoutée, que s'il réalise deux types d'interventions : une "orchestration" des producteurs dans une réalisation synthétique de données et d'indicateurs assurant leur mise en cohérence c'est à dire une véritable fonction d'animation qui ne

peut être crédible que si elle implique des cadres disposant d'une haute compétence reconnue, et une production originale apportant un regard nouveau et des informations spécifiques aux différents acteurs impliqués dans le marché du travail.

Sur le premier point, l'organisation d'un partenariat des producteurs (une mise en réseau), oeuvrant à différents échelons territoriaux (national, régional, voire local pour les grandes agglomérations) est nécessaire pour assurer l'harmonisation progressive des instruments de collecte et d'analyse. L'observatoire peut en être l'organe et le catalyseur.

Un exemple peut être donné sur la question importante, mais en général non perçue, des nomenclatures des professions (ou des emplois). Disposer de bonnes nomenclatures pour classer les professions, en accord avec l'existant et le prévisible (les métiers actuels et les métiers futurs) et utilisables à des niveaux de précision différents (notamment celui des catégories socio-professionnelles et celui des métiers), est indispensable à tous les partenaires d'un système d'information : pour le service national de statistique, afin de produire une base statistique fiable sur les professions (notamment lors des recensements), pour le service national de l'emploi, afin de fournir un outil opérationnel de traitement des offres et des demandes d'emploi, et un suivi fin (et cohérent avec les statistiques nationales) des mouvements sur les professions, pour les responsables des formations (professionnelles, supérieures, etc.) afin de permettre les travaux d'évaluation de l'insertion professionnelle, de suivi de l'évolution des métiers et de prospective sur les métiers et les secteurs.

Du côté de l'apport spécifique, en termes de nouvelles données, que peut générer un observatoire, il faut se tourner vers les nouvelles méthodes d'enquêtes, telles que les propose J. Charmes (1999). Depuis une vingtaine d'années, à l'occasion des grandes sécheresses, ont été mises au point des systèmes d'alerte reposant sur des observations simples, rapides, indirectes. Dans les évaluations de projets agricoles ou sanitaires, il a fallu mettre en place des observatoires limités dans le champ géographique et dans leurs objectifs. Et c'est dans le domaine de la démographie et de la santé que la technique des observatoires a gagné ses lettres de noblesse. La compréhension des mécanismes de changement social, de la façon dont les agents et les individus modifient, à leur insu ou par calcul économique rationnel, leurs comportements économiques et sociaux et réagissent aux situations de crise, de mutation, de transition, et aux mesures de politique économique. Autour de la notion d'observatoire, statisticiens et chercheurs en sciences sociales se retrouvent pour tenter d'élaborer des méthodes d'investigation et d'analyse reliant le micro et le macro, le quantitatif et le qualitatif, le local et le national. L'observatoire est alors fondé sur un principe de courte périodicité, des populations représentatives mais concentrées dans l'espace (et suivies éventuellement par des méthodes longitudinales), et sur des indicateurs significatifs et simples à collecter, héritage des anciennes méthodes lourdes, portant sur l'emploi, le secteur informel, les conditions de vie, les revenus et les dépenses des ménages.

Deux nouveaux domaines s'imposent plus récemment comme déterminants : le capital social et l'emploi du temps. Le premier est largement lié à la mondialisation le recours accru aux activités informelles suppose pour être efficace le développement de réseaux (associations, groupements professionnels, familiaux, ethniques, etc.), qui constituent un véritable capital social, sur lequel on manque singulièrement d'informations. De même, les relevés d'emplois du temps (budget-temps) permettent de bien mieux prendre en compte les activités informelles et la place qu'elles occupent dans l'activité féminine.

## Conclusion

Les observatoires de l'emploi et de la formation ont été conçus comme une pièce de dispositifs favorisant l'intégration à la ZLE. Les premiers projets d'appui à ces dispositifs ont vu le jour en 1997, et force est de constater qu'en 2002, les observatoires ne fonctionnent toujours pas (Algérie), ou ont une existence administrative, mais ne sont guère "visibles" dans l'environnement social (Tunisie).



On serait donc en peine de montrer à l'heure actuelle les résultats positifs et les améliorations qu'ils ont apportés à la production d'informations sociales adaptées aux nouveaux contextes d'ouverture des économies, et à la gestion des formations professionnelles. Toutefois, dans les deux pays, on peut espérer que les prochaines années vont voir le décollage effectif de cette fonction de veille et d'anticipation du marché.

La mise en place d'observatoires du marché du travail, souhaitée en Algérie et Tunisie, et appuyée par les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, Union Européenne), dans le cadre de projets plus particulièrement orientés vers le développement de l'emploi et étroitement ciblés sur la formation professionnelle, s'est heurtée aux vieux réflexes de rétention de l'information sociale. Dans le domaine des données sociales où il est impératif de mettre en pratique une véritable politique de partenariat, cette base élémentaire et de bon sens a du mal à frayer son chemin. Implanter un observatoire nécessite de repenser l'ensemble des conditions de production des données sociales : qui les produit, quels sont les objectifs, quels sont les concepts et les méthodes à mettre en œuvre ? L'ampleur de cette tâche a jusqu'ici été largement sous-estimée. C'est à prendre à bras le corps plus franchement ce problème que les pays du Maghreb devront s'attacher rapidement, s'ils souhaitent que l'intégration dans la ZLE soit vraiment "pilotée" en matière de ressources humaines.

### Bibliographie

- BEN SEDRINE S., GEISSER V. (1997) "les diplômés à la sortie de l'Université, devenir social et stratégies d'insertion professionnelle", *Monde Arabe Maghreb-Machrek*, n° 157, juillet-septembre 1997.
- BERNARD C. (1995), "ajustement structurel et secteur informel au Maghreb", in *ajustement, éducation, emploi*, VERNIERES M. éd., Economica.
- BIT (2000) "rapport sur le développement des ressources humaines de la Conférence Internationale du travail", juin 2000.
- BIT (2001) "Forum Global sur l'Emploi", Genève, novembre 2001.
- BIT (2002) le rapport "Apprendre et se former tout au long de la vie", travaux de révision de la recommandation sur le développement des ressources humaines, Genève.
- BOUNOUA C. (2002) "processus d'informalisation de l'économie algérienne et économie de marché : éléments d'une problématique", communication aux XII<sup>èmes</sup> journées d'étude du GRATICE, Paris, juin 2002.
- CHARMES J. (1991), "mesure statistique de la population active et du secteur informel en Algérie. Situation actuelle et orientations méthodologiques", rapport de la mission pour le Bureau Statistique des Nations Unies et le Pnud auprès de l'ONS.
- CHARMES J. (1999), "La question sociale et les données statistiques dans les pays du Sud : progrès récents et évolutions prévisibles", in *L'économie sociale. Formes d'organisation et institutions*, tome 2, actes des XIX<sup>èmes</sup> Journées de l'AES, Paris, l'Harmattan.
- ETF, MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (Algérie) (2001) "observatoire de la formation professionnelle et de l'emploi. Rapport du groupe-projet", novembre 2001.
- FOURCADE B. (2000) "Les observatoires de l'emploi et de la formation professionnelle, outils de gestion des transformations du marché du travail ? Les cas de l'Algérie et de la Tunisie", note LIRHE n° 333.
- FOURCADE B. (2002) "Mondialisation, compétitivité et développement des compétences", communication à la Conférence Euro-Maghrébine organisée par le Ministère de la Formation professionnelle et le Bureau de l'OIT à Alger sur le thème "la Formation, l'emploi et l'employabilité", les 27, 28 et 29 avril 2002.
- HAMMOUDA N.E. (2002) "secteur et emploi informels en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation", communication aux XII<sup>èmes</sup> journées d'étude du GRATICE, Paris, juin 2002.

- HAMMOUDA N.E., MUNETTE M.S., (2000) "la mesure de l'activité en Algérie : une nouvelle génération d'indicateurs du marché du travail ?", in *Efficacité versus équité en économie sociale*, ALCOUFFE, FOURCADE, PLASSARD, TAHAR (eds), Paris, L'Harmattan.
- MFPE (1996) "conférence sur la formation professionnelle dans le bassin méditerranéen", Barcelone, 24-26 novembre 1996.
- MINISTERE DE L'INDUSTRIE (2002) "enquête d'évaluation du PMN", bulletin de la mise à niveau, n° 5, mai 2002.
- SBOUI F. (2002) "les systèmes productifs informels en Tunisie : diversité, dynamisme et efficacité", communication aux XII<sup>èmes</sup> journées d'étude du GRATICE, Paris, juin 2002.
- TALAHITE F. (1997), "les statistiques de l'emploi et de la formation en Algérie. Une approche en termes de conventions", in *éducation et emploi dans les pays du Maghreb, ajustement structurel, secteur informel et croissance*, Actes du colloque international de Marrakech, 24 et 25 octobre 1996, documents Céreq, séminaires.
- VERNIERES M. (1995) "ajustement, éducation, emploi", M. Vernières éditeur, Paris, Economica.

## LE MARCHE DU TRAVAIL AU MAGHREB

**Résumé :** *L'observation de l'évolution récente du marché du travail au Maghreb (Algérie, Maroc & Tunisie) révèle un certain nombre de tendances lourdes qui représentent autant de défis à relever. Les efforts entrepris par les autorités compétentes pour redresser les fondamentaux sont assez remarquables. Ces efforts n'ont pas encore produit tous ses effets sur le développement économique et social d'une manière générale. Le poids du facteur démographique sur l'emploi reste encore assez fort. De notre analyse du marché du travail, quatre fronts sont esquissés. Les créations d'emploi durable et décent restent insuffisantes. Elles sont encore fortement dopées par l'emploi informel qui enregistre une progression constante malgré la reprise de la croissance. Le niveau du chômage ne cesse de progresser. Le chômage des jeunes au niveau de la région est l'un des plus élevé au monde avec une croissance inquiétante des diplômés au chômage. L'activité féminine, quoique encore faible, est devenue problématique avec une arrivée massive de femmes sur le marché du travail. Certes, les états maghrébins ont entrepris des stratégies sur ces fronts, mais elles sont confinées encore dans le sillage des politiques actives du marché du travail. Toutes les projections établies invitent à un effort colossal pour les années à venir. De ce fait, une plus grande ouverture du dialogue social avec les partenaires sociaux est indispensable tant les enjeux au niveau de chaque front sont d'une importance capitale pour maintenir et accroître le niveau du développement pour les prochaines décennies.*

### Introduction

L'objectif stratégique des autorités maghrébines vise une réduction substantielle du chômage dans les années à venir. L'Algérie ambitionne de réduire le taux de plus de la moitié d'ici 2009 – soit de 24% à 11%<sup>1</sup>. Le Maroc se fixe l'objectif d'atteindre un taux de 9.3% en 2009 ou encore 7,% d'ici 2014<sup>2</sup>. La Tunisie, dans son rapport sur la stratégie d'emploi projette une baisse du taux de chômage à 9% d'ici 2010<sup>3</sup>. Cette lutte contre le chômage s'inscrit aussi dans la stratégie de réduction contre la pauvreté de moitié d'ici 2015, telle que fixée dans les Objectifs du Millénaire. La grande question qui se pose est la suivante: quelles sont les véritables contraintes à la création d'emploi durable et décent ? Autrement dit, comment enrayer les tendances lourdes du marché du travail ?

Pour cerner avec précision et rigueur les contraintes du marché du travail, nous nous arrêtons sur quatre tendances lourdes. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, nous proposons d'examiner brièvement, dans un premier temps ( §1), les efforts entrepris par les autorités maghrébines pour la stabilisation des paramètres macro-économiques et les résultats obtenus sur le développement social. Les résultats semblent satisfaisants mais les inégalités sociales sont encore criantes. Le poids du facteur démographique pesera encore lourdement sur le niveau de la population active. L'absence d'une maîtrise de la croissance urbaine, due notamment à l'exode massif vers les villes a exacerbé les tensions sur le marché du travail. La soupape de la migration internationale de la main d'œuvre ne fonctionne plus de la même manière, bien que les transferts opérés par la communauté maghrébine à l'étranger

<sup>1</sup> Discours de Monsieur le Ministre de l'Emploi lors du Colloque International sur l'emploi en Afrique du Nord. CREAD. 2004.

<sup>2</sup> Projection établie par le Gouvernement marocain.

<sup>3</sup> World Bank. Employment strategy –Tunisia. 2004.

contribuent, de manière inégale au niveau de la région, au développement économique et social.

Ensuite, nous proposons une analyse du marché du travail (§2) sous trois angles : emploi, informel et chômage. Une autre dimension, de type transversale, à savoir l'emploi féminin mérite à mon sens un éclairage nouveau.

- o L'examen de l'emploi est focalisé sur trois contraintes majeures : (i) La structure de l'emploi par secteur s'est modifiée profondément, (ii) le poids du secteur public reste importante et (iii) un processus de désalarisation peut être observé.
- o Les changements intervenus dans l'emploi ont été aussi dopés par une dynamique paradoxale du secteur informel, qui reste une soupape de sécurité pour la réduction des tensions sur le marché de l'emploi.
- o Le chômage a poursuivi allègrement sa tendance à la hausse d'une manière générale – avec en prime le chômage des jeunes, notamment des diplômés qui demeure emblématique dans une économie sous-encadrée.
- o L'activité féminine enregistrée au Maghreb semble être la plus faible dans le monde. Mais à l'intérieur du Maghreb, les femmes algériennes semblent être les moins actives.

Dans la dernière partie (§3), face aux défis fixés par les objectifs à atteindre et aux contraintes inhérentes du marché du travail, l'effort des autorités maghrébines reste insuffisante et nécessite, selon notre analyse, une plus grande mobilisation de la société. Cette mobilisation ne peut se réaliser qu'à travers l'établissement d'un dialogue social, impliquant tous les partenaires sociaux – actuellement faiblement impliqués dans la définition des politiques d'emploi.

## **1. CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL**

La région du Maghreb s'est engagée dès les années 50 dans une rupture avec la politique coloniale du développement pour se construire sa propre identité. Des progrès substantiels ont été enregistrés, tant sur le plan économique que social durant les premières années de l'indépendance. La récession économique mondiale des années 1970 a interrompu brusquement cette tendance. Un aperçu du contexte global (économique et social) nous semble important pour situer le redéploiement des pays maghrébins pour stabiliser la marche historique afin d'éviter une régression aux conséquences multiples et imprévisibles sur le marché du travail dans la région. Cet aperçu est complété par un examen du poids de la croissance démographique sur le niveau de la population active et de la mobilité (nationale et internationale) de la population maghrébine.

### **1.1. Niveau du développement économique**

L'économie maghrébine (Algérie, Maroc & Tunisie) a connu une histoire récente assez mouvementée dont le rythme de la croissance ne reflète que partiellement la tendance globale. Les trois pays ont, chacun à son tour, été confrontés avec la nécessaire mise en œuvre d'un Plan d'Adjustement Structurelle (PAS) dont les effets ont certes pu rétablir les équilibres macro-économiques avec des effets assez graves sur le marché du travail.

#### **o Contexte macro-économique**

L'observation de l'évolution récente de la croissance des indicateurs macro-économiques est assez significative des contraintes qui pèsent encore sur le niveau de développement économique de la région. Deux paramètres, entre autres, me semblent importants tant les incidences doivent être prises en considération avant de se prononcer sur la

croissance économique de la région. Dans les trois pays, le PIB a connu une évolution en dent de scie, voire chaotique tant les facteurs sont exogènes. Le niveau de l'inflation est assez maîtrisé par contre.

Tableau N° 1. Evolution récente de la croissance du PIB et de l'inflation au Maghreb

année	Algérie		Maroc		Tunisie	
	PIB	Inflation	Pib	Inflation	Pib	Inflation
1997	1.1		-2.2	1.0	5.4	3.7
1998	5.1		6.8	2.8	5.0	3.1
1999	3.0		-0.7	0.7	6.2	2.7
2000	2.1		2.2	1.9	4.7	2.9
2001				0.6		1.9
2002		1.2		2.3		2.9
2003						

Source : Données officielles

Un bref regard sur le niveau du PIB et l'inflation, ces dernières années, permet de situer les grands défis de stabilisation économique que l'économie maghrébine doit faire face durant cette phase de redressement.

En Algérie, le PIB/hab. estimé à 2471 \$EU en 1990 chute à 1457 \$EU en 1995 et une reprise légère et lente peut être observée par la suite pour atteindre 1773 \$EU en 2001. Cette croissance en volume cache mal le taux de croissance réel observable. Le ratio du service de la dette extérieure aux exportations des biens et services non facteurs est passé de 73,4% en 1991, grimpe à 81,3% en 1993 et décline progressivement pour se situer 21,7% en 2001, soit un niveau acceptable. L'encours de la dette publique/PIB qui avait atteint 98,9% en 1995 est descendu à 63,6% en fin 2001. De même l'inflation, estimé à 17,9% en 1990, avait atteint 29,8% en 1995 pour baisser ensuite à 1,42 en fin 2002. Enfin, en terme de réserves de changes, l'Algérie dispose présentement d'un niveau record estimé à 35 milliards de \$EU en fin 2003.

Au Maroc, le niveau de la croissance ces deux dernières décennies a marqué un ralentissement. Avec un taux de croissance annuel moyen du PIB de 3% dans les années 1980, ce taux est réduit à 2,6% pour la dernière décennie. Le ralentissement est du notamment à la faible croissance de l'agriculture, secteur sujet aux aléas climatiques et à l'instabilité des marchés extérieurs. Pour les mêmes périodes, sa croissance est passée de 3,8% (1980) à 0,9% pour les années 1990. Le déficit budgétaire est passé de 9% du PNB en 1979 à moins de 5% en 1999 et celui des paiements extérieurs courants de 9,6% à moins de 1%. Le ratio de la dette/PNB estimé à 96% en 1989 est réduit à 55% en 1999, tandis que l'inflation se réduisait progressivement pour atteindre aux environs de 3% en l'an 2000. Toutefois ces progrès demeurent fragiles. La balance commerciale est encore largement déficitaire. L'épargne intérieure (15% du PNB) et l'investissement privé (24% du PND en 1999) sont encore faibles. En fait, même avec un secteur privé relativement solide (80% de la valeur ajoutée), l'investissement privé a connu une croissance assez faible (+0,2% de 1990 à 1997). Les effets sur ces équilibres sur le marché du travail ont été assez négatifs, le taux de chômage reste élevé notamment en milieu urbain, et on a pu observer une reprise à la hausse du niveau de pauvreté vers la fin du dernier millénaire.

La Tunisie semble être le seul pays du Maghreb qui a pu résister aux contre-chocs de la récession économique mondiale, en améliorant le niveau de croissance à 4,3% durant les années 1980, à 4,6% (1992/1996) à 5,2% pour la période de 1997/2001. Cette évolution est

## **Musette Mohamed Saib**

soutenue par les secteurs des industries manufacturières et des services dont les parts dans le PIB ont atteint, respectivement, 20.3% et 52.2% en 2001. Le niveau de l'inflation est passée de 3,7 en 1997 à 1,9 en 2001. Depuis, une reprise à la hausse peut être observée. Le maintien de équilibres macro-économiques devient ainsi problématique avec une certaine stagnation de l'investissement privé pour les années 2000. Les effets sociaux des réformes ont pu être maîtrisés avec une certaine stabilité du marché de l'emploi et un réduction substantielle du niveau de la pauvreté.

### **o Le développement social**

Dans ce contexte économique assez difficile pour les pays du Maghreb, le niveau du développement social a connu aussi des réajustements importants bien qu'il soit inégal au niveau de la région. Dans l'ensemble, l'espérance de vie à la naissance est supérieur autour de 68 ans. Le taux de mortalité infantile reste encore élevé notamment pour l'Algérie et le Maroc. Dans le domaine de la scolarisation, le Maroc marque un certain retard notamment dans le monde rural. Le taux de participation des femmes à la vie active, que nous verrons par la suite, a connu aussi une nette amélioration.

**Tableau N° 2. : Indicateurs de développement humain an 2000 au Maghreb**

<b>Indicateurs</b>	<b>DZ</b>	<b>TN</b>	<b>MAR</b>
<i>Espérance de vie à la naissance</i>	68,9	69,5	66,6
<i>Taux d' alphabétisation des adultes</i>	60,3	67	45,9
<i>Participation des femmes à la vie active</i>	26	31	37
<i>Taux d' accroissement moyen annuel de la population</i>	2,8	2,2	2
<i>Taux de mortalité infantile</i>	55	43	62

*Source : PNUD, 2002.*

Ces résultats ne traduisent pas pourtant l'effort des pays en matière d'investissement dans le social. L'examen des dépenses sociales en rapport avec le PIB au niveau de la région est assez éloquent.

### ***Niveau de dépenses sociales***

Des trois pays, l'Algérie a consacré la part la plus importante du PIB aux dépenses sociales, soit le double du Maroc et nettement supérieur à celle de la Tunisie. Dans la première catégorie des dépenses sociales, le niveau important des «pensions» pour l'Algérie reste problématique. Dans la deuxième catégorie, on peut relever un taux très élevé en Algérie dans le domaine du «logement». Ces dépenses alourdissent la facture sociale de l'Algérie. Le Maroc a consacré plus de la moitié de ses dépenses sociales à l'enseignement mais le taux d'analphabétisme demeure encore important. Pour la Tunisie, l'enseignement reste le poste le plus important, suivi de près par celui de la santé - dont le taux est le plus élevé comparé à l'Algérie et le Maroc.

Tableau N° 3. Dépenses sociales/PIB au niveau du Maghreb dans les années 1990

% de dépense/PIB	DZ	TN	MAR
Subvention alimentaire	0,0	1,7	1,6
Transferts sociaux	0,4	0,5	0,1
Travaux d'utilité publique	0,2	0,1	0,2
Pensions	4,6	2,6	1,8
Sous-Total	5,2	4,9	3,7
Logement	5,5	1,7	0,1
Santé publique	2,6	3	1,2
Enseignement	6,1	6,9	5,9
Sous-total	14,2	11,6	7,2
<b>Ensemble</b>	<b>19,4</b>	<b>16,5</b>	<b>10,9</b>

Source : Banque Mondiale, 2002

#### Le niveau de la pauvreté

L'effort des dépenses sociales du Maghreb n'a pas pour autant de faire resurgir le niveau de la pauvreté. La pauvreté aussi a connu une progression sensible durant cette dernière décennie passant de 12% en 1988 à 23% en 1995 et se situe à 24% en 2000. La pauvreté s'installe désormais dans les zones périphériques des villes. Au Maroc, le niveau de la pauvreté, estimé à 13,1 en 1991 a enregistré une croissance inquiétante vers la fin des années 2000, avec un taux de 19%. Le niveau de pauvreté en Tunisie par contre a connu une certaine stabilité, avec 7,4% en 1990 et 7,6% en 1995 et seulement 4% en l'an 2000 pour la pauvreté absolue. En ce qui concerne la pauvreté relative, le niveau serait passé de 17% en 1990 à 10% en l'an 2000, selon une estimation de la Banque Mondiale (2003).

Tableau N° 4. Pauvreté dans les pays du Maghreb (% de population)

Pays	Années	Rural	urbain	national
Algérie	1988	16,6	7,2	12,2
	1995	30,3	14,7	22,6
	2000			24,0
Maroc	1991	18	7,6	13,1
	1998	27,2	12	19
Tunisie	1990	13,1	3,5	7,4
	1995	13,9	3,6	7,6
	2000			4,0

Source : Banque mondiale, 2002a

Mais le niveau de pauvreté est assez différent selon les milieu de résidence. On observe une concentration de la pauvreté en milieu rural pour les trois pays du Maghreb. Une estimation de la variation de la pauvreté selon les groupes sociaux donne l'ampleur des inégalités sociales. L'indice de GINI pour l'année 2000 est estimé à 0.3690 pour l'Algérie, il est évalué à 0.4629 pour le Maroc et à 0.3794 pour la Tunisie.

Tableau N° 4. Evolution de l'indice de Gini au Maghreb

	1991	2000
Algérie	0.4036	0.3690
Maroc	0.4259	0.4629
Tunisie	0.3577	0.3794

Note : (\*) il s' agit de l' indice calculé pour 1988  
Sources : ONS (Alger), Rapports Tunisie & Maroc.

Ceci montre que la distribution des richesses est plus dispersée au Maroc et en Tunisie. Les inégalités ont tendance à se creuser durant la dernière décennie pour ces deux pays, tandis qu' en Algérie, on peut observer une moindre inégalité avec une baisse de 0.04 points, l' inégalité de creuse d' avantages, avec respectivement une hausse de 0.04 points pour le Maroc et un gain de 0.03 points pour la Tunisie.

Ces quelques observations sur le niveau du développement économique et sur le développement social au Maghreb traduisent en clair le paradoxe d' une croissance ayant des effets mitigés sur le social. L' efficacité des dépenses sociales reste une question cruciale pour les économies maghrebines. C' est dans ce cadre générique que la question de l' emploi a refait surface avec plus d' acuité.

## 1.2. Structure démographique, population active, croissance urbaine et migration

Outre le niveau de développement économique et social, l' un des paramètres les plus importants qui pèse encore lourdement sur le marché du travail est celui du croit démographique dont l' incidence sur la population active n' est plus à démontrer. La forte croissance de la natalité, associée présentement avec une baisse de l' espérance de vie, augure une transition qui ne produirait ses effets sur le marché du travail qu' à partir de 2010. Enfin, associé à la croissance démographique, le processus de l' urbanisation et le dilemme de la migration sont venus aggraver sinon exacerber les tensions liées à l' exode rural et la mobilité des travailleurs.

### o La population maghrébine perspectives 2020

Les trois pays de l' Afrique du Nord (Algérie - Maroc - Tunisie) présentent une structure démographique sensiblement différente par rapport au reste de l' Afrique. Malgré un certain retard dans l' évolution des indicateurs classiques (natalité, mortalité et fécondité), les pays du Maghreb sont engagés vers une transition démographique qui laisse prévoir une nette amélioration selon les estimations de l' ONU .

Tableau 5. Estimation de la population maghrébine  
Unité : en million

pays	2000	2010	2020
DZ	30.31	35.23	40.63
MAR	29.88	35.38	40.53
TN	9.46	10.75	12.3
MAUR	2.66	3.46	4.09
LYB	5.29	6.29	7.53
Total	77.6	91.11	105.08

Tableau 5a. Taux de croissance de la population  
Unité en %

	2000/ 2010	2010 /2020	2000/ 2020	Tx de croissance annuelle moyen
DZ	16.23	15.33	34.05	1.70
MAR	18.41	14.56	35.64	1.78
TN	13.64	14.42	30.02	1.50
MAUR	30.08	18.21	53.76	2.69
LYB	18.90	19.71	42.34	2.12
Maghreb	17.41	15.33	35.41	1.77

<sup>1</sup> World population prospects, Estimates and projections, 2002.



Source : Développement Humain du Monde Arabe, Nations Unies, 2002.

Des trois pays, c'est le Maroc qui va connaître une croissance démographique beaucoup plus vite - la population passerait de 29,9 millions en 2000 à 40,5 millions en l' an 2020. L'Algérie connaîtrait une progression moins vite mais sa population accusera une croissance annuelle de l'ordre de 1,7%. La Tunisie va enregistrer une croissance maîtrisée, avec un gain de 30% pour la même période. Cette projection est faite sous l' hypothèse que chaque pays maintiendrait une politique de redressement positive des facteurs ayant une incidence directe sur les paramètres démographique (du taux de fécondité, taux de mortalité infantile...). Une récente projection de la population maghrébine (Nations Unies, 2002) donne les estimations suivantes pour les trois pays du Maghreb.

Tableau N° 5b. projection population maghrébine horizon 2050

Unité en million

Pays/Année	2003	2025	2050
Algérie	31,8	42,43	48,67
Tunisie	9,83	12,04	42,89
Maroc	30,57	40,72	47,06

Source : Nations Unies, 2002

La structure globale de la population maghrébine commence déjà sa décline avec une pyramide rétrécie à la base. La population jeune reste encore très importante, comme nous verrons par la suite, avec une incidence directe sur le nombre de nouveaux venus sur le marché du travail.

#### o La population active – tendances et perspectives 2020

Le croît de la population active suivra inéluctablement la tendance démographique. Le poids démographique dans la composition de la population active n' est un mystère pour personne du moins à l' horizon 2020: les personnes en âge de travailler, d' ici cette échéance sont, déjà nées en 2002 (en retenant l' âge de 18 ans comme indicateur d' entrée en activité).

Pendant, compte tenu des paramètres de détermination de la population active en usage au Maghreb avec les données concrètes de l' âge réel d' entrée dans le monde du travail, les estimations peuvent connaître des variations sensibles. A titre indicatif, nous pouvons faire état des projections du taux d' activité établies (Cf Tableau N° 6) par le Bureau International du Travail (BIT) pour les trois pays de l'Afrique du Nord<sup>3</sup> par rapport au reste du Monde.

2. Dans les années 1970, c'était l'Amérique Latine qui enregistrait la croissance la plus élevée dans le monde, avec 3,14%
3. Les années 1990, c'est au tour de la région Afrique du Nord qui détenait le taux le plus élevé ( avec 3,03% par année. Cette tendance sera maintenue sur toute la décennie.
4. La décennie 2000 marquera une pause avec un ralentissement dans la progression de la croissance du taux d'activité.

<sup>3</sup> Cf Bureau International du Travail. Population active 1950-2025. Genève, 1986

Tableau N° 6 .Estimations et projections des taux de croissance annuels de la population active par période et par région.

Régions	1970-1980	1980-1990	1990-1995	1995-2000	2000-2010
Monde	2,18	2,01	1,76	1,66	1,51
Pays en développement	2,52	2,39	2,09	1,95	1,81
Afrique	<b>2,50</b>	<b>2,71</b>	<b>2,83</b>	<b>2,85</b>	<b>2,93</b>
- Nord	2,75	2,76	3,03	3,06	2,90
- Ouest	2,43	2,61	2,84	2,86	2,95
- Centre	2,10	2,55	3,30	2,51	3,12
- Est	2,56	2,83	2,60	2,91	2,96
- Sud	2,66	2,71	2,55	2,54	2,41
Asie	<b>2,37</b>	<b>2,22</b>	<b>1,86</b>	<b>1,69</b>	<b>1,50</b>
- Ouest	2,45	2,96	2,83	2,81	2,52
- Sud-Est	2,68	2,78	2,34	2,18	1,90
Amérique Latine	<b>3,14</b>	<b>3,03</b>	<b>2,49</b>	<b>2,29</b>	<b>1,95</b>

Source: Tableau élaboré sur la base des données du BIT, 1997, *Population Economiquement Active 1950-2010*, 4ème édition.

La pause observée au Maghreb serait, à notre sens, momentanée. Une reprise de la croissance du taux d'activité est inévitable car la génération babyboom n'entraînerait des effets sensibles qu'à partir des années 2010 – elle serait à l'apogée pour la Tunisie en 2011, pour le Maroc, le pic sera enregistré en 2014 et pour l'Algérie, une baisse sensible pourrait être observée à partir de 2016.

De ce fait, une accélération des tendances donnerait des taux d'activité nettement supérieurs à ceux projetés. Une observation plus précise, incorporant le passage des femmes de l'inactivité à l'activité, des trois pays de l'Afrique du Nord nous permet de situer l'évolution du taux d'activité selon les tendances passées.

La crise économique des années 1980 et ses conséquences sur la mise au travail de la population active sont inévitables. L'estimation du taux d'activité est établie selon les données statistiques officielles publiées au Maghreb. Quand on sait l'imperfection des outils statistiques et les améliorations entreprises ces dernières années pour redimensionner la population active réelle (en tenant compte du secteur informel), cette estimation ressemble plus à une hypothèse minimale. Même cette hypothèse retenue, les effets sur le marché du travail sont complexes et constituent un défi pour les économies maghrébines.

#### o Urbanisation et mouvements migratoires

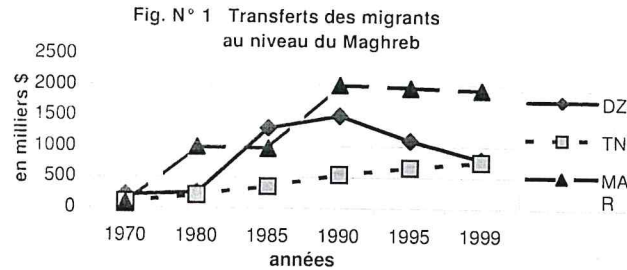
Le vaste mouvement d'urbanisation entrepris au niveau du Maghreb juste après les indépendances a modifié profondément le paysage économique et social. Le passage d'une formation sociale de type traditionnel et rural à celle d'une formation urbaine et moderne a provoqué très tôt un mouvement d'exode massif du monde rural vers des villes, incapables d'absorber toute la main d'œuvre nécessaire à l'industrialisation. L'absence d'une maîtrise de la croissance urbaine a produit des espaces de non-droit, terreau naturel de l'économie informelle.

Ce mouvement de population vers le marché du travail urbain a été accompagné aussi par un mouvement vers les pays du Nord. L'une des constantes du marché du travail, depuis les indépendances, a été l'organisation de la migration vers l'Europe. Autrement dit, le marché du travail avait une dimension régionale avec l'exportation de la main d'œuvre non-qualifiée vers l'Europe et l'importation de la main d'œuvre qualifiée de l'Europe pour les besoins de la construction d'une formation économique et sociale moderne. Depuis les années 1990, les restrictions sévères imposées à la migration vers l'Europe (confrontée elle-même à présent à un taux de chômage important) devaient conduire les Etats maghrébins à une redéfinition de leurs politiques d'employabilité des ressources humaines. L'un des éléments le plus pertinents, du point de vue économique, des effets des mouvements migratoires sur le développement économique et social au Maghreb est celui des transferts opérés par la communauté maghrébines installée à l'Etranger. L'examen des rapports entre le Maghreb et l'Europe sur le plan des mouvements migratoires et des changements intervenus durant ces dix dernières années a fait l'objet de plusieurs études et rapports (CNEL, 1993; Samir Amin, 1999; Eurostat, 2001, Banque Mondiale, 2000 & 2002). Nous proposons un rappel rapide de deux points essentiellement - le nouveau contexte régional et le transfert des migrants des trois pays de l'Afrique du Nord.

La question des maghrébins en Europe repose sur des considérations historiques profondes qui n'ont pas encore livré tous les secrets. Ceci dit, tous les analystes (Amato, 1993; Safir, 1995; BIT, 1997, ERF, 2000) s'accordent pour signifier qu'une rupture s'est produite dans les rapports de l'Europe avec les pays du Maghreb durant les années 90. Trois éléments, entre autres, seraient à la base de cette nouvelle ère de la migration maghrébine vers l'Europe:

- Le lobby "MED", lancé au début des années 90, a certes marqué des points avec la Déclaration de Barcelone (1995), mais ce processus n'a pas produit les effets escomptés. L'Europe a opté pour une plus grande coopération avec les pays de l'Est, avec tout récemment son extension à 25 pays. Les récentes analyses produites par le groupe EMMA/CNRS (2002) sur l'intégration maghrébine dénotent un pessimisme ambiant en contraste avec les analyses (Bruno Amoroso, 1994) qui ont servi, entre autres, de plate-forme à la déclaration de Barcelone.
- La ZLE au niveau de la MED, prévue selon les échantillons des Accords d'Association, devrait introduire un "arrimage" des économies de la rive sud mais en excluant la libre circulation des personnes.
- Le gel des activités de l'UMA, conjugué avec les accords d'association avec l'Europe (négociés séparément par les trois pays de l'Afrique du Nord), a produit un ralentissement dans les mouvements inter-maghrébins tant sur le plan de la construction d'une région économique que sur le plan de la circulation inter-maghrébine des ressources humaines.

La tendance des transferts opérés par les Maghrébins est assez explicite de cette rupture (cf. Fig. N° 1). Il est assez évident que le cas algérien est problématique. Trois moments forts peuvent être observés:



Source: Banque Mondiale, 2002. Reducing Vulnerability and increasing Opportunity.

Pour les années 1980, les transferts des Marocains étaient le plus important, avec 1 milliard en moyenne tandis que l'Algérie et la Tunisie enregistraient un niveau assez faible, moins de 500 000 \$EU en moyenne.

A partir de 1985, les transferts des Algériens grimpent à un niveau appréciable, le Maroc se stabilise et la Tunisie accuse une légère hausse.

A partir des années 1990, le niveau des transferts des Algériens continue sa progression (pour se situer autour de 1.5 milliards \$EU) mais il va connaître une chute brutale, pour se situer à moins d'un milliard \$EU en fin de période. La progression des transferts des Tunisiens se fait laborieusement sur une courbe toujours ascendante. Le Maroc domine l'ensemble du Maghreb, avec 2 milliards en moyenne et se stabilise durant toute la décennie. Les transferts marocains ont culminé depuis 2003 à plus de 3 milliards de \$EU.

## 2. LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU MAGHREB

Pour comprendre la situation actuelle du marché du travail au Maghreb, nous proposons une analyse classique en trois dimensions : l'emploi, l'informel et le chômage. Enfin, il nous semble utile de revenir sur un segment problématique du marché, celui des femmes – qui, faute d'une maîtrise, peut faire basculer toutes les projections de la population active dans un sens comme dans l'autre.

### 2.1. Evolution de l'Emploi

Toute modification de la population active, provenant soit du facteur démographique et de la mobilité soit du changement dans les comportements d'activité, entraînerait des effets sur le marché de l'emploi. Or, la crise de l'emploi depuis les années 1980 ne pouvait permettre une reprise dans les créations d'activités: les trois pays de l'Afrique du Nord ont dû adopter des Plans d'Ajustement Structurel (PAS), avec des conditionnalités imposées par les institutions financières. La progression de l'emploi s'est ralentie tandis que la population active continuait sa croissance et déverse chaque année un lot important de nouveaux demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Les actions de développement engagées au début des années 1970 se trouvaient ainsi inopérantes. L'examen de l'emploi est focalisé sur quatre tendances lourdes. La structure de l'emploi par secteur s'est modifiée profondément. Le poids du **secteur public** reste importante. Un processus de **désalarisation** peut être observé. Enfin l'introuvable **adéquation formation-emploi** reste paradoxale au niveau de la région.

#### 2.1.1. Structure de l'emploi selon le secteur d'activité

En effet, nous assistons à un changement profond dans la structure de l'emploi dans les trois pays de l'Afrique du Nord. Une régression notable est observée dans la part de l'emploi agricole au Maghreb au profit du secteur tertiaire. Ce changement peut être traduit comme une

forme de rupture d' avec la politique de la colonisation. L' héritage colonial n' a plus le même visage : d' une économie, à dominance agricole, les trois pays présentent des caractéristiques nouvelles. La ventilation par secteur indique une tertiarisation inquiétante. Cependant la population active en milieu rural reste encore mal déterminée - elle est généralement comptabilisée en termes d' équivalents permanents. Ce biais confère au marché du travail en milieu rural un statut à part qui mérite un traitement spécifique.

Le tableau N°7 nous donne un premier aperçu de la configuration de l' emploi selon les grands secteurs. Le secteur industriel et celui des services ont enregistré une croissance assez régulière dans un premier temps en Algérie et en Tunisie. Au Maroc, l'agriculture reste le premier employeur de l'économie. On peut toutefois observer une baisse de plus de 20 points entre 1966 et 2000 – tandis que pour l'Algérie et la Tunisie, ce secteur n'emploi aux environs de 20% de la main d'œuvre totale.

Nous pouvons relever par la suite une baisse légère dans le développement de l' industrie en Tunisie et en Algérie entre 1977 et 2003, tandis que le secteur des services poursuit sa progression. Le secteur agricole semble être en perte constante d' emplois.

**Tableau N° 7 : Evolution de la structure de l'emploi selon le secteur**

<b>Algérie</b>	<b>1966</b>	<b>1977</b>	<b>1987</b>	<b>1998</b>	<b>2003</b>
<i>Agriculture</i>	49,9	30,2	25,2	24,4	21,5
<i>Industrie</i>	11,0	28,3	29,9	25,5	24,5
<i>Service</i>	39,1	41,5	44,9	50,1	54,0
<b>Tunisie</b>	<b>1966</b>	<b>1975</b>	<b>1989</b>	<b>1997</b>	<b>2003</b>
<i>Agriculture</i>	45,8	39,0	25,7	22,0	21,3
<i>Industrie</i>	20,9	30,0	22,1	34,1	33,3
<i>Service</i>	33,3	31,0	52,1	43,9	45,3
<b>Maroc</b>	<b>1960</b>	<b>1971</b>	<b>1982</b>	<b>1992</b>	<b>2000</b>
<i>Agriculture</i>	65,8	52,2	40,3	42,4	47,8
<i>Industrie</i>	11,6	14,7	23,2	22,4	13,8
<i>Service</i>	22,6	33,1	36,5	35,2	38,4

*Sources : Données officielles.*

Cette poussée du tertiaire, conjuguée avec le ralentissement de l' industrie, pose des problèmes sérieux quant à la relance des économies maghrébines. Car pour que la relance puisse s' appuyer sur le tertiaire, elle impose l'activation des systèmes productifs. En effet, le tertiaire au Maghreb constitue un secteur fourre-tout et n' est aucunement lié au développement de l' industrie comme c' est le cas pour les pays industriels avancés.

### **2.1.2. Le poids du secteur public et coût de l'emploi**

Tous les analystes de la région l'Afrique du Nord et du Moyen Orient ont relevé le poids trop important du secteur public dans l'économie de la région. En d'autres termes, cette tendance n'autorise pas encore un développement réel du secteur privé. Ce constat est aussi valable pour les trois pays du Maghreb quoique de manière inégale. Les efforts entrepris par les autorités publiques pour réduire cette contrainte et encourager l'investissement privé sont pourtant importants. Le processus de privatisation engagé n'ont pas induits des changements notables, la région serait ainsi peu attractive des capitaux privés, notamment des IDE. L'un des éléments clefs et fortement contraignants est incontestablement le niveau des salaires ou en le coût de la main d'œuvre. Voyons d'abord le niveau des dépenses salariales au Maghreb.

Le tableau suivant illustre parfaitement le poids des dépenses salariales par rapport au Pib dans les trois pays du Maghreb.

**Tableau N° 8 Comparaison du poids des rémunérations des salariés au Maghreb en %**

Indicateurs/pays	Algérie (2000)	Maroc (1998)	Tunisie (1998)
Rémunérations des salariés/PIB	21,64	29,87	36,70
Dépenses salariales de l'Etat /Total des rémunérations	43,93	42,86	28,4
Dépenses salariales de l'Etat/PIB	9,51	12,8	12

Source : Musette et al. *Impact économique et social du salaire minimum en Algérie*, BIT, 2003- Alger

Il est intéressant de relever la forte contraction des dépenses salariales de l'Etat dans le cas algérien, le plus bas (9,5%) au niveau de la région. Cette contraction s'est opérée sans pour autant qu'il y ait une réduction des effectifs des salariés dans l'administration algérienne qui emploie le nombre le plus élevé de fonctionnaires à l'échelle de la région. Au plan macro-économique, le Maroc et la Tunisie se ressemblent fortement en matière de dépenses salariales de l'Etat par rapport au PIB. Mais la différence entre les deux pays est importante dans la gestion interne des dépenses salariales de l'Etat.

Pour l'Algérie et le Maroc, l'Etat est le principal pourvoyeur de salaires. Mais cette ressemblance s'arrête là puisque l'Etat algérien est le principal employeur (25,7% de l'emploi total et 31,3% du secteur économique) alors que pour l'Etat marocain n'emploie que 7 % de la population occupée, soit la part des fonctionnaires est de l'ordre de 8,5% de l'emploi total tandis que le secteur public n'est que de 9,5%. Cette ressemblance s'explique par le niveau des salaires, relativement élevé, distribués par l'Etat au Maroc. Leur ressemblance concerne également le poids des salaires dans la richesse nationale produite. La part des fonctionnaires dans l'emploi en Tunisie est de l'ordre de 15% et le secteur public représente 21,5% de l'emploi total (FMI, 2003).

Au niveau du système productif, il est assez remarquable que le coût de la main d'œuvre reste encore élevé pour une attraction réelle et effective des capitaux privés. D'une manière globale, le niveau des salaires est librement déterminé par les négociations collectives (de branche et/ou d'entreprise) dans le respect des règles fixant le salaire minimum, convention internationale de l'OIT, ratifiée par les trois pays de l'Afrique du Nord.

Un bref regard sur le taux de cotisation en % des salaires bruts au niveau de la région illustre parfaitement les éléments aggravants le coût de l'emploi.

**Tableau N° 9 Taux de cotisations en % des salaires au Maghreb**

Pays	Quote-part des employeurs	Quote-part des salariés	Total
Algérie	25.50	9.00	34.50
Maroc	16.36	3.48	19.84
Tunisie	17.50	6.25	23.75

Source : Musette et al. *Marché du travail et Emploi en Algérie*, BIT, Alger, 2003.

Une lecture comparative au niveau de la région permet de situer le taux très élevé de cotisations imposés par les autorités algériennes, tandis qu'au Maroc le taux est le plus faible avec seulement 20%, tandis que pour la Tunisie, le taux est légèrement supérieur. Ces coûts

## Musette Mohamed Saib

sont encore plus importants, si l'on ajoute tous les autres éléments indirects (formation, congés exceptionnels, transports, paniers...) que l'employeur doit consentir.

Comparé avec les pays industrialisés, le niveau de la cotisation totale au Maghreb semble être acceptable – 56% en Italie, 50% en France. Le niveau algérien se situe pratiquement au même coût que celui du Portugal, 34,8%. Le coût de l'emploi reste trop élevé au Maghreb pour capter les IDE.

Une analyse plus fine du coût horaire de l'emploi démontre la justesse de ce propos. L'exemple du secteur textile est à ce titre assez éloquent tant ce secteur contribue, d'une manière très importante, à l'économie maghrébine, exception faite de l'Algérie où ce secteur est en constante régression face à la concurrence (directe et déloyale) mondiale. Un examen du coût horaire de l'emploi dans ce secteur dans les 25 premiers pays (2000) au monde donne les résultats suivants : Maroc (1,6 \$EU) et la Tunisie (0,98 \$EU). Ces coûts quoique très bas par rapport aux pays industrialisés (5 fois supérieur) restent assez élevés par rapport aux pays de l'Asie de l'Est - Indonésie (0,16 \$EU) et au Pakistan (0,24 \$EU) ou encore la Chine (0,43 \$EU), premier pays producteur/ exportateur au Monde.

### 2.1.3. Salariat et salaire

La salariat s'est stabilisé autour dans les 60% de la population occupée au niveau de la région et ce bien que les modalités d'estimation ne soient pas identiques. Les récentes évolutions du salariat révèlent globalement un processus de désalarisation, donc une baisse relative des salariés dans la structure de l'emploi. Dans les trois pays cette baisse s'est opérée par un gain au niveau de la catégorie des « patrons et indépendants » et une réduction sensible de la catégorie des « aides familiaux ». Une analyse par pays me semble intéressante.

Tableau N° 10. Evolution du salariat au Maghreb

TUNISIE	1984	1994	1999	2003
Patrons et indépendants	26,2	22,8	23,4	
Salariés et apprentis	67,2	71,5	68,7	
Aides familiaux	6,6	5,7	7,9	
Total	100,0	100,0	100,0	
ALGERIE	1989	1997	2001	2003
Patrons et indépendants				27,8
Salarié permanent	29,6	26,2	29,3	
Salarié temporaire	59,7	51,1	41,3	42,8
Ensemble salarié	7,1	19,0	21,0	22,7
Aides familiaux	66,8	70,1	62,3	65,5
Population occupée	4,6	3,7	8,4	7,2
	100,0	100,0	100,0	100,0
MAROC	1989	1997	1999	2003
Patrons et indépendants	17,4	23,2	27,2	
Salariés et apprentis	60,0	64,6	63,2	
Aides familiaux	22,6	12,2	9,6	
Population occupée	100,0	100,0	100,0	

Sources : Données officielles

La Tunisie fait exception à cette règle. On a pu observer au milieu des années 1990, une hausse légère du salariat mais qui s'est traduite les années suivantes par un déclin. Le patronat par contre, après avoir perdu plus de 4 points, est en légère reprise. Le taux des aides familiaux a poursuivi une progression continue.

Le cas de l'Algérie traduit une mutation profonde dans le profil du salariat. Non seulement la tendance est à la baisse, mais à l'intérieur de la catégorie des salariés, une situation nouvelle est apparue. Une baisse assez importante du salariat permanent peut être observée au profit de l'emploi temporaire qui a plus que doublé durant la période observée. Ce changement peut être expliqué par une plus grande flexibilité de l'emploi, signe d'une précarisation de la situation des salariés. Le poids des aides familiaux a été presque multiplié par deux durant cette période d'observation.

Au Maroc, une tendance particulière peut être observée. On a assisté à une poussée du patronat qui a gagné plus de 10 points entre 1989 et 1999. Le salariat avait aussi connu une légère progression mais il accuse une baisse en fin de période. C'est le poids des aides familiaux qui a été sensiblement réduit sur toute la durée d'observation.

Cette situation nouvelle du salariat ne s'est pas produite dans une conjoncture favorable. Le niveau des salaires a aussi connu des aménagements profonds. Un examen attentif de la question du salaire dans le système productif n'est pas inintéressant. Les études récentes de l'OIT (2003) sur l'impact économique et social du salaire minimum révèlent partout des inégalités criantes dans la fixation et la pratique des salaires au niveau de la région. En effet, le salaire minimum reste l'unique instrument de régulation salariale.

Au Maroc, le pouvoir d'achat du SMIG a augmenté de 1,14% entre 1970 et 2000. Il représente 50% du salaire moyen des entreprises du secteur formel et plus du tiers des salariés sont considérés comme smigard. Le taux de non-respect est estimé à 13%. Ces résultats donnent une image partielle des pratiques salariales (la partie visible de l'iceberg !) car les données exploitées sont limitées exclusivement aux salariés affiliés à la sécurité sociale, qui représentent moins d'un dixième de la population occupée au Maroc.

En Tunisie, entre 1985 et 2002, en terme nominal, les taux de croissance annuels moyens des salaires minima sont de 5,21% pour le SMAG et 4,33% pour le SMIG. Pour la même période, et en terme réel, le SMIG a baissé de 0,69% alors que le SMAG a augmenté de 0,14%. Toutefois, entre 1985 et 1990, en terme réel, le SMIG et le SMAG ont baissé respectivement, de 2,34% et 0,49%. A partir de la deuxième moitié des années 1990, on assiste à une amélioration des salaires minima réels. Ceci est attribué, entre autre, à une maîtrise relative de l'inflation. Ce processus de précarisation, bien que redressé, est encore plus grave car en moyenne, un peu plus de 80% de la population des salariés du secteur privé touche un salaire inférieur à 3 fois le SMIG.

En Algérie, le salaire minimum ne sert pas seulement à la régulation salariale mais a aussi une fonction sociale, car il existe de nombreux régimes qui sont indexés sur le niveau du SNMG. La croissance annuelle moyenne du salaire minimum est estimée à 2,4% entre 1969 et 1979. Elle est négative sur la période 1980 à 1989, avec un taux moyen de -3,9%. Ce taux relevé durant la dernière décennie est estimé à 0,95 % de 1990 à 2001. Par rapport au salaire moyen, on constate que le SNMG a atteint un pic de 38 % en 1994. Mais à partir de cette date, il a connu des variations importantes à la baisse notamment au cours de la période du PAS (1994-1997) pour remonter légèrement sans jamais dépasser les 30 %. Le niveau du salaire minimum en rapport avec le salaire moyen dans le secteur privé industriel a connu une évolution assez remarquable : il passe de 40% en 1991 et se stabilise en 1997 et 1998 à 70%. A l'instar des économies voisines, la tendance à la précarisation des salariés est assez nette : le taux des smicards, par rapport à l'ensemble des salariés, est passé de 11% en 1995 à 19,3% en 2000.



En bref, s'il est admis à l'échelle mondiale qu'une mutation profonde s'opère au niveau du salariat (on parle même de la « fin du salariat »), les nouvelles formes du salariat se déroulent au niveau du Maghreb dans une certaine opacité tant les mécanismes de régulation salariale restent embryonnaires face à la dynamique de l'emploi temporaire et de l'emploi informel (assimilé parfois à un salariat déguisé !) peu encore explorés mais déjà précaire dans sa partie visible et mesurable.

#### 2.1.4. Emploi selon le niveau d'instruction

Autre mutation profonde de l'emploi est celle de la qualité de la main d'œuvre, dont les niveaux ne cessent de croître d'une manière générale.

Tableau N° 11. Evolution de la population active occupée selon le niveau d'instruction

		1966	1975	1977	1984	1987	1989	1994	1998	1999	2000
Algérie	S/instruction			82,6		37,5			24,1		15
	Primaire			10,6		44,5			42,3		53
	Secondaire			4,8		12,7			21,6		22
	Supérieur			1,0		5,3			12,0		10
	Ensemble			100		100			100		100
Maroc	S/instruction						64,4*			42,5 **	40,8 **
	Primaire						13,1			37,3	38,0
	Secondaire						6,9			9,1	9,4
	Supérieur						4,7			6,4	6,7
	Ensemble (a)						100			100	100
Tunisie	S/instruction	73,9	56,2		43,0		32,9	24,1	20,3	20,5	18,6
	Primaire	17,8	29,0		32,5		38,9	39,9	42,5	40,9	39,9
	Secondaire	7,1	13,2		20,6		23,5	29,1	29,5	29,9	31,8
	Supérieur	1,2	1,6		3,9		4,7	6,9	7,7	8,5	9,7
	Ensemble	100	100		100		100	100	100	100	100

\* Milieu urbain, 1990    \*\* Population active totale    (a) en tenant compte des diplômés de la formation professionnelle.

En effet, le profil des travailleurs a été totalement par rapport à un passé récent à la lumière des données observées (Cf. Tableau N° 11). En Algérie, le taux des travailleurs « sans instruction » est passé de 83% en 1977 à 15% en l'an 2000. Au Maroc, ce taux a connu une baisse appréciable (moins de 20 points) mais il reste important car estimé à 41% en l'an 2000. En Tunisie, la tendance se rapproche de celle de l'Algérie, avec 74% en 1966 contre seulement 19% en l'an 2000.

A l'inverse, le poids des travailleurs, ayant un niveau supérieur a enregistré une croissance spectaculaire : il passe de 1% à 10% durant la période observée pour l'Algérie ; la même progression est relevée pour la Tunisie, le poids passe de 1,2% à près de 10%. L'exception du Maroc reste approximative, en absence de données sur une série longue, le taux ne serait que de 6,7% en l'an 2000, contre 4,5% en 1989.

En fait, la main d'œuvre maghrébine continue sa métamorphose – mais force est d'admettre qu'elle fonctionne encore avec des niveaux intermédiaires, plus de 70% pour

l'Algérie et la Tunisie. Le profil de travailleur marocain est quelque peu différente car un retard important est relevé dans le système éducatif.

Cet examen de l'emploi des mutations du système d'emploi renferme une composante « informelle » qui mérite un développement particulier.

## **2.2. La dynamisation du secteur informel.**

Le secteur informel au Maghreb est peu connu, sinon de manière approximative. Il n'est pas seulement un effet de mesure (les définitions retenues ne sont pas toujours les mêmes), mais aussi d'une tendance politique à minimiser ou à combattre les activités informelles. Aussi le rapport entre le secteur formel et informel demeure encore suspect sinon difficile à déterminer. Mais ce secteur demeure une soupape de sécurité face au blocage des créations d'emploi stable et durable.

En Algérie, le "trabendo" a fait rage durant les années 1990. Les pratiquants sont des "trabendistes". C'est une série d'activités commerciales (internationales) qui échappent à la fiscalité. La masse des trabendistes est composée de jeunes et ils travaillent en groupe en auto-financement ou bénéficiant des sources financières des "gros" commerçants. C'est un segment du secteur informel non-chiffré qui est combattu par les douanes et par les autorités locales. Le segment chiffré du secteur informel (établie sur la base des données statistiques nationales) était d'environ 26% de la population occupée non agricole<sup>7</sup> en 1985, à présent notre estimation de ce secteur est de l'ordre de 42,7%. L'activité agricole, largement informalisée, reste encore méconnue.

Au Maroc, le secteur informel comprendrait tous les salariés et les employeurs de moins de 10 emplois et toutes les personnes dont le statut dans la profession est indépendant, aide familial ou apprenti, ainsi que le statut "mal-désigné". D'après l'auteur, le secteur informel représenterait 69% de la population active urbaine en 1971 et 75% en 1982<sup>8</sup>. Le taux d'accroissement annuel moyen du secteur informel serait deux fois supérieur à celui du secteur structuré ! Depuis, on peut noter une légère baisse du poids de ce secteur en 1995 (réduit à 45%), mais une reprise à la hausse est observée en 1998 avec un taux de 46%. Selon une récente étude réalisée en 1999, l'emploi dans le secteur informel représente 6,8% de l'emploi non agricole (hors administrations et collectivités locales) dont 54,9% dans le milieu rural. Il participe pour 39% à l'emploi non agricole total et pour 20,3% à l'emploi total. Les unités de production informelles sont en majorité composées de mono-entreprises (70,5%). Sa contribution dans le PIB est estimée à 17% en 1999-2000. Selon nos observations, la part des femmes dans ce secteur serait en régression – le taux passe de près de 30% en 1995 pour seulement 16% en 1998.

En Tunisie, le secteur informel représentait 36,8 % de l'emploi total non agricole dans les années 1980.. Les entreprises de moins de 10 employés, susceptibles de couvrir l'univers informel, était d'environ 95% en 1981. Depuis cette date, la croissance de l'emploi peut être attribuée essentiellement au secteur informel. En effet, le secteur moderne n'a connu qu'une croissance moyenne annuelle de l'emploi de 1% entre 1984 et 1989<sup>9</sup>, tandis que le poids du secteur informel est évalué à 39% en 1989 pour atteindre 47% en 1997. On peut déduire aisément que l'absorption de la main d'œuvre additionnelle serait due essentiellement au secteur informel. Partout ailleurs, la part des femmes dans l'emploi informel a connu une certaine régression, le taux passe de 32 à 18% selon la période d'observation en Tunisie.

<sup>7</sup> Séminaire CENEAP sur le secteur Informel au Maghreb, Alger, 1992

<sup>8</sup> Le marché du travail urbain au Maroc par M. SALAH DINE, DP/33/1991 Institut International des études sociales, Genève, 1991

<sup>9</sup> Le marché du travail en Tunisie : structure, déséquilibres et ajustements par J.P.LACHAUD, DP/35/1991, Institut International des études sociales, Genève, 1991.

C'est en Tunisie que l'emploi informel enregistre le plus fort taux de salarié (48% en 1997), contre 21% au Maroc et seulement 33% pour l'Algérie. Dans les trois pays, la part de femmes employées dans l'emploi informel est évalué autour de 17% en moyenne, mais cette estimation reste encore imprécise.

**Tableau 12 : L'emploi agricole et l'emploi informel au Maghreb.**

Indicateurs	Tunisie				Maroc			Algérie		
	1975	1980	1989	1997	1982	1995	1998	1977	1985	1997
Emploi agricole en % de l'emploi total	37,2	35,0	25,8	22,0	48,1	49,0	47,8	33,2	25,2	16,0
Emploi informel en % de l'emploi non agricole	38,4	36,8	39,3	47,1	56,9	44,8	46,3*	21,8	25,6	42,7
Part de l'emploi salarié dans l'emploi informel	54,7	36,4	42,5	48,4		16,6	20,7*	30,1	33,0	33,4
Part des femmes dans l'emploi informel		33,2	21,8	18,5		29,6	16,0*			16,8

Sources : Charmes J. (2001), Bernard Ch. et Charmes J.(1999), et CAWTAR (2002), actualisés pour la Tunisie et l'Algérie.

Note : Les chiffres avec un astérisque portent sur le milieu urbain.

Globalement, le secteur informel est très dynamique au Maghreb. Ce secteur contribue fortement à réduire la tension sur le marché du travail. Sa composition reste encore mal identifiée bien qu'elle trouve sa force de travail essentiellement parmi les groupes vulnérables - enfants, jeunes, femmes et personnes âgées (dont les retraités qui reviennent sur le marché de l'emploi !).

### 2.3. Evolution du chômage

Le chômage s'est installé durablement dans les trois pays de l'Afrique du Nord. La progression du chômage date des années 1980 et elle est à lier avec le ralentissement des créations d'emploi et les contrechocs de la récession économique mondiale.

En Algérie, le taux du chômage de 1966 reste une référence exceptionnelle: le taux était à 34,6%, il baisse à 22,7% en 1977 et on observe une reprise déjà en 1984. Le taux relevé par le recensement 1987 était à 21,36% et devait culminer à près de 30% en l'an 2000. Depuis une regression est observée, influencée notamment par une arrivée moindre des primo-demandeurs sur le marché du travail. En 2003, le taux de chômage est estimé à 23,7%

Au Maroc, la même tendance est observée: de 9,0% en 1978, en passant par 15,5% en 1986, le taux du chômage a atteint le seuil de 15% en 1990. Ce taux a été aggravé vers la fin des années 1990 au niveau national pour connaître une regression au début du nouveau millénaire, estimé à 12% pour le premier trimestre 2004. Mais c'est surtout le chômage en milieu urbain, plus ou moins bien mesuré, qui reste inquiétante.

En Tunisie, la progression du chômage est constante: de 12,9% en 1975, le taux passe à 13,1% en 1984 pour atteindre 15,3% en 1989. Une certaine stabilité est observée durant les années 1990. Le taux estimé serait réduit à 14,3% en 2003 selon les données officielles.

Tableau 13 : Evolution des taux de chômage au Maghreb de 1990 à 2003

Pays	1989-92	1996-97	2000	2003
Algérie (16-64 ans)	21,3	29,2	29,8	23,7
Maroc (urbain)	16,0	16,9	13,6	19,3
Tunisie (18-59 ans)	16,2	15,9	15,6*	14,3

Sources: Bernard Ch. et Charmes J. (1999), *Le marché du travail dans les économies du Maghreb à la veille de l'ouverture euraméditerranéenne (quelques comparaisons avec les PECO)*, in Boudhraf M. et Rahji T. eds (2000), *Les enjeux de l'intégration économique régionale*, Tunis, 759p. (pp. 401-432).  
Actualisé pour l'année 2003

Dans les trois cas, la progression du taux de chômage constitue une problématique aux risques multiples sur le plan social. La nécessité de prendre des mesures pour réduire la tension sur le marché du travail - en direction des populations vulnérables ou vulnérabilisées est devenue une priorité politique. Le phénomène du chômage se généralise. Les conséquences de l'aggravation du chômage sont multiples car la société recèle des capacités d'adaptation à des situations extrêmes. Les solutions sociétales peuvent se situer à la limite de la légalité mais tout à fait légitime pour justifier la survie ou l'exclusion économique. La dynamisation du secteur informel constitue, en ce sens, une des réponses sociétales au chômage comme nous avons déjà souligné. Le chômage au maghreb présente toutefois une caractéristique exceptionnelle car il est surtout un phénomène juvénile.

### 2.3.1. Le chômage des jeunes.

La définition de cette catégorie est celle des Nations Unies c'est à dire toute la population âgée entre 15 et 24 ans, classée dans la population active. Selon une récente étude du BIT (2004), le taux de chômage juvénile au niveau de région serait le plus important au monde bien que le taux d'activité de cette frange de la population soit le plus bas à l'échelle mondiale. C'est le paradoxe du chômage au niveau de la région – au lieu d'être un atout, il est devenu une contrainte pour l'emploi !

Tableau N° 14 Evolution du chômage des jeunes de 1992 à 2003 dans le monde

Régions	Taux d'activité		Taux de chômage	
	1993	2003	1993	2003
Monde	58,8	54,9	11,7	14,4
Economie industrialisé	53	51,5	15,4	13,4
Economie en transition	47,6	39,9	14,9	18,6
Asie de l' est	77,4	73,2	4,0	7,0
Asie du Sud Est	58,5	58,5	8,8	16,4
Asie du Sud Est	48	44,4	12,8	13,9
Amérique latine	57,3	54,7	12,4	16,6
Moyen orient et Afrique du Nord	39,3	39,7	25,7	25,6
Afrique subsaharienne	64,4	65,4	21,9	21

Source : BIT, 2004.

Cette définition de la population juvénile est pourtant assez restrictive. Une remarque préliminaire sur l'âge légal d'accès à l'emploi est important: en Tunisie, l'âge d'accès légal à l'activité est fixé à 18 ans et en Algérie il est à 16 ans (Musette, 1994, 2004).

Le taux du chômage juvénile est globalement supérieur à la moyenne nationale dans les trois pays du Maghreb, ce qui est valable aussi à l'échelle mondiale. Pour les jeunes, la situation est devenue dramatique. Ils ont du sortir dans la rue, manifesté leur ras de bol. Ce n'est qu'après les "révoltes des jeunes" (Tunis - 1984, Alger - 1988, Maroc - 1991) que les autorités maghrébines ont pris des dispositions spécifiques en direction de la population juvénile.

Tableau N° 15 Chômage des jeunes au Maghreb des années 1990 à nos jours

ALGERIE	1990	1995	1997	2001	2003
16/24 ans	53,7		51,0	51,4	
25/34 ans	16,7		24,0	45,9	
16 à 59 ans	21,3		27,2	27,3	
MAROC	1990	1999	2000	2001	2003
15/24		37,8	37,6	35,5	34,5
25/34		30,2	30	28	27,7
15/59 ans		22,0	21,5	19,5	19,3
TUNISIE	1989	1994	1997	1999	2003
18/19	31,0	29,2	32,9	35,8	
20/24	14,4	25,5	30,2	31,8	
18/59 ans	16,2	15,6	15,7	15,8	

Sources : Données officielles

L'observation des données, selon estimations officielles, révèle une situation assez grave. En Algérie, malgré les mesures destinées à réduire la tension sur l'emploi de jeunes, le taux de chômage des jeunes n'enregistre qu'une baisse de 2 points en 2001 par rapport à la situation observée en 1990. Pire les 25/34 ans se retrouve avec 45.9% en 2001, soit plus du double du taux estimé en 1990. Au Maroc, la situation semble être maîtrisée vers la fin du dernier millénaire, le taux baisse de 3 points pour les deux classes d'âge observés entre 1999 et 2003. Quant à la Tunisie, le taux du chômage de jeunes s'est aggravé pour la classe 18/19 ans, avec un gain de 4 points entre 1989 et 1999, tandis que la classe 20/24, le taux est passé du simple à plus du double (14.4% en 1990 à 31.8 en 1999), quoique le taux de chômage national s'est plus ou moins stabilisé autour de 15% durant la période étudiée.

Si le chômage des jeunes est un phénomène global dont même les pays industrialisés ne sont pas épargnés, il s'avère que le problème au niveau du Maghreb, qu'on attribue hâtivement à la jeunesse de la population algérienne et à la faiblesse d'investissement, s'est compliqué d'avantage face au report du calendrier du mariage. Autrement dit, l'obtention d'un emploi est garante d'une autonomie de la jeunesse, soit le l'accès au logement et au mariage, qui reste une institution sacrée au niveau de la région. Le problème du chômage des jeunes diplômés est un autre paradoxe dans une économie sous-encadrée !

2.3.2. *Le chômage selon le niveau d'instruction*

Les pays du Maghreb ont investi beaucoup depuis les indépendances dans la formation du capital humains. Dans les trois pays, l'examen de la structure du chômage selon les niveaux d'instruction est intéressant.

**Tableau 16 : Répartition des chômeurs par niveau d'instruction au Maghreb**

Pays	Algérie			Maroc		Tunisie			
	1982	1989	1998	1985	1993	1984	1994	1997	2000
<i>Sans instruction</i>	24,2	19,2	19,5	58,6	37,5	34,7	24,4	11,8	9,6
<i>Primaire</i>	71,6	58,9	55,2	15,0	19,5	45,4	47,7	50,4	43,2
<i>Secondaire</i>	4,2	18,5	20,0	20,8	25,2	19,2	26,2	33,7	40,0
<i>Supérieur</i>	...	3,4	5,3	5,6	17,8 (*)	0,7	1,7	4,1	7,1
<i>Ensemble</i>	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(\*) les bacheliers sont assimilés au niveau supérieur, sans les bacheliers, la part des diplômés est de 6.5%.

sources : données officielles.

On peut relever une modification de la structure les poids des niveaux faibles accusent une réduction sensible, tandis que ceux de niveaux secondaire et supérieur ont connu des hausses exceptionnelles. Cette première lecture resterait insuffisante bien qu'elle met en lumière l'émergence des diplômés dont le poids, qui était très faible, voire statistiquement nul dans les années 1980, commence à connaître les affres du chômage. L'observation des taux de chômage par niveau d'instruction révèle des situations extrêmes du chômage des jeunes.

Au Maroc, selon une étude récente (Ibourk, 2004), les diplômés font face à une forte sélectivité sur le marché du travail alors que, paradoxalement, le taux d'encadrement des entreprises et le niveau général d'instruction de la population active sont très faibles (CNJA, 1996). En 2001, le taux de chômage des diplômés du supérieur est quatre fois plus élevé que celui des non diplômés (26.8% contre 6.4%). La part que représente les diplômés du supérieur dans la population en chômage est deux fois plus élevée que leur part dans la population active (22% contre 10%). La situation est resté presque stable: le taux de chômage des diplômés est estimé à 23,5% contre celui des non-diplômés, estimé à 6,5 selon les données officielles du 1<sup>er</sup> trimestre 2004.

En Algérie, le taux de chômage par niveau a considérablement évolué. Le taux de chômage des « sans niveau » était estimé à 9.8% en 1990, ce taux resté presque stables, avec seulement 10% en 2001. Par contre, le taux de chômage des diplômés du supérieur est passé de 8.4% en 1990 à près de 25% en 2001.

En Tunisie, le taux de chômage des « sans niveau » a connu une légère baisse, passant de 11,2% en 1989 à 8,0 en l'an 2000. Par contre, celui des diplômés du supérieur est passé de 5.3% en 1989 à 8,1% en 1997 puis encore à 11,0 en l'an 2000. Les récentes projections (2004) établies par le gouvernement tunisiens révèlent des défis encore plus importantes dans un proche avenir. La part des diplômés dans la demande additionnelle va augmenter du simple au double d'ici 2006 – en passant de 35,3% à 70% en fin de période.

Cette tendance du chômage des diplômés, qui concerne essentiellement les jeunes primo-demandeurs, démontre si besoin est, une très faible absorption des sortants de l'Université par le marché du travail. Notre analyse précédente de l'emploi selon le niveau a démontré que le système productif au Maghreb fonctionne plus avec des niveaux intermédiaires – ce qui laisse des doutes quant à l'efficacité externe des Universités au

Maghreb. Toute un débat s'organise présentement au Maghreb sur l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur sur le marché local du travail.

Cette situation traduit au mieux une situation sociale exceptionnelle dans les capacités des couches sociales moyennes à se reproduire. Le forte sélectivité du système éducatif au Maghreb n'est un mystère pour personne. Il est aussi admis que les couches moyennes investissent beaucoup plus que les autres couches sociales dans l'éducation. Le problème de l'insertion des diplômés, formé plus pour le salariat, traduit en fait un malaise profond qui gagne les couches moyennes qui commencent à s'inquiéter sur sa propre reproduction dans un paysage favorisant l'initiative et la prise de risque que seul ceux qui possèdent un capital triple (humain, matériel et financier) peut aisément se passer du salariat pour entreprendre et se mettre en auto-emploi.

En bref, l'analyse du marché du travail, telle que nous venons d'esquisser à grands traits, se prête aussi à une segmentation selon le genre. C'est dans cette objectif, que nous proposons, une lecture du marché du travail des femmes, objet de multiples interprétations notamment dans le monde arabe.

#### **2.4. Le marche du travail des femmes**

Le rapport des femmes à l'emploi a été toujours considéré comme accessoire dans les analyses du marché du travail au Maghreb. Les changements du comportement d'activité, ces dernières années, vont aussi contribuer à une demande massive d'emploi féminin. Mais cette demande se manifeste dans une conjoncture économique défavorable.

##### *o Une progression rapide du taux d'activité féminine.*

En effet, l'activité féminine enregistrée dans le monde arabe semble être la plus faible dans le monde. Ce constat établi par le Rapport de Cawtar (2002), révèle que durant les 20 dernières années, sous le règne de la globalisation, le taux de participation des femmes à l'activité économique a connu une augmentation sensible partout dans le monde, la région arabe a connu une regression inquiétante. Le taux se situe présente comme le plus bas avec 35.6% de la main d'œuvre féminine, contre 62% pour la région asiatique, 57,4% pour l'Afrique et 45% pour l'Amérique Latine. En effet par rapport à 1980, le taux dans le monde arabe a enregistré une regression de moins de 8.5 %, tandis que l'Afrique est resté plus ou moins stable avec un gain de 0,4%, la région asiatique n'a connu qu'une faible progression de 1.7% en 20 ans. La progression la plus forte est enregistré en Amérique Latine avec 10% de plus qu'en 1980. La situation pourtant n'est pas identique dans l'ensemble des pays du monde arabe. L'observation de la région du Maghreb révèle une situation assez exceptionnelle car la participation des femmes à l'activité économique ne cesse de croître bien qu'elle soit encore très imprécises d'un pays à l'autre et qu'elle reste encore en dessous de la moyenne du monde observée pour le monde arabe !

**Tableau N° 17.**  
**Evolution des taux d' activité par sexe et la part des femmes dans la population active au**  
**Maghreb - 1966 à 2003**

	Sexe	1966	1975	1977	1982	1984	1987	1989	1994	1997	1998	2000	2001	2003
Algérie	Femmes	1.8		2.1			3.9				9.6		8,0	13,4
	Hommes	42.2		36.6			42.4				45.1		49,0	
	Ensemble	21.7		19.2			23.4				27.5		28,0	
	% active	4.29		5.35			8.16				17.2		13.1	14.2
Maroc	Femmes				11.6				13.4			19.0	25.5	27.3
	Hommes				47.9				51.5			70.9	77.9	77.4
	Ensemble				29.6				32.2			43.2	51.3	51.9
	% active				19.6				21.0			29.5		26.6
Tunisie	Femmes	5.6	18.9			21.8		20.3	22.9	23.7		23.8	21.4	
	Hommes	85.5	81.1			78.6		75.4	73.8	73.4		72.2	71.9	
	Ensemble	45.6	50.2			50.5		48.1	48.5	48.6		48.0	47.9	
	% active	6.0	18.7			21.3		20.9	23.6	24.3		24.8		

(\*) Pour l'Algérie: taux d' activité brut ( i.e. par rapport à la population totale et non par rapport à la population d' âge actif , comme calculé pour la Maroc et la Tunisie). A titre d' exemple, l' estimation du taux d' activité féminine (164 ans) pour le RGPH 98 donne 23.4%. Source : Données officielles cités, in Charmes, Musette & Lahlou, 2002.

Selon ces données, il est assez notable d'observer l'écart entre le taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes bien que les modalités d'estimation soit assez distincte entre les trois pays. Ce qui donne, par exemple pour la Tunisie, des taux d'activité exceptionnelle pour les hommes, estimés à plus de 70% sur toute la période observée.

Par contre, le taux d'activité féminine semble être comparable sur une longue période entre les trois pays. Le cas algérien est assez particulier : le taux d'activité féminine est passé de 1,8% en 1966 à 9,6 en 1998 selon les données des recensements : le taux a été multiplié par 4 sur toute la période d'observation. Pour la Tunisie, la croissance du taux d'activité a été très vite durant les premières années – de 1966 à 1984, le taux a été multiplié déjà par quatre pour atteindre 22% mais par la suite, on peut observer une certaine stabilité. Par contre, le Maroc, dont selon les données dont nous disposons, la situation est quelque peu différente, le taux est passée de 11.6 en 1982 à 27.3% en 2001, soit plus que du double, mais en terme de participation à la vie active, on peut observer un léger déclin en fin de période avec un perte de 3 points entre l'an 2001 et de 2003. La situation semble revenir à la normale durant le premier trimestre 2004, avec un retour au taux de 29,1%.

#### *Les silences des chiffres – évolution de femmes actives*

Durant les années 1980, plusieurs tentatives ont été faites en vue de saisir correctement l' activité féminine au Magheb. Ces corrections ont permis de dégager des catégories de "femmes occupées" qui n' étaient pas comptabilisées antérieurement. En conséquence, on ne peut parler d' une croissance de l' activité féminine, mais d' une meilleure couverture statistique de l' emploi féminin. Durant les années 1990, on a pu observer une meilleure saisie de l' activité féminine au Maghreb.

En Algérie, on avait saisi que 109 000 femmes actives en 1966, le nombre s' élève à 203 000 en 1977, il passe à 442 000 en 1987 pour atteindret 629 000 en 1991 et plus d'un million en l'an 2000. La saisie de "travailleuses à domicile", effectué dès 1977, indique une



progression plus rapide que les "occupées régulières" : le nombre passe de 42 000 en 1977 à 158 000 en 1991, soit un effet multiplicateur de 3,8 en l' espace de 14 ans, tandis que le nombre d' occupés n' a connu qu' un effet de 2,6 pour la même période <sup>13</sup> . A présent , le nombre de femmes actives est estimé à 1,2 millions avec 933 000 de femmes occupées. Cette arrivée massive de travailleuses s'explique notamment par la paupérisation ambiante ces dernières années en Algérie mais aussi par le recul de l'âge moyen au mariage.

Au Maroc, le nombre de femmes actives était estimé à 3,2 millions en 1987, l' estimation pour 1991 est à 3,4 millions. La distribution par strate donne un taux de féminisation de l' activité de 25% en milieu urbain et de 19,1% en zone rurale <sup>14</sup> . Le taux d' activité féminine en milieu urbain était évalué à 7,5 % en 1960, il est estimé à 24,9% en 1991 - ce taux a été multiplié par 3,3 durant cette période. Quant à l' activité féminine en milieu rural, il était estimé à 9,3% en 1982. En 1987, le taux d' activité féminine en milieu rural était de 36,5% et en 1991, il est estimé à 32,9% . Il y a manifestement un redressement statistique opéré ces dernières années pour mieux cerner l' emploi féminin en milieu rural, dont 80% sont des aides familiales. On doit aussi faire mention de l' existence d' un taux assez important de "sous-emploi" féminin au Maroc, estimé à plus de 300 000 en zone rurale en 1991. En bref, au Maroc, le taux d' activité féminine global moyen était d' environ 8% en 1971, il est passé à 11,6% en 1982 pour atteindre 25,9% en 1990 et 27,3 en l'an 2003.

En Tunisie, dans l'absolu, le nombre de femmes actives était d' environ 67 000 en 1966, ce nombre augmente à 304 000 en 1975 et il progresse encore à 456 000 en 1984 pour atteindre 494 000 en 1989. En fait, en valeurs absolues, le nombre de femmes actives continue sa croissance , il a été multiplié par 7 en l' espace de 23 ans.

Globalement, la croissance de la population active féminine est un signe incontesté d' une amélioration de la saisie statistique. Mais cette croissance en période de crise pose des problèmes sérieux - car la norme dominante au Maghreb préconise la priorité à l' embauche de la population active masculine en situation de chômage prononcé. Cette norme se trouve ainsi en contradiction avec les nouvelles règles de la flexibilité de l' emploi plus favorable aux recrutements des femmes.

L' insertion des femmes par l' économie n' est pas à l' ordre des préoccupations pour les autorités au Maghreb, bien qu' on reconnait ca et là le gain d' importance du poids de la femme dans l' activité économique. Mais les femmes ne se désespèrent pas pour autant elles rusent avec la réglementation et s' installent dans l' informel pour lutter contre la pauvreté qui gagne du terrain.

#### o Le chômage féminin – une hérésie ?

Parler du chômage féminin au Maghreb peut être traduit comme une hérésie selon les normes culturelles dominantes. Le chômage féminin « visible » commence à prendre de l' ampleur au Maghreb : le taux du chômage en Algérie était 8,56% en 1991, elle passe à 27,8% en 1997 pour atteindre 26,6% en 2001. Le taux est estimé à 25,4% en 2003, supérieur à celui des hommes (23,4%) et à la moyenne nationale, évalué à 23,7% en 2003.

Au Maroc, ce taux est évalué 10,9% en 1997, il passe à 13% en l'an 2000 au niveau national, mais il est encore plus important en zone urbaine, estimé à 27%, nettement supérieur à celui des hommes, estimé à 19%. La même tendance est observée en 2001, avec un taux de 12,5% au niveau national, dont 24% en milieu urbain contre seulement 18% pour les hommes dans les villes. En 2004, les estimations pour le premier trimestre confirment la même

<sup>13</sup> Cf MUSETTE Saib, "L' emploi des Femmes en Algérie" INT/CREAD, Alger, 1989

<sup>14</sup> cf ABZAHD et al, op cité voir aussi Mme CHEKHROUNI Djamilia : l' Emploi féminin au Maroc évolution et caractéristiques, ASSEDES, 1993

**Musette Mohamed Saib**

tendance, le taux de chômage féminin national reste supérieur (14.2%) à celui des hommes estimé à 11.7%.

En Tunisie, le taux de chômage féminin, estimé 10.6% 1975 edvait culminer à 20.9% en 1989, serait réduit à 16,3% en 1999 – mais en termes absolu, le nombre de femmes au chômage a beaucoup évoluée, passant de 200 000 en 1984 à 330 000 en 1999 soit un gain de plus de 50% en volume, dont la majorité des primo-demandeurs.

Ces données traduisent les difficultés de plus en plus grande pour les femmes de se placer sur le marché du travail au Maghreb.

**Références bibliographiques**

MUSETTE Mohamed Saib, 1989. Le Développement social en Afrique du Nord à la lulière du Plan de Lagos, CREAD, ronée, Alger.

MUSETTE Mohamed Saib, 1989. Insertion socioprofessionnelle des jeunes –CREAD /MJS, Alger

MUSETTE Mohamed Saib, 1994. L'Insertion des groupes vulnérables en Algérie, in La problématique des ressources humaines au Maghreb, éd. INSEA – Rabat.

MUSETTE Mohamed Saib, 1994. Comportement d

MUSETTE Mohamed Saib, 2003. Marché de l'emploi et du travail, ed. Bureau de l'OIT, Alger.

MUSETTE Mohamed Saib, 2003. Impact économique et social du salaire minimum;

Rapport Tunis. Impact économique et social du salaire minimum;

Rapport Maroc. Impact économique et social du salaire minimum;

CHARMES J. , MUSETTE M.S & LAHLOU M , 2002. Employabilité au Maghreb / cas des diplômés et des femmes, GDR-EMMA-CNRS, Université Pau -France